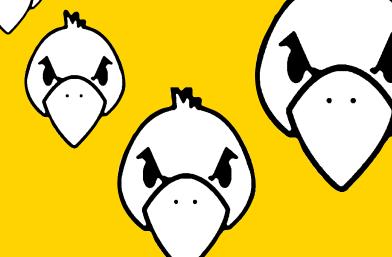


Fiscalité des start-up Le gouvernement se fait



En adoucissant sa mesure de taxation des plus-values lors de cession d'entreprise, Bercy recule devant la fronde d'un groupe d'entrepreneurs novices en politique.

PAGES 2-4

Ripoux de Marseille, «on savait que la BAC fonctionnait comme ca»

au sein de la police marseillaise, alors que s'achèveront demain les gardes à vue des douze agents de la brigade anticriminalité

Les langues se délient accusés de vol sur des trafiquants. L'affaire révélerait un système répandu, en place depuis longtemps et fonctionnant au su de leurs collègues.

PAGE 13

Présidentielle américaine: Romney enlève le débat

Offensif, percutant et charmeur: le candidat républicain à la Maison Blanche a brillé, mercredi soir, lors du premier affrontement télévisé contre Obama. Nouvelle pirouette ou révélation du «vrai» Mitt Romney?

PAGES 6-7



Mariage pour tous, les nouvéaux inquisiteurs

PAR ÉLISABETH ROUDINESCO

Face à un projet de loi destiné à permettre aux couples de même sexe de se marier et d'élever des enfants, voilà que de nouveau des psychanalystes, pédopsychiatres et autres cliniciens «experts» se livrent à leur sport favori: la chasse aux homosexuels. Partout dans

les médias [...], ils prédisent que, si cette loi est votée, il n'y aura plus de père, ni de mère, ni de famille. Quant à nos enfants, éduqués dans le déni de la différence des sexes, ils seront voués à la pédophilie et aux ravages d'une sexualité incestueuse

REBONDS, PAGES 22-23

AJJOURD'HU.

AGATHA



ÉDITORIAL

Par VINCENT GIRET

Risqué

Les patrons de start-up sont décidément de drôles d'oiseaux. Ils volent en escadrille, se font passer pour des «pigeons» et attaquent en piqué un rapace qui en veut à leur magot. 33 000 chefs d'entreprises partis en guerre sur Twitter et Facebook contre un gouvernement accusé de vouloir les «faire aux pattes», et voilà la gauche habillée en assassin de l'esprit d'entreprise. En cause, un projet de taxation jusqu'à 60% des plusvalues en cas de revente. «Une démotivation quasi sadique» a dit l'un; «un jene-sais-quoi qui donne la nausée», a gazouillé un autre. Il faut garder les yeux bien ouverts pour comprendre cette fable numérique. Ces cris d'orfraie ne doivent pas tout au hasard. Quelques habiles meneurs au dessein franchement politique ont instrumentalisé la troupe des auto-entrepreneurs galériens du web. Il ne faut pas prendre tous ces pigeons pour des perdreaux de l'année. Comme le dit en moins de 140 signes le président de l'association des e-commercants, «la polémique tourne à la guéguerre pas toujours fine entre droite et gauche». Mais on aurait tort de s'en tenir à cette bataille d'arrière-pensées. Le gouvernement a commis une erreur et il a raison de vouloir corriger un dispositif ni limpide ni performant. L'ennemi n'est pas le risque, ni même l'argent du risque, mais la rente et ses prébendes. C'est un contresens. surtout pour la gauche, de vouloir taxer davantage les investissements de croissance que les petits jeux spéculatifs de l'immobilier, les coups de poker du marché de l'art ou l'or des patrimoines dormants. Il faut rappeler que 9 start-up sur 10 échouent et que le petit monde de l'innovation a peu à voir avec les parachutes dorés du CAC 40.

Le groupe d'entrepreneurs partis en guerre contre la réforme de la taxation des plus-values en cas de cession d'une société a eu gain de cause. Bercy va adoucir une mesure pourtant guère douloureuse.

Face aux «Pigeons», Bercy laisse des plumes

Par **DOMINIQUE ALBERTINI**

e gouvernement dépassé par le buzz des «Pigeons». Après plusieurs jours d'une fronde inédite de certains entrepreneurs du Web, l'exécutif a cédé et promis, hier, plusieurs adoucissements sur l'imposition des plus-values sur les actions, notamment l'exclusion des créateurs d'entreprises du nouveau système. Un dénouement très suivi, car il concluait plusieurs jours d'une mobilisation virtuelle menée, notamment, par le collectif des Pigeons: un groupe d'entrepreneurs anonymes lancé fin septembre sur les réseaux sociaux, et dont la mise en accusation du budget 2013 a fait tache d'huile.

CESSION. Principal grief de ces patrons 2.0: l'alignement de la fiscalité du patrimoine sur celle du travail, comme promis par François Hollande. Car cette réforme conduit à imposer les plus-values de cessions d'actions, quand les patrons revendent leur entreprise, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, et non plus au taux unique de 19% (plus 15,5% de prélèvements sociaux, soit 34,5%). Selon ce système, plus la cession rapporte, plus le vendeur est imposé, avec un taux maximum théorique de 60% environ - addition de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de 45% au-delà de $150\,000$ euros, et des $15,5\,\%$ de cotisations sociales

Une mesure *«anti start-up»*, pour l'investisseur Jean-David Cham-

L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Face à la fronde 2.0 d'un groupe d'entrepreneurs autobaptisés Pigeons, le gouvernement a cédé et révisé son projet de taxation des plus-values sur les cessions de titres.

L'ENJEU

Cet incident révèle la mauvaise communication du gouvernement sur son budget.

boredon, dont un texte paru il y a une semaine dans la Tribune donne le coup d'envoi de la fronde. «Il y avait une colère des entrepreneurs et c'est cette mesure qui l'a cristalli-

sée», résume Marc Simoncini, fondateur de Meetic.fr, en première ligne dans la

contestation entrepreneuriale. Toute la semaine, sur les réseaux sociaux, dans la presse, sur leurs sites personnels, des entrepreneurs ont ainsi chanté la complainte de l'honnête créateur d'entreprise spolié aux deux tiers des fruits de son travail s'il veut vendre après dix ans passés à développer sa société. Le calcul ne tient pas (lire ci-contre), mais l'image fait florès. Sur Twitter, on affiche une photo de pigeon pour marquer son soutien au mouvement, qui appelle à manifester ce week-end devant l'Assemblée. L'UMP, de son côté, déclare son

soutien à la «jacquerie» des entrepreneurs.

Face à ces tirs croisés, le gouvernement n'est pas long à réagir : la ministre déléguée aux PME, Fleur Pellerin, convoquait hier matin les représentants de la Net économie pour l'après-midi même, se déclarant prête à ajuster le dispositif pour ne pas décourager la création d'entreprises. Au même moment, sur France Inter, le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, se voulait lui aussi conciliant: «Quand des mesures sont mal calibrées, il faut avoir un dialogue et éventuellement une correction.» «L'ambiance de la réunion, plutôt grave au début, s'est détendue, raconte Benoît Thieulin, directeur de l'agence Netscouade. Les ministres nous ont vite fait savoir qu'ils allaient corriger le tir. Mosco nous a expliqué qu'un projet de budget est un texte monstrueux, qui appelle des ajustements. Et Cahuzac [le ministre du Budget, ndlr] a ajouté que certains auraient été, de toute façon, apportés par amendements au cours de la discussion parlementaire.» Résultat : les créateurs d'entreprises continueront à bénéficier du système actuel, un prélèvement forfaitaire de 19% (plus 15,5% de prélèvement sociaux). Par ailleurs, tout ce qui est réinvesti fera l'objet d'une exonération totale. Et les abattements d'impôts, selon la durée de détention des titres, seront renforcés. De même, les avantages fiscaux du régime Jeune Entreprise innovante seront conservés

Entre deux déclarations d'amour aux entrepreneurs, les ministres

Pierre Moscovici, Jérôme Cahuzac et Fleur Pellerin ont toutefois fustigé «le buzz médiatique» entretenu par les Pigeons, se refusant même à nommer «le mouvement que l'on sait». Gêne, aussi, du côté des fédérations patronales: «Oui, Internet a pu aider, mais j'ai remis au ministre une pétition à 8 000 signatures. Ça, c'est du précis», fait valoir Jean-François Roubaud, président de la CGPME. «C'est le résultat d'un travail collectif, même si les Pigeons ont apporté de l'eau à notre moulin», concède-t-on du côté du Medef, opposant de longue date aux mesures fiscales du budget 2013.

«TEA PARTY». Du côté des entrepreneurs reçus à Bercy, on considère, au contraire, que le mouvement a été déterminant. «On n'aurait pas forcément été recus sans la mobilisation des Pigeons, estime Boris Thieulin, de Netscouade, pourtant critique à leur égard. C'est l'avant-garde d'un phénomène aui va sans doute se généraliser. Les acteurs traditionnels se font déborder par des mouvements plus rapides, plus spontanés, issus des réseaux sociaux.» D'autres sont plus pessimistes: «J'ai peur que nous le payions cher en termes de réputation à l'étranger», déclare Stéphane Distinguin, PDG de l'agence FaberNovel, qui voit dans les Pigeons «l'émergence d'une sorte de Tea Party du numérique». Chez les concernés, en tout cas, on jubilait: «La lutte continue, plus aue iamais, roucoulons pour les faire reculer», pouvait-on lire hier soir sur leur page Facebook.

REPÈRES

«Ils ne se syndiquent pas, ils ne manifestent pas, ils ne menacent pas, ils ne posent pas de bombes. Ils préfèrent créer de la richesse.»

Un slogan sur Facebook

«L'objectif a été de révéler le malaise que nous ressentions chez les entrepreneurs. Nous avons réussi.»

Un message sur la page Facebook des Pigeons «Nous soutenons le principe de la taxation égale des revenus du capital et du travail.»

Réponse d'entrepreneurs de gauche dans une tribune publiée par *Libération*



Sur la page Facebook des Pigeons. PHOTO JOEL SAGET. AFP

Le gouvernement espérait un soutien des PME, mais l'affaire des Pigeons sonne comme un désaveu.

Budget: une com qui bat de l'aile

• histoire a parfois des hoquets cruels. Rappelons-nous:

• c'était à la fin des années 90. La France de Lionel Jospin connaissait des rythmes de croissance de plus de 3%. Et Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Economie et des Finances, réunissait devant son ministère 100 start-uppers pour une photo souvenir. Au nom de la mobilité sociale et de la lutte contre la rente, la gauche défendait les stock-options, l'esprit d'entreprise et les baisses d'impôts. Puis il y a eu l'éclatement de la bulle Internet, dix ans de droite et la plus grave crise financière depuis l'après-guerre.

Désaveu. Si le PS a pris ses distances avec la mirifique nouvelle éco-

nomie, François Hollande a fait des PME la grande priorité de son projet de redressement productif. Pour au

moins deux raisons Politique, d'abord : la petite entreprise, largement épargnée par les dérives de la financiarisation à outrance des grands groupes et des salaires exorbitants de leur patron, a toujours joui d'une bien meilleure image dans l'opinion publique. L'autre raison est d'ordre économique: le tissu productif français souffre depuis longtemps d'un manque de PME suffisamment fortes pour exporter, embaucher et innover. A l'aune de cette ambition, la fronde des Pigeons et la brusque reculade du gouvernement sonne comme un cruel désaveu.

Que François Hollande et Jean-Marc Ayrault subissent la mauvaise humeur du grand patronat, c'était plus qu'attendu. Et peut-être même espéré par une partie de la gauche. Quand un Bernard Arnault (LVMH) envisage de demander la nationalité belge ou quand François-Henri Pinault (PPR) dénonce «l'idéologie politique» du gouvernement en matière de fiscalité, n'est-ce pas le signe que ce gouvernement mène une «autre politique» que celle de Nicolas Sarkozy? En revanche, la mobilisation des entrepreneurs, quelles que soient leurs arrière-pensées fiscales, tombe très mal. Car Matignon espérait bien des PME un soutien, sinon affirmé, au moins tacite, à sa politique économique. Il y avait dans le programme des 60 mesures de Hollande de quoi les satisfaire largement: un taux d'imposition réduit (30% pour les petites et moyennes, et 15% pour les très petites), un crédit d'impôt recherche plus accessible et élargi, et une amélioration des conditions de financement.

Contre-vérité. Sauf que le gouvernement a finalement choisi de repousser sine die sa réforme de l'impôt sur les sociétés. Motif? Trop cher. Alors, quand les entrepreneurs-propriétaires ont découvert qu'ils seraient taxés à 60% en cas de revente de leurs actions, ils ont eu le sentiment d'avoir été roulés dans la farine.

Au final, la communication autour de ce budget de crise aura été une vraie catastrophe. Le Premier ministre s'est d'abord emmêlé les pinceaux avec cette contre-vérité des 9 Français sur 10 qui seraient épargnés par les hausses d'impôts; la droite en a profité, s'est aussitôt engouffrée dans la brèche et a réussi à installer l'idée que les classes moyennes allaient payer au moins autant que les plus aisées. Ce qui est faux. Et puis il y a eu le mouvement des «Pigeons». Résultat, aujourd'hui, 54% des Français, selon un sondage BVA pour Challenges, considèrent que la répartition du plan de 30 milliards d'économies est inéquitable.

GRÉGOIRE BISEAU



Marc Simosini est le fondateur de iFrance, revendu pour 182 millions d'euros en 2000, et de Meetic, dont il a cédé ses parts pour 55 millions. En 2009, il crée le fonds Jaïna Capital pour soutenir des jeunes entreprises de la high-tech.



Jean-David Chamboredon, signataire de la tribune contre le projet, est le président du fonds d'investissements Isaï fondé par Pierre Koscius-ko-Morizet, qui gère 70 millions d'euros. Il est assujetti à l'ISF.



Pierre Chappaz, fondateur de Kelkoo et de Ebuzzing (ex-Wikio), soutient les Pigeons dans le Monde. Installé en Suisse, il a revendu son entreprise à Yahoo! en 2005 pour 475 millions d'euros, échappant aux taxes françaises. Le ministre de l'Economie a tenté de minimiser l'ampleur des concessions accordées aux frondeurs.

Pierre Moscovici nie toute reculade

est un chiffre qui a cristallisé la fronde. 60%: ce taux de taxation des plus-values en cas de cession de valeurs mobilières (vente de parts du capital d'une entreprise) dénoncée comme une spoliation par une volée de start-upers, a-t-il eu raison, par son énormité, du gouvernement? De fait, hier, Pierre Moscovici a reculé devant l'obstacle et annoncé qu'il ne toucherait pas aux fondateurs de PME. Il l'a confirmé à la sortie d'une réunion avec un quarteron d'entrepreneurs parmi lesquels Geoffroy Roux de Bézieux, de Virgin Mobile, et Olivier Duha, de Webhelp, et président de Croissance Plus. «Il y a eu, chez les patrons, une émotion qu'on peut entendre, a commenté le ministre. Les plus-values de cessions dégagées par un entrepreneur qui vend sa PME après l'avoir développée, c'est la rémunération de son travail et de ses efforts et cela ne peut en aucun cas être assimilé à de la rente.» Dont acte.

Cession. Ces entrepreneurs vont donc sortir du champ du dispositif, prévu par le projet de loi de Finances 2013. Ils retrouveront leur régime antérieur, soit un prélèvement forfaitaire de 19% auquel s'ajoutent 15,5% de retenues sociales (CSG et CRDS), soit environ 34,5% au total. Autre assouplissement qui concerne cette fois tous les investisseurs : le produit de leurs cessions, s'il est réinvesti dans une entreprise, sera exonéré d'impôt pour la totalité du montant réinvesti, et non plus seulement s'il en réinvestit 80% comme dans la mouture actuelle du PLF.

La difficulté sera de faire le distinguo entre celui qui a créé sa boîte ou participé à son développement et celui qui vit de ses rentes. «Mais cela, on sait faire», commentait-on dans l'entourage de Fleur Pellerin, renvoyant le travail aux services fiscaux.

Pour autant le chiffre de 60% martelé par les Pigeons sur la Toile est loin de refléter la réalité de la réforme inscrite dans le projet de budget 2013. D'abord, parce qu'il s'agit d'une tranche d'imposition marginale et qu'elle culmine en fait à 58%, si l'on ajoute les 15,5% de prélèvements sociaux. Ensuite parce que le gouvernement avait imaginé un aménagement pour les investisseurs déjà présents au capital d'entreprises. Leurs plusvalues réalisées en 2012, 2013 et 2014, donnaient ainsi lieu à un système de quotient, à l'image du quotient familial, en fonction du nombre d'année de détention, pour minorer fortement leur taux d'imposition. Un système, efficace pour les petits investisseurs qui ont par ailleurs de faibles revenus, mais qui a peu d'effets correcteurs pour les gros patrimoines. **Taux marginal.** Autre filet: un dispositif

d'abattement permettait après cette période de transition, de réduire la base imposable en fonction du nombre d'année de détention. 5% entre deux et quatre ans, 10% de quatre à six ans, puis 5 points par année supplémentaire, jusqu'à 40% la douzième année... A noter, enfin, que les plus-values réalisées par un investisseur à l'occasion de la cession

de ses parts sont ajoutées à ses revenus d'activité pour le calcul de son impôt, dont le barème est progressif. Exemple: pour 300 000 euros de revenus (de tout type, plus-values et salaires) perçus en 2012 et deux parts fiscales (couple marié), l'impôt qui sera dû (90 000 euros) ne représente qu'un prélèvement moyen de 31,6%, bien loin du nouveau taux marginal à 45% fixé pour les revenus au-dessus de 150 000 euros annuels.

CATHERINE MAUSSION



Novices en politique, les initiateurs du mouvement sont désormais cornaqués par des «gros» du Web.

Des Pigeons genre perdreaux de l'année

e mouvement des Pigeons? Un envol spontané en dehors √ de toute récupération politique par «des réseaux UMP»... C'est en tout cas ce qu'affirment les jeunes créateurs de start-up à l'origine du buzz

Vendredi 28 septembre, Jean-David Chamboredon, associé du fonds d'investissement ISAI, qui regroupe des business angels français, signe une tribune contre la loi de finances 2013 qui serait par essence «anti start-up». Sur Facebook, une bande d'«amis» partage sa révolte en discussion privée et ouvre une page toute simple pour rouspéter contre la loi: «Les Pigeons, mouvements de défense des entrepreneurs français.» Ils brandissent en étendard un slogan -«We are Pigeons»- pompé sur celui des Anonymous, un mouvement libertaire du Net bien éloigné de leurs préoccupations libérales. Et pestent, pêle-mêle, contre les dispositions de la loi fiscale pour les créateurs de start-up, celles qui concernent les business angels et l'augmentation des charges sociales pour les auto entrepreneurs, pour-tant sans rapport. En une nuit, la page gagne 400 fans; ils ouvrent ensuite un compte Twitter. Les Pigeons de la première heure, Carlos Diaz, cofondateur des sociétés Bluekiwi et Kwarter (aujourd'hui basé à San Francisco), Pascal Mercier, fondateur de Global Equities, et Fabien Cohen, créateur du réseau social Whoozer, invitent leurs connaissances. Une multitude de pigeons anonymes et d'entrepreneurs en vue sur les réseaux sociaux se greffent à leurs revendications.

Manifestation. Tous reprennent les arguments de Jean-David Chamboredon. «Ce projet de loi est injuste parce qu'il fait l'amalgame entre le capital investi par des jeunes entrepreneurs comme moi, les business angels qui misent sur l'économie réelle et les revenus du capital des boursicoteurs et des collectionneurs d'art», enrage Fabien Cohen. Pour créer sa start-up, il a emprunté 4000 euros à ses parents et sou-

«Leur éveil politique date d'il y a une semaine. Ils ont peur d'être assimilés à l'UMP. »

Arnaud Dassier militant du MoDem et sympathisant du mouvement

haite voir son capital grossir sans être trop taxé si le business prend. L'idée d'une manifestation pour le 5 octobre est lancée. Mais les pigeons, sans passé de militants, ne savent même pas comment demander une autorisation à la préfecture. «J'ai proposé de les mettre en contact

avec ceux aui avaient organisé la manifestation en faveur de la réforme des retraites en 2003, ils ont refusé net de peur d'être assimilés à l'UMP, raconte Arnaud Dassier, sympathisant des pigeons, patron d'Allomedia et militant Modem. Leur éveil politique date d'il y a une semaine!»

«Écosystème». Le mouvement refuse de désigner des représentants. «Certains jeunes entrepreneurs ont peur que ça porte tort à l'image de leur

TPE», avance un des community managers du mouvement. Résultat, ce sont des gros du Web qui se sont emparés de la problématique, excluant les jeunots. Le groupe de business angels recu à Bercy hier après-midi comprend notamment Marc Simoncini (Meetic) et Geoffrov Roux de Bézieux (Virgin Mobil), mais ne compte pas un seul des start-upers «pigeonnés». Ces têtes d'affiches, millionnaires du Web pour certains, n'ont pas récupéré le mouvement au sens propre, mais profité de sa portée médiatique: 46 000 fans sur la page Facebook ça pèse. Les volatiles du web restent pourtant solidaires des business angels. «Notre principal objectif est de lever des fonds pour faire tourner nos start-up. Si les investisseurs sont surtaxés, ils seront plus réticents à rejoindre nos sociétés. Nous avons peur que cette taxe tue l'écosystème entrepreneurial français». détaille Fabien Cohen.

Hier, un appel à une manifestation virtuelle a été lancé. Le principe ? Recueillir d'ici samedi des témoignages vidéo de sympathisants. Du pur mouvement social 2.0.

LÉA LEJEUNE

DÉSINTOX

Quand Ayrault fauche à Sarkoży sa taxe sur les transactions



«Et puis la taxe européenne sur les transactions financières... Nous n'avons cessé de la demander. Et le gouvernement précédent nous disait que jamais nos partenaires n'y consentiraient. Elle avait été abandonnée par le président précédent!»

Jean-Marc Avrault le 2 octobre à l'Assemblée

a taxe européenne sur les transactions finan-⊿cières, c'est un peu l'argument pour faire passer la pilule du traité budgétaire européen aux socialistes. Ce mardi à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault s'en est aussi servi pour tacler la droite. Et le Premier ministre d'affirmer que cette taxe, c'est le gouvernement Hollande qui l'a sauvée : «Et puis la taxe européenne sur les transactions financières...

Nous n'avons cessé de la demander. Et le

gouvernement précédent nous disait que jamais nos partenaires n'y consentiraient. Elle avait été abandonnée par le président précédent! Ét bien elle sera mise en place dans le cadre d'une coopération ren-

ais le Premier ministre a la mémoire sélective. Certes cette taxe est bien une des avancées qui témoignent selon, le PS, de la réorientation de l'Europe initiée par le nouveau président français. En revanche, il est faux de dire, comme le fait Jean-Marc Ay rault, que Hollande a ressuscité un projet «abandonné par Nicolas Šarkozy».

. Car si le projet de la taxe sur les transactions financières, dite «taxe Tobin» a d'abord été défendu par les socialistes et les altermondialistes depuis les années 90, et critiqué par la droite, le camp Sarkozy s'est réapproprié le sujet à l'arrivée de la crise. Jusqu'à en faire un faire un des principaux faire-valoir de sa politique.

Un projet de taxation initial prévoyant un taux de 0,1% sur les actions et les obliga-

tions et de **DÉSINTOX** 0,01% sur les autres

produits financiers, est présenté par la Commission européenne en septembre 2011. Il est alors largement porté par l'Allemagne... et la France. C'est même le principal cheval de bataille du tandem franco-allemand lors du G20 de Cannes, en novembre 2011. Nicolas Sarkozy a réussi une première: inscrire le projet de taxe dans le communiqué final du G20.

Pour corriger son image de président des riches, Nicolas Sarkozy décide, à l'approche de l'élection présidentielle - contre l'avis de la chancelière allemande - que la France «n'attendra pas que tous les autres pays de l'Union soient d'accord». Et annonce son intention d'instaurer d'abord une version française

de la taxe, en conservant le taux à 0,1% sur la vente des actions. La proposition est votée en février 2012, sous le dernier gouvernement Fillon. La taxe française entrera en vigueur le ler août, trois mois après l'élection de Hollande. Pour marquer le coup et renflouer les caisses, les socialistes décident alors de doubler son taux. Le gouvernement espère en retirer 360 millions d'euros pour cette année et jusqu'à 1,6 milliard dans les meilleurs scénarios. Près de 109 entreprises sont concernées: celles qui ont leur siège social en France et pèsent plus d'un milliard d'euros en Bourse.

En revanche, il est vrai que la conversion de la droite à cette vieille revendication altermondialiste a été pour le moins tortueuse. En juin 2011, une proposition de résolution européenne, d'initiative socialiste, est votée à la quasi-unanimité par l'Assemblée. Puis, le Sénat, à majorité socialiste choisit d'aller plus loin en votant une taxe française de 0,05%Mais sur ordre de Sarkozy, le gouvernement la rejettera, arguant: «La France ne peut légiférer seule.»

Aujourd'hui, le projet européen est au statu quo. Il ne concernera sans doute pas l'UE des 27, car plusieurs pays – le Royaume-Uni, la Suède, ou les Pays-Bas - sont farouchement contre. Pour qu'elle puisse être effective. Paris et Berlin doivent convaincre au moins neuf Etats membres. Un objectif que le gouvernement espère toujours pouvoir atteindre avant la fin de cette année.

SARAH BOSQUET









La résurrection de Mitt Romney en candidat modéré

Opposé à un Obama terne et peu inspiré, le challenger républicain a recentré son image et s'est montré incisif lors du duel télévisé de mercredi.

Par **LORRAINE MILLOT**Correspondante à Washington

ouriant et offensif, courtois et percutant, presque drôle et charmeur... Le Mitt Romney apparu mercredi soir au premier débat qui l'opposait à Barack Obama a bluffé tous ceux qui le connaissaient mal encore, ou avaient fini par se laisser convaincre que l'ancien patron du fonds d'investissement Bain Capital n'était qu'un financier puant, raide et coincé. Le «vrai Romney» s'est enfin révélé, pouvaient triompher hier les républicains qui, jusqu'à la veille de ce débat, commençaient à désespérer de leur candidat. Mitt Romney a surtout réussi mercredi soir à se poser en modéré et rassembleur, à mille lieux des outrances précédentes de la campagne et du «candidat des riches» dépeint par les démocrates. Il a désamorcé toutes les attaques d'Obama en assurant - sur le même ton toujours posé – que non, il ne prévoit pas de faire de nouveaux cadeaux fiscaux aux riches, ni de démanteler l'assurance maladie publique, ni de creuser les déficits ou abolir toute régulation... Romney s'attendait, bien sûr, aux assauts du Président sur ses propositions ou celles de son colistier, Paul Ryan, qui ont vraiment de quoi effrayer. Avec un bel aplomb, il a tout nié en bloc et renvoyé Obama dans les cordes: «J'ai cinq fils. J'ai l'habitude de m'entendre répéter des choses pas vraies, dans l'espoir que je finisse par y croire.»

VIREVOLTE. «Romney a surtout été particulièrement convaincant lorsqu'il a rappelé comment, en tant que gouverneur au Massachusetts, il a su travailler avec les démocrates, souligne Ron Scott, journaliste qui suit sa carrière à Boston depuis

plus de vingt ans et lui a consacré une biographie (1). Ce que veulent savoir les électeurs aujourd'hui, ce n'est pas ce que Mitt Romney voudrait faire dans un monde idéal, mais comment il serait capable de travailler efficacement avec les forces politiques telles qu'elles sont. C'est bien ce que Romney a réussi faire, sur la santé ou la création d'emplois il a signalé qu'il est prêt et capable de travailler avec l'autre bord pour faire avancer les choses.»

Les démocrates pourront objecter que cette réincarnation de Romney en «mo-déré» n'est qu'une nouvelle virevolte du andidat, qui mue et se contorsionne au gré de ses campagnes électorales: centriste lorsqu'il œuvrait au Massachu-

setts, il s'était ensuite présenté comme alternative conservatrice à John McCain en 2008, avant de se déporter encore plus à droite lors de la primaire républicaine de cette année, avant ce nouveau tête-à-queue. Beaucoup d'observateurs ont trouvé suspects aussi ses emprunts à Ronald Reagan, mercredi. «Ses cheveux ou ses attitudes étaient presque reaganiens. C'était très certainement voulu», relève Ron Scott, son biographe. Mais peut-être Romney s'est-il montré si convaincant justement car il revenait à des positions qui sont vraiment les siennes. «Le Romney du débat était le plus proche du Romney qu'on a connu durant l'essentiel de sa carrière politique», estime Eric Ostermeier, professeur à l'université du Minnesota et auteur du blog Smart Politics. Ce Mitt Romney-là est également le plus proche de son père, l'ancien gouverneur du Michigan qui avait tenté une candidature malheureuse à la présidence en 1968, pourront ajouter les amateurs de psycho politique

Si le candidat républicain a si bien crevé l'écran, c'est aussi car son adversaire n'était pas vraiment au rendez-vous: Barack Obama est apparu particulièrement terne et peu inspiré, le nez le plus souvent baissé sur ses notes, tandis que Romney lâchait rarement sa proie des yeux. «le ne peux pas croire ce que je suis en train de dire, mais Obama donne l'impression d'avoir vraiment besoin d'un téléprompteur», a tweeté à chaud l'humoriste Bill Maher, connu notamment pour avoir versé un million de dollars

(plus de 765 000 euros) à la campagne du président sortant. «Obama ne donne pas l'impression d'être candidat pour le job, contrairement à Romney», assassinait un autre de ses tweets. «Romney a visiblement bénéficié de son expérience de la primaire républicaine et des 19 débats auxquels il avait dû participer, compare Eric Ostermeier. Il est apparu très à l'aise, agressif mais jamais discourtois à l'égard du Président. Il a réussi à parler des gens broyés par la mauvaise conjoncture économique, sans tomber pour autant dans le lugubre. C'est Obama qui, même dans son langage corporel, avait l'air morose, commençant et terminant le débat par la situation trouvée à son arrivée à la présidence il y a quatre ans, comme s'il se cherchait encore des excuses.

FINANCE. Tous ceux qui connaissent Mitt Romney n'ont guère été surpris par le formidable «VRP de lui-même» apparu mercredi soir. Ses études à Harvard, suivies de vingt-cinq années dans la finance, à analyser les marchés, tracer de nouvelles opportunités et vendre ses solutions, finissent par porter leurs fruits. «Il sait comment conclure une affaire, explique son biographe. Son approche de la course électorale, c'est: qu'est-ce que je dois faire d'abord pour gagner la primaire, puis qu'est-ce que je dois faire pour gagner l'élection? S'il gagne, sa question sera ensuite : qu'est-ce que je dois faire pour gouverner ce pays? S'il gagne, je m'attends d'ailleurs à ce qu'il gouverne plutôt sur cette ligne modérée qu'on a vue mercredi.»





Romney a pris le dessus sui le président Ohama. mercredi soir, à l'université de Denver.

BOURG. REUTERS

Après avoir tant surpris, Mitt Romney risque de décevoir lors des deux pro chains débats avec Barack Obama, prévus les 16 et 22 octobre (d'ici là, leurs colistiers devront aussi s'affronter, le 11 octobre). «Obama aura surtout une chance de se rattraper lors du second débat, prédit Ron Scott. Mais Romney devrait bien s'en tirer lors du troisième et dernier débat aui sera consacré à la politique étrangère. Les derniers développements au Moyen-Orient ne sont pas bons pour le Président et Mitt Romney pourra également jouer de sa bonne relation avec

Benyamin Nétanyahou, le Premier ministre israélien. Même si l'on pense que Nétanyahou est fou, Mitt Romney pourra faire valoir qu'il vaut mieux le connaître à fond pour bien le gérer.»

Après s'être beaucoup moqués de ses gaffes, les médias américains étaient en tout cas presque unanimes hier et louaient la performance de Mitt Romney: on lui sait gré d'avoir enfin remis un peu de suspense dans cette course à la Maison Blanche. -

(1) «Mitt Romney: An Inside Look at the Man and His Politics», Lyons Press

REPÈRES

«Ce fut un désastre pour le Président. Ses exposés mous et laborieux pourraient avoir poussé beaucoup d'indépendants à accorder un second regard à Romney.»

Andrew Sullivan blogueur au Daily Beast

d'intentions de vote pour Barack Obama. Le Président mène la course face à Mitt Romney (46%), au dernier baromètre RCP qui fait la moyenne des sondages réalisés avant le débat.

LES DUELS TÉLÉVISÉS À VENIR

Le prochain débat, jeudi, sera le seul à opposer les deux candidats à la vice-présidence, Joe Biden et Paul Rvan. Anticipé comme un débat «entre Einstein et Forrest Gump», le match se déroulera depuis une université du Kentucky. Le 16 octobre. Barack Obama et Mitt Romney

se retrouveront pour un deuxième débat, sur la politique intérieure et cis» sélectionné par l'institut Gallup troisième et dernière joute, dédiée à la politique étrangère.

Le débat à Denver, axé sur l'économie, a tourné à l'avantage de Romney.

Un premier round à sens unique

es télévisions américaines, qui ne lésinent jamais sur les des échantillons d'électeurs mercredi soir pour suivre en direct le premier débat présidentiel entre Barack Obama et Mitt Romney. Après une heure et trente minutes d'échange, le verdict était unanime: pour ceux qui avaient été rassemblés, notamment les indécis, le candidat républicain avait remporté la partie. «Romney était plus direct et plus énergique», a résumé une étudiante de l'université de Denver (Colorado), où se tenait l'événement. Dans un sondage «instantané» mis en place par CNN, 67% des personnes interrogées étaient du même avis.

Pour sa première prestation face à Obama, Romney aura au moins

réussi l'un de ses plus gros paris: apparaître «présidentiable». Durant une grande partie de la soirée, il a inlassablement répété le

même message, assurant qu'Obama n'avait pas su sortir le pays de l'une des plus grandes récessions de l'histoire et qu'il avait, lui, les movens de le faire, «Romney s'est clairement présenté comme une alternative, estime Susan Mc-Manus, professeure de sciences politiques à l'université de Floride du Sud. En politique américaine, on dit souvent que celui qui l'emporte est celui qui va au-delà des attentes. Ce qu'a su faire Romney en se concentrant notamment sur l'emploi.» Passe d'armes. Dans ce débat consacré à l'économie, les deux hommes ont tenté de séduire la classe moyenne américaine, directement touchée par la récession. La passe d'armes la plus intense s'est ainsi déroulée autour du programme de réduction d'impôts prôné par le candidat républicain. «Vous voulez des baisses d'impôts de plus de 5 000 milliards de dollars», a martelé Obama, accusant son adversaire de vouloir «rendre les riches encore plus riches». Pour la première fois de manière aussi directe, Romney a répondu qu'il

ne baisserait pas les impôts des revenus les plus élevés, sans pour autant détailler les exemptions qu'il compte mettre en place. Sur la réforme de santé poussée par le locataire de la Maison Blanche et baptisée «Obamacare» par les républicains («j'en suis arrivé à apprécier ce terme», a plaisanté le Président), Romney s'est contenté une nouvelle fois d'assurer qu'il ferait invalider la loi.

«Rouillé». Hier, certains démocrates regrettaient qu'Obama n'ait pas été plus agressif dans ses échanges. Le Président n'a pas même évoqué la récente gaffe de Romney sur les 47% d'Américains qui se considèreraient comme des «victimes» et vivraient, selon ce dernier, au crochet du gouvernement. Il n'a pas non plus men-

«Barack Obama avait un peu le syndrome des présidents en place, qui sont trop sûrs d'eux et ne se préparent pas assez.»

Susan McManus professeure de sciences politiques

tionné le passé de Romney à la tête de son fonds d'investissement Bain Capital, alors que la campagne démocrate dépeint depuis des mois l'ex-gouverneur du Massachusetts comme un capitaliste sans merci. «Obama m'a paru un peu rouillé, poursuit Susan Mc-Manus. Il avait un peu le syndrome des présidents en place, qui sont trop sûrs d'eux et ne se préparent pas assez.» Reste à savoir si ce premier débat permettra à Romney de refaire son retard dans les sondages, alors qu'il reste 3 points derrière Barack Obama au niveau national.

Le New York Times assurait hier que le débat «n'avait pas été très utile», regrettant que les deux hommes n'aient pas été plus précis dans leurs propositions. L'entourage de Romney, de son côté, restait volontairement prudent et affirmait que la donne n'avait pas encore changé. Tout en donnant rendez-vous pour les débats à venir, les 16 et 22 octobre.

De notre correspondant à New York FARRICE ROUSSELOT

internationale, où un public «d'indépourra poser des questions. La le 22 octobre, sera entièrement

CULTURESMOND

Florian Delorme - 11h/11h50 - du lundi au vendredi

Chaque vendredi en partenariat avec





Syrie: la Turquie bombe le torse

Ankara a répliqué aux attaques syriennes pour rétablir sa crédibilité militaire face à Damas.

Par MARC SEMO

artillerie turque a continué, hier matin, à bombarder des positions de l'armée syrienne en représailles contre les tirs qui, mercredi, ont tué cinq civils dont un enfant dans le village frontalier d'Akcakale. Saisi par la Turquie, le Conseil de sécurité de l'ONU devait faire une déclaration hier soir condamnant Damas dans ce qui est le plus grave incident armé depuis dixhuit mois entre ces deux pays qui partagent plus de 800 kilomètres de frontière.

Y A-T-IL UN RISQUE D'ESCALADE?

«La Turquie ne cherche pas la guerre avec la Svrie, mais elle est capable de protéger ses frontières et de mener si nécessaire des représailles», écrivait hier sur son compte Twitter Ibrahim Kalin, conseiller du Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan. Très martial, ce dernier déclarait à l'issue d'une réunion de crise que «la Turquie ne laissera jamais impunies de telles provocations du régime syrien qui menacent notre sécurité nationale», tout en rappelant qu'elle agirait «dans le respect du droit international». Le régime syrien a présenté ses condoléances et annoncé l'ouverture d'une enquête, mais Ankara n'en est pas moins déterminé à montrer sa force.

Le Parlement a voté hier par 320 voix (notamment celle de l'AKP, le parti issu du mouvement islamiste au pouvoir depuis 2002), contre 129 (celles du CHP, la principale force de l'opposition de gauche, et du BDP, le parti prokurde) une motion autorisant une opération transfrontalière en cas de nécessité. La mise en garde est donc explicite.

La réaction des autorités est cette fois d'autant plus forte qu'elles avaient été prises au dépourvu en juin lorsqu'un missile sol-air syrien – vraisemblablement

tiré avec l'accord des conseillers russes –

avait abattu un avion de reconnaissance turc, tuant ses deux pilotes. L'armée avait dès lors renforcé son déploiement à la frontière et annoncé qu'elle répondrait immédiatement à toute menace. D'où cette réaction dure alors que les incidents se multiplient. Sans compter que la



Des soldats turcs à la frontière syrienne, hier. Ankara a autorisé des opérations militaires transfrontalières en cas de nécessité. PHOTO MURAD SEZER REUTERS

Turquie peut se prévaloir du soutien de l'Otan, dont elle est le pilier du flanc sud-est, et de Washington.

QUELLE EST LA STRATÉGIE D'ANKARA DANS CETTE CRISE?

Les autorités turques se trouvent face à un double défi. Celui des réfugiés syriens qui affluent en nombre croissant, officiellement déjà 93000, et celui de la guérilla kurde. Le régime de Damas, constant soutien des combattants kurdes turcs du PKK qui mènent la lutte armée contre Ankara depuis 1984, a depuis juillet évacué ses forces des zones kurdes du nord de la Syrie. Le PYD, le parti kurde sy-

rien frère du PKK, a pris le contrôle d'une bonne partie de la ré-

gion, notamment dans le Nord-Ouest, ce qui inquiète les Turcs. «Nous ne tolérerons aucune menace du PKK, de groupes qui lui sont affiliés ou d'autres organisations terroristes», affirme le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, répétant aussi que son pays ne peut accueillir plus de 100 000 réfugiés. La frontière avait déjà été fermée début septembre pour ralentir le flot et, désormais, la police turque traque les réfugiés qui se sont installés hors des camps. La population locale, en partie alaouite, leur est toujours plus hostile

Dans ce contexte tendu, Ankara a plusieurs fois évoqué la création de zones tampons dans le nord de la Syrie pour abriter les civils fuyant les combats avec un dispositif militaire de protection turc... Ce qui permettrait de garder un œil sur les

«Nous espérions que Bachar serait un Gorbatchev, il a été un Milosevic.»

Ahmet Davutoglu ministre turc des Affaires étrangères

Kurdes. Une solution aussi évoquée à Paris et Washington. Mais la création de telles zones, et leur protection, impliquerait un clair mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, où tout est bloqué par les vetos russe et chinois. De fait, aujourd'hui, la Turquie clame se trouver toujours plus seule en première ligne.

QUELLE EST LA MARGE DE MANŒUVRE TURQUE?

Dans cette crise, Ankara n'a que peu de latitude. L'AKP était resté prudent durant des mois, appelant juste Bachar al-Assad «à écouter son peuple». La normalisation avec la Syrie a été pendant près d'une décennie le pilier de la politique de «zéro problème avec les voisins».

«Nous espérions que Bachar serait un Gorbatchev, il a été un Milosevic», dit Davutoglu pour justifier la volte-face de juin 2011. Depuis, Ankara a pris fait et cause pour la «révolution syrienne», accueillant les premières réunions d'un Conseil national grigne de misé pas les Frènces.

tional syrien dominé par les Frères musulmans et des bases arrière à l'Armée syrienne libre.

Mais l'opinion reste très hostile à toute ingérence en Syrie, cela aussi

bien parmi les alévis (un tiers de la population), proches des alaouites syriens, que parmi les sunnites. Un sondage Metropoll relève ainsi que 76% des Turcs sont opposés à une intervention (58% si c'est avec l'Otan) et qu'à peine 28% approuvent la politique de soutien à la révolution syrienne.

Le gouvernement ne peut pas négliger ce facteur même si, après le bombardement d'Akcakale, une bonne partie de la presse demande vengeance. De nombreux Turcs craignent des métastases de la crise dans leur pays avec une montée en puissance des opérations des séparatistes kurdes, voire des tensions entre sunnites et alévis.

La marge de manœuvre des autorités est aussi réduite par la dépendance énergétique du pays qui importe la quasi-totalité de son gaz d'Iran et de Russie, les deux principaux protecteurs de Damas. En outre, l'armée n'est pas au mieux après les enquêtes sur de présumés complots anti-AKP qui ont décapité une partie du commandement.

REPÈRES

DÉCRYPTAGE



«Cette motion [autorisant une opération transfrontalière, ndlr] n'est pas une motion pour la guerre.»

Besir Atalay vice-Premier ministre turc

LES FAITS DU JOUR

A Alep, les combats se sont poursuivis hier entre rebelles et forces gouvernementales au lendemain d'un triple attentat à la voiture piégée, qui a fait 48 morts, en majorité des militaires. A Damas, 21 membres de la force d'élite de la garde républicaine ont été tués hier à Qoudsaya, en banlieue, par une explosion suivie d'échanges de tirs, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

L'HISTOIRE

AU PAKISTAN, LES MARCHANDS DE DRAPEAUX SE RÉGALENT

Les drapeaux américains se vendent comme des petits pains au Pakistan. Avec le film l'Innocence des musulmans, les affaires sont reparties de plus belle A raison de 1 à 12,5 euro pièce, Naveed Haider, propriétaire d'une fabrique de drapeaux en papier, se frotte les mains. Il en produit dix fois plus en période de manifestations. A peine achetés, ils sont brûlés en place publique. L'anti-américanisme est fort et le Star Spangled Banner a même éclipsé le drapeau du voisin indien. Avec l'antisémitisme ambiant, la vente de drapeaux israéliens se porte aussi plutôt bien. L'organisation religieuse Jamaat-e-Islami a conclu un accord avec une imprimerie, alors que la Jamaat-ud-Dawa a sa propre unité de fabrication. Le Mailis-e-Wahadatul Muslimeen se targue de pouvoir en produire 500 par heure grâce à des accords avec des imprimeries. Une activité dopée quand l'autodafé est assuré d'apparaître en ouverture du journal télévisé.

LES GENS



LE CAMBODGIEN HUN SEN S'EN PREND À L'ONU

Le Premier ministre cambodgien, Hun Sen, au pouvoir depuis 1985, a fraîchement rappelé hier au personnel des Nations unies dans son pays qu'ils n'étaient que «des touristes de longue durée». Il n'a pas supporté un rapport sur les droits de l'homme précisant que sa population était «de plus en plus désespérée et malheureuse». A 61 ans, ce n'est pas la première fois que Hun Sen s'en prend à l'ONU. En 2009 et 2011, un rapporteur des droits de l'homme et un chef de bureau avaient dû quitter le pays après des pressions de Phnom Penh. La répression contre sa population elle, ne faiblit pas.

PHOTO REUTER



Le président afghan, Hamid Karzaï (à droite), hier à Kaboul. PHOTO MASSOUD HOSSAINI. AFP

Elections afghanes: le pari risqué de Karzaï

PRÉSIDENTIELLE Avec le retrait des armées étrangères, la tenue du scrutin en 2014 paraît très hasardeuse.

année 2014 s'annonce chargée pour le gouvernement afghan. Outre le retrait des armées étrangères et leur remplacement par des forces afghanes sous-équipées et mal formées, il devra gérer l'or-ganisation de l'élection présidentielle. Alors que les rumeurs d'un report ou d'une anticipation du scrutin se sont multipliées ces derniers mois, le président afghan a affirmé hier qu'il se déroulerait comme prévu en 2014, selon le calendrier fixé par la Constitution. «L'élection aura lieu. Mon mandat serait considéré illégitime, même s'il n'était prolongé que d'un seul jour», a-t-il déclaré depuis les jardins de son palais pré-

sidentiel de Kaboul. Fraudes. Reste toutefois à l'organiser. En 2009, alors que le gouvernement bénéficiait du soutien de plus de 100 000 soldats étrangers, les talibans avaient organisé environ 150 attaques à travers le pays. Qu'en sera-t-il en 2014, quand il ne restera plus au maximum que quelques dizaines de milliers de militaires américains et de l'Otan? «Au vu des avancées prévisibles des talibans, il sera extrêmement difficile, voire impossible, d'organiser des élections dans les zones rurales du sud et de l'est du pays qui seront hors de contrôle du gouvernement», explique Gilles Dorronsoro, profes-seur à la Sorbonne et auteur d'un récent rapport pour la

fondation Carnegie intitulé «Dans l'attente des talibans en Afghanistan».

A priori, le gouvernement pourrait limiter l'installation des bureaux de vote aux villes et chefs-lieux de districts. «Mais rien ne dit que les électeurs se déplaceront si

«Rien ne dit que les électeurs se déplaceront si la sécurité n'est pas assurée.»

Gilles Dorronsoro professeur de sciences politiques à la Sorbonne

la sécurité n'est pas assurée», poursuit Gilles Dorronsoro. En 2009, déjà, seuls 30% des électeurs avaient voté lors d'un scrutin discrédité par des fraudes massives.

Hamid Karzaï pourrait également être tenté d'organiser une Loya Girga, une assemblée formée de notables et de responsables tribaux, qui désignerait directement le président sans passer par le vote des électeurs. Cette perspective inquiète d'ores et déjà les responsables des partis d'opposition.

Le Conseil de coopération, qui regroupe une vingtaine de formations politiques, a prévenu le mois dernier que l'Afghanistan plongerait dans «une sérieuse crise» si le scrutin n'était pas organisé selon les règles constitutionnelles

Pour éviter un chaos que de plus en plus d'experts jugent inévitable, la communauté internationale et le gouvernement afghan tentent d'engager le plus rapidement possible des négociations avec les talibans. En visite mercredi à Washington, le ministre afghan des Affaires étrangères. Zalmai Rassoul. a pro-

mis que Kaboul
«poursuivrait
avec force le processus de paix».
«C'est ce que
mérite le peuple
afghan et le plus
sûr chemin pour

mettre fin au cycle de violences en Afghanistan», a-t-il ajouté.

Contacts. Mais si des contacts existent, le «processus de paix» vanté par Rassoul n'a rien de concret. Les dernières discussions sérieuses remontent au printemps. Elles ont achoppé lorsque les Etats-Unis ont refusé de libérer cinq anciens responsables du régime taliban détenus à Guantánamo.

Depuis, seules des «discussions à propos des discussions» ont eu lieu. L'une d'elles s'est tenue en juin à Chantilly (Oise). Réunissant des diplomates français et des représentants afghans, dont le mollah Abdul Salam Zaeef, ancien ambassadeur des talibans au Pakistan, elle visait seulement à prendre des contacts et amener les différentes factions à se rencontrer en vue de l'après-

LUC MATHIEU

VU DE CARACAS Par GÉRARD THOMAS

Le mausolée de Bolívar ne laisse pas les Vénézuéliens de marbre

ne énorme vague de béton de 50 mètres de haut ornée de carrelage crème semble vouloir engloutir le Panthéon national, une jolie église de style gothique. En plein centre historique de Caracas, dans le quartier d'Alta Gracia, le mausolée à la gloire de Simón Bolívar (1783-1830), héros de l'indépendance, et l'esplanade qui l'entoure sont en phase de construction terminale.

Le monument, voulu par le président Hugo Chávez en hommage au général devenu le symbole de la République bolivarienne du Venezuela, suscite une féroce polémique dans la capitale. «C'est une horreur, comment on peut construire un truc aussi laid?» se lamente ainsi l'un des gardes en faction devant le Panthéon en désignant la structure métallique déjà rouillée de l'œuvre d'art. Des passants secouent dubitativement la tête en évaluant les dégâts tandis qu'un groupe de gamins profite du lieu désert pour disputer une partie de base-ball. Francisco Sesto, ministre de la Transformation révolutionnaire du Grand Caracas, estime pour sa part que Bolívar «n'était pas conservé selon son rang» dans le vieux Panthéon, tandis que des historiens doutent que le général eut goûté «une réalisation aussi pharaonique et napoléonienne».

L'édifice, qui aurait coûté environ 116 millions d'euros - sans compter d'éventuels «dépassements» qui se règlent généralement de la main à la main - abritera en sous-sol les restes de Bolívar dans un cercueil de cèdre originaire des forêts vénézuéliennes, orné de pierres précieuses et posé sur un socle de granit. La dernière demeure du général sera accessible via un vestibule communiquant avec le Panthéon. La date de l'inauguration par le Président, qui se pose en héritier politique du grand disparu et brigue une nouvelle réélection lors de la présidentielle du 7 octobre, n'a pas encore été fixée.

Il y a deux ans, Chávez avait fait exhumer la dépouille de Bolivar et demandé à des historiens, légistes et spécia-listes de l'ADN de déterminer les causes de sa mort, à 47 ans. Il entendait ainsi lever les doutes qu'il affirmait avoir eus lorsque, simple cadet montant la garde à côté du cercueil, il avait pensé que Bolívar aurait pu être empoisonné à l'arsenic. Si les scientifiques ont assuré que c'est bien le squelette du général qui repose au Panthéon depuis octobre 1876, ils n'ont en revanche pas pu préciser les causes exactes de son décès. Une méchante tuberculose, selon les médecins, peut-être aggravée par l'échec de son rêve unificateur latino-américain. «J'ai labouré la mer et semé le vent», lançait ainsi un Simón Bolívar désabusé, juste avant sa mort sur le chemin de l'exil à Santa Marta, en Colombie.

688800

euros, c'est la somme dont a hérité le prince Charles en 2011-2012 au titre d'un arrangement datant du Moyen-Age qui lui attribue les biens des personnes mortes sans héritier dans son duché de Cornouailles.

JORDANIE Après deux ans d'instabilité gouvernementale et à la veille de manifestations proréformes, le roi Abdallah II a dissous hier le Parlement et a convoqué des élections anticipées.

ALLEMAGNE La circoncision, qualifiée de «coups et blessures aggravés» en juin

par la justice, sera encadrée par une loi proposée au prochain Conseil des ministres mercredi.

LIBYE Des enquêteurs du FBI sont à Benghazi depuis hier pour tenter de trouver les auteurs du meurtre de l'ambassadeur américain Chris Stevens le 11 septembre.



Au Palais du Luxembourg, hier. Le chef des sénateurs UMP, Jean-Claude Gaudin, a annoncé que les élus de son parti ne participeraient pas aux discussions, faute de «droit de réponse».

Décentralisation: le gouvernement rebat la carte

Le chef de l'Etat prend la parole ce matin devant les états généraux de la démocratie territoriale, alors que les ministres mettent la dernière main à une nouvelle organisation des collectivités.

Par **LILIAN ALEMAGNA**Photo **ALBERT FACELLY**

à, un élu de droite en Vendée critique la «recentralisation». Un autre réclame la «sanctuarisation de la commune». Ici, un président (PCF) de département plaide pour «l'égalité des territoires

ruraux». Plus loin, un chef de région PS demande une

«clarification» des rôles de chaque collectivité. Puis un écologiste, «élu d'Occitanie», fait la proposition d'un bicamérisme à l'échelle régionale... La salle des séances du Sénat oscillait

hier, à l'occasion des états généraux de la démocratie territoriale, entre chambre des doléances et bourse aux idées des élus locaux. Ce matin. c'est à François

Hollande de présenter sa vi-

sion de la carte française aux 900 élus locaux. A la Sorbonne et non au Sénat, séparation des pouvoirs oblige... Ce sera sans la droite. Les sénateurs UMP ont annoncé hier ne pas vouloir écouter le chef de l'Etat, faute de *«droit de ré-*

ponse». «Le gouvernement se moque ouvertement du Sénat et des élus locaux, puisque tout est déjà écrit et décidé et le projet de loi prêt depuis le mois de juillet», a dénoncé Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et sénateur des Bouchesdu-Rhône. Le texte dont il parle, c'est l'«acte III de la décentralisation» préparé

par Marylise Lebranchu.

«Son but: organiser le "qui fait quoi?" pour une meil-

leure efficacité de l'action publique», a précisé la ministre de la Réforme de l'Etat le mois dernier dans les Echos. Le projet de loi devrait arriver en Conseil

«Les collectivités, c'est 10% de l'endettement public du pays. Elles font déjà des efforts depuis trois ans avec le gel des dotations.»

Jean-Pierre Bel président PS du Sénat

des ministres fin novembre. Le temps de le «peaufiner» à l'issue des états généraux, insiste-t-on dans l'entourage de la ministre, après que celle-ci eu dit que tout était «prêt», s'attirant par là une fronde des sénateurs vexés... Le



texte devrait être débattu au Parlement en janvier. Un retour sur la réforme territoriale à la sauce Sarkozy, tout en gardant de bons morceaux.

LE DÉPARTEMENT SAUVÉ

Comme prévu, le «conseiller territorial» un même élu pour la région et le département - est mort-né. Pas le temps de tester la formule que la gauche revient au scrutin dans le bon vieux canton. Avec une innovation attendue: un scrutin «binominal», soit l'élection d'un ticket homme-femme pour garantir une parité totale, Résultat : menacé, le département se sent sauvé. A l'Elysée dont le locataire a dirigé quatre ans la Corrèze –, on fait valoir que tant qu'il v aura des intercommunalités si peu intégrées ou des métropoles trop jeunes, aucune collectivité ne peut s'occuper de l'aide sociale comme le fait aujourd'hui le département. Reste à ce qu'ils puissent tenir financièrement : «Les moyens ne sont plus à la hauteur des missions», a convenu Lebranchu en septembre, au congrès des départe-

PLACE À L'EXPÉRIMENTATION

Si cet acte III ne prévoit aucun big-bang territorial, la ministre a déjà laissé filtrer qu'à l'échelle d'une région, les collectivités pourront s'organiser «à la carte». Haut-Rhin et Bas-Rhin pourront enfin fusionner en un seul «conseil d'Alsace». Tout comme les départements de la Drôme et de l'Ardèche, qui organisent déjà chaque année une «assemblée bidépartementale» dépourvue aujourd'hui d'existence juridique. De plus, «les collectivités qui le souhaiteront expérimenteront [...] leurs propres transferts, a déjà annoncé Marylise Lebranchu. Un département pourra, par exemple, confier aux intercommunalités la mission de promouvoir le tourisme». Des «contrats de gouvernance», une «clarification des compétences», voire des externalisations vers le secteur privé devraient permettre des économies. La droite réclame toujours de s'attaquer au «mille-feuille». Réponse du président (PS) du Sénat, Jean-Pierre Bel: «Ce n'est pas en supprimant un échelon que l'on fait des économies. Au contraire. C'est en décidant de clarifier des compétences et d'en finir avec l'inflation des normes que l'on en fait.» Quant à l'accusation récurrente de régions, départements et intercommunalités trop dispendieuses, Bel rétorque: «Les collectivités, c'est 10% de l'endettement public du pays. Elles font déjà des efforts depuis trois ans avec le gel des dotations.»

PLUS DE DÉMOCRATIE

Ouatre élections prévues en 2014 : le gouvernement a décidé d'épargner le citoyen, qui pourrait se lasser des urnes. D'ici deux semaines, Manuel Valls devrait proposer en Conseil des ministres de reporter à 2015 les cantonales nouvelle génération et les régionales. Resteraient les européennes de juin, après des municipales en mars - que le gouvernement aura du mal à retarder, face à une droite qui en attend de nombreuses de victoires... Quant aux élus intercommunaux, la gauche devrait reprendre l'idée, initiée par la droite, d'une désignation par «fléchage» sur les listes municipales par les citovens. Au risque de réveiller les peurs d'une «disparition des communes».

Coprésident du groupe écologiste à l'Assemblée, François de Rugy appelle le gouvernement à «v aller franchement» en matière de décentralisation:

«Les départements et les régions ont vocation à fusionner»

artisan de la suppression des départements, François de Rugy, coprésident du groupe écologiste à l'Assemblée, appelle le gouvernement à «bousculer les conservatismes» qui freineront la troisième étape de la décentralisation.

Depuis vingt ans, d'innombrables rapports dénoncent l'enchevêtrement des compétences et le mille-feuille territorial. A-t-on besoin d'une nouvelle réflexion? Ce gouvernement n'a pas choisi, contrairement au précédent, de réunir une énième commission. Il a annoncé un projet de loi pour

le printemps 2013, ce qui est un délai raisonnable. Notre seule crainte, à nous écologistes, serait que cette démarche débouche sur le statu quo ou sur de simples aménagements à la marge sur le mode de scrutin et les transferts de compétences.

Missionné par Nicolas Sarkozy, Edouard Balladur avait fait des propositions que vous aviez approuvées...

C'est vrai. Nous avions même recu Edouard Balladur au siège des Verts pour en discuter! Il y avait, dans ce rapport, un élan réformateur et décentralisateur que nous avions effectivement salué.

Etes-vous favorable à la suppression du conseiller territorial, fusion des élus départementaux et régionaux? Edouard Balladur y voyait un moyen d'engager la dissolution

du département dans la région... C'est un pari auquel nous n'avons jamais cru. Pour nous, il faut y aller franchement. Les

collectivités doivent être regroupées en deux couples: communes et intercommunautés d'une part, départements et régions d'autre part. Ces derniers ayant, à terme, vocation à fusionner.

Le nouveau gouvernement accuse la droite d'y être allée «au forceps». Vous semblez au contraire lui reprocher de n'être pas allé assez loin...

La montagne avait accouché d'une souris. C'est, selon moi, le principal reproche que l'on peut faire à Sarkozy. Il faut du volontarisme. Et il faut une méthode. Je fais confiance au chef de l'Etat et au Premier ministre, qui sont tous deux des décentralisateurs. Pour l'avoir vu à l'œuvre à Nantes, je pense que Jean-Marc Ayrault a une vision claire des choses

Ne faut-il pas s'attendre à de fortes réticences des élus municipaux, de gauche comme de droite, qui craignent de devoir céder leur pouvoir aux intercommunalités? Il faut que nous allions vers des intercommunalités de projets. Et ces projets doivent être défendus par des listes élues au suffrage universel direct. S'il y a des réticences dans les petites communes, on peut procéder par étapes pour ménager les susceptibilités. Mais à partir d'une certaine taille - autour de 50 000 habitants – il faut élire directement les conseillers communautaires.

Quels effets peut-on en attendre?

Si on veut des politiques justes, il faut mettre en commun les moyens. Si la région Ilede-France devient le réceptacle de tous les impôts collectés dans les départements franciliens, il devient possible de mettre en œuvre une péréquation dont profiterait, par exemple, la Seine-Saint-Denis. Il faudra du volontarisme: le gouvernement peut compter sur les écologistes pour bousculer les conservatismes.

Recueilli par ALAIN AUFFRAY

REPÈRES

ROSES DÉPARTEMENTS

La gauche préside une large majorité des départements. Sur les 101 conseils généraux, elle en gère 61, dont 49 sous pavillon socialiste. Suite à son revers électoral aux cantonales de 2011, l'UMP ne contrôle plus que 27 assemblées départementales.

«Nous ne participerons pas aux conclusions de ces iournées parce que l'organisation des travaux ne laissera pas de droit de réponse à l'opposition.»

Jean-Claude Gaudin chef de file des sénateurs UMP, annonçant leur boycott des états généraux, hier

généraux en France. Le président d'un conseil général touche une indemnité maximale de 5441 euros par mois. Pour les conseillers généraux, celle-ci varie, en fonction du nombre d'habitants dans le département, de 1501 euros par mois (moins de 250,000 habitants) à 2626 euros (plus de 1250 000



LA VILLE DE PARIS, LE THÉÂTRE PARIS-VILLETTE ET LES COMPAGNIES DE THÉÂTRE

Depuis cinq ans, le SYNDEAC essaie de nouer des relations constructives avec l'équipe municipale de la Ville de Paris, pour faire évoluer sa politique théâtrale. Au fil des rencontres avec l'adjoint chargé de la Culture, sont survenues quelques promesses, mais pas de véritable dialogue. Notre dernier courrier adre l'été, dans lequel apparaissaient toutes nos préoccupations, est resté lettre morte.

Le Théâtre Paris-Villette est un centre de recherche et d'expérimentation réputé, un lieu primordial pour la création contempo-raine, un symbole de coopération avec les compagnies d'Ile-de-France, mais aussi avec les équipes accomplissant un travail remarquable au service de la décentralisation dans les régions. Il a toujours été peu doté par rapport aux autres établissements ayant les mêmes missions. Malheureusement, malgré de nombreuses interventions, son directeur Patrick Gufflet est poussé par la Ville de Paris au dépôt de bilan, son personnel bientôt réduit au chômage et les artistes programmés cette saison contraints de chercher une hypothétique solution ailleurs.

Certes, ce théâtre a connu des difficultés : déficit cumulé sur plus de dix ans devenu important (250 000 euros), baisse du nombre de spectateurs causée aussi par la diminution du nombre de représentations pour tenter de résoudre son problème financier. Mais, alors que d'autres structures parisiennes sont bien dotées, voire renflouées, cet établissement n'a même pas obtenu la réindexation de son budget de fonctionnement.

L'inflation, proche de 2% en moyenne, lui a ainsi fait perdre, en dix ans, plus de 400 000 euros cumulés de financement. Il aurait pu alors retrouver une situation saine puisque ses budgets sont équilibrés depuis 2009.

Nous n'acceptons pas la décision de la municipalité d'acculer cet établissement à la faillite. dans le but surtout d'en changer la destination théâtrale comme le laisse craindre son communiqué de presse. La Ville n'a-t-elle pas déjà perdu un autre théâtre emblématique ? Le Tarmac a pris la place du TEP et son ancienne structure, située à la Villette, n'est plus tournée vers l'art dramatique.

Nous exigeons que la Ville de Paris assure : la continuité des missions du lieu dont les murs appartiennent à l'Etat ;

la préservation et le maintien du personnel : la présentation dans ce lieu des créations des compagnies programmées

Pour cela, nous demandons, en urgence, une réunion au plus haut niveau avec les différents partenaires sur la question du Paris-Villette : Ville, Etat, organisations professionnelles.

D'autre part, nous demandons qu'une concertation avec la Ville ait lieu rapidement sur sa politique en direction des théâtres et des compagnies, en grandes difficultés.

Le conseil national du SYNDEAC





«Très franchement le tandem Ayrault-Hollande, ce sont des gens expérimentés, de qualité, respectables, qui ont le sens de l'Etat, [mais] ils me paraissent être dans une situation d'improvisation préoccupante.»

Jean-Pierre Raffarin hier sur BFMTV et RMC

TRAITÉ EUROPÉEN Les députés PS sont appelés à respecter la «règle impérative» de la «discipline de vote» à quelques jours du vote sur le traité budgétaire européen (TSCG). Dans une lettre envoyée hier, Bruno Le Roux, le chef des députés socialistes, explique que si, en interne, le groupe a «voté très maioritairement en faveur de la ratification du TSCG [...] ainsi que du projet de loi organique [...], ces votes devront être confirmés lors des deux votes solennels» qui auront lieu mardi et mercredi.

JUSTICE Une peine de cinq ans de prison a été requise contre le sénateur (ex-RPR). Gaston Flosse, ancien président de la Polynésie française, jugé depuis le 24 septembre dans une affaire de corruption. La peine requise est assortie de cinq ans de privation de droits civiques et 84 000 euros d'amende.

SANTÉ L'ex-Premier ministre François Fillon a annulé hier une rencontre avec des militants de l'UMP à La Tourdu-Pin (Isère), en raison d'une colique néphrétique.

DÉCRYPTAGE

Par CHRISTOPHE FORCARI

Face à l'UDI de Borloo, Bayrou tente de sauver les meubles

a presse... Quatre jours seulement après la fin de l'université de rentrée du Modem dans le Morbihan, son président, François Bayrou, vient d'adresser une lettre à l'ensemble des adhérents du mouvement. Dans cette missive, il se prononce un peu plus clairement pour la possibilité d'une double appartenance entre sa formation et la nouvelle Union des démocrates et indépendants (UDI) de Jean-Louis Borloo, Une question que l'ancien candidat à la présidence de la République avait soigneusement évité de trancher devant ces troupes.

Pourquoi cette clarification intervientelle aujourd'hui?

François Bayrou ne peut pas plus longtemps différer sa décision. Bon nombre de ses «grands élus» et élus locaux ont manifesté leur volonté de participer à la reconstruction du centre droit lancée par l'UDI sans pour autant rompre avec le Modem. Ils ont réclamé la possibilité d'une double appartenance leur permettant d'avoir un pied dans chaque maison. «Nous sommes ouverts à un partenariat entre le Modem et l'UDI», écrit François Bayrou, Pour lui, «si ce partenariat se met en place, nous devons réfléchir

ensemble à son mode de fonc tionnement et à son organisation, y compris même dans la perspective d'une double appartenance». Un peu plus loin, il prend soin de préciser : «Sous réserve de réciprocité.» En clair, si les membres d'une des formations adhérentes à l'UDI veulent rejoindre les rangs du Modem, ils ne doivent pas en être empêchés. Sauf que le mouvement est aujourd'hui inverse. Bayrou espère ainsi camoufler les départs du Modem vers l'UDI. «Non pas les masquer, les empêcher», avait-il toutefois pris soin de préciser ce week-end.

Le Modem est-il menacé d'éclatement?

Pour éviter que ceux qui se revendiquent, au Modem, de «la majorité présidentielle» ne se hérissent devant ce coup de balancier au centre droit, Bayrou se dit ouvert «à une coopération avec tous ceux qui, venant du centre gauche ou de l'écologie réaliste, choisiront eux aussi la voie de l'indépendance». Il ouvre donc la porte à une double appartenance à gauche, comme le réclamait Jean-Luc Bennahmias, vice-président du Modem et eurodéputé venu des Verts. Mais à laisser s'instaurer cette pratique, le Modem risque de se vider de sa substance pour n'être plus qu'un club de réflexion...

Ecole: la Cour des comptes voit des ombres au tableau

ÉDUCATION A une semaine de la présentation du projet de Vincent Peillon, les magistrats pointent un système qui creuse les inégalités.



Dans un collège d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), en 2008, PHOTO LIONEL CHARRIER, MYOR

a Cour des comptes s'invite in extremis dans le débat sur la refondation de l'école. Alors que le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, doit dévoiler son projet la semaine prochaine, la juridiction s'inquiète d'une école qui creuse les inégalités. Pour y remédier, elle recommande des réformes au ministre qui, dans sa réponse, se montre plutôt réticent.

Colère. Dans un référé publié mercredi, la cour rappelle combien le système scolaire français est inégalitaire. Selon la dernière enquête Pisa de l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE), la France est ainsi «l'un des pays où l'écart de résultats entre les élèves de statuts sociaux favorisés et le plus important» –elle est classée 26° sur 30 pays en 2009.

30 pays en 2009. Les inégalités selon les territoires sont aussi criantes. D'après les évaluations de CEI, le pourcentage d'élèves n'ayant pas le niveau requis en français est deux fois plus élevé dans les académies de Créteil et de Rouen que dans celles de Rennes et de Clermont-Ferrand. Ou encore: le taux de réussite au bac à Créteil est de 12 points inférieur à celui de l'académie de Nantes – qui caracole, il est vrai, en tête des classements.

Devant ce constat que plus personne ne conteste, la Cour des comptes a étudié la façon dont le ministère attribue les moyens (en clair, les

La cour regrette «une absence de corrélation entre les difficultés scolaires constatées sur le terrain et les moyens alloués».

enseignants, et donc les heures de cours) aux académies et aux établissements, afin de voir dans quelle mesure cette répartition corrige les inégalités. Ses premières observations, qui avaient fuité en avril dans le Monde, concluaient à un système passablement injuste. Cela avait provoqué la colère du ministère, qui dénonçait une série d'erreurs des magistrats. Mais même après les précisions ministérielles, le rapport final sur lequel se base le référé n'est guère plus tendre. La Cour des comptes, qui a enquêté dans quatre académies – Aix-Marseille, Créteil, Dijon et Rennesregroupant près de 20% des élèves, regrette «une absence de corrélation entre les difficultés scolaires constatées sur le terrain et les moyens d'enseignement alloués par le ministère». Ainsi, relève-t-elle, «des établissements confrontés à un échec scolaire important peuvent être moins bien dotés que d'autres avec des taux de

réussite plus élevés». Un collège
entre
classé en éducation prioritaire,
poursuit-elle, recevra moins de
moyens s'il est situé dans l'académie d'Aix-Marseille que dans

mie d'Aix-Marseille que dans celle de Rennes, les critères étant définis localement.

Révolution. Pour les magistrats, le problème vient d'un mode d'allocation des moyens largement dépassé. Les académies sont classées par catégories, à dominante rurale ou urbaine – les premières, comme Clermont-Ferrand ou Rennes, étant avantagées, même si les difficultés sociales ne sont pas si importantes. Les autres critères sont les catégories socioprofessionnelles et le nombre de familles touchant les minima sociaux – ce qui profite, cette fois, à une académie urbaine comme Cré

teil –, ou encore la taille des établissements. Or ces indicateurs seraient très imparfaits car ils «n'expliquent que partiellement les difficultés scolaires» des enfants.

Pour réduire les inégalités en donnant davantage aux plus faibles, la cour prône une petite révolution. Elle propose d'abandonner le système actuel et de répartir désormais les moyens en fonction «des besoins scolaires des élèves», c'est-à-dire à partir des évaluations nationales (qui sont très contestées) et des résultats aux examens. Elle demande aussi de travailler sur une plus petite échelle que l'académie.

Dans sa réponse, Vincent Peillon rejette l'idée de privilégier la performance des élèves. «Comment faire la part des choses entre les académies les plus performantes qui le sont parce qu'elles bénéficient d'une population d'élèves favorisés, écrit-il, de celles qui le sont de par la qualité de leur effort éducatif?» Il promet toutefois une refonte du système, et surtout de la politique d'éducation prioritaire. Mais pour en savoir davantage, il faudra attendre ieudi, avec les grandes lignes de la loi d'orientation.

VÉRONIQUE SOULÉ



souvent de refermer la porte, d'acter les positions contradictoires plutôt que d'essayer de vérifier la réalité des accusations portées par les gardés à vue.

sion de chacun. Une façon le plus

CULTURE DU RÉSULTAT. Les faits concernaient essentiellement les quartiers Nord, parfois le centreville, où la BAC nord peut être appelée en renfort lorsqu'il manque des effectifs. Les choses ont commencé à fuiter voilà quelques années, lors de bisbilles au sein du service. La dénonciation d'un brigadier, révoqué depuis, a aussi alimenté les soupcons. Jusqu'à ce que lui-même témoigne de ce qui se passait dans son service. Vol de drogue, d'argent, de scooters... Une enquête préliminaire, puis une information judiciaire ont été ouvertes, et l'IGPN a sonorisé les voitures de la BAC, ce qui a permis de confirmer certaines pratiques, mais aussi de mettre hors de cause des policiers, leurs collègues ripoux recommandant de se méfier d'eux. «Je ne cautionne pas, je condamne ces pratiques, mais j'essaie de comprendre ce qui se passe dans la tête d'un flic qui se retrouve à faire ça», souligne Marc La Mola, policier qui a travaillé dans les quartiers Nord, puis à l'état-major, avant de craquer, de passer tout près du suicide, et d'écrire un livre en guise de thérapie (Libération du 20 juillet 2012). Il ajoute: «On évolue dans une ville où la corruption est partout, où le clientélisme et la magouille tiennent lieu de mode de fonctionnement. Vous aioutez la culture du résultat aui permet à des chefs de service de toucher de très grosses primes annuelles, quitte à pousser pour cela leurs hommes à faire n'importe quoi. Que se dit le policier de base de la BAC? "Ces cons, ie leur fais leurs carrières en prenant des risques et moi, pendant ce temps-là, on me donne une enveloppe de 45 euros à partager avec l'éauipage auand on réalise une belle affaire?" Ils brassent pas mal d'argent. Peut-être que certains ont bas-

Leurs collègues craignent désormais l'amalgame, se demandent comment la police marseillaise va se relever de cela. Confrontée aux trafics de drogue et aux règlements de compte, elle attendait des renforts. Il faudra les prévoir plus large, pour compenser les probables interdictions d'exercer.



Un policier de la BAC de Marseille fouille le sac d'un jeune, près des plages du Prado, en 2009. PHOTO PATRICK GHERDOUSSI. FEDEPHOTO

Marseille: «C'est gênant de croire le délinquant contre un collègue»

Des policiers sortent du silence, sur fond de garde à vue pour 12 agents de la BAC.

Dar OI IVIED REDTRAND Correspondant à Marseille

est demain matin au plus tard que s'achèvent à Marseille les gardes à vue de douze policiers interrogés depuis mardi par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Ils sont entendus dans une gendarmerie, pour éviter que leurs collègues ne viennent les voir en cellule entre deux auditions.

On les accuse d'avoir volé et extorqué de l'argent, des objets, des cigarettes, de la drogue à des trafiquants ou des vendeurs à la sauvette. L'affaire révèle un système répandu, en place depuis longtemps. Et fonctionnant au su de beaucoup de leurs collègues. Les arrestations délient quelques langues, qui restent cependant anonymes, craignant le plus souvent de passer pour des balances, comme on le dit d'ordinaire dans le monde des voyous. «Evidemment on savait que la BAC[brigade anticriminalité] Nord fonctionnait comme ça, soupire un enquêteur. Surtout la BAC jour, tout simplement parce qu'il n'y a pas

de points de vente de stups la nuit. On le savait parce que régulièrement, quand on entendait un type en procédure après son interpellation par les saute-dessus [les policiers qui procèdent aux arrestations], il nous disait: "Je vous jure qu'il y avait 3 000 euros dans ma sacoche, pas 1 000 euros." Pourtant il était serré, il n'avait rien à gagner

à nous dire cela.» Parfois même, ces vols arrangeaient des petits trafiquants. Ils étaient renvoyés pour quelques grammes et non quelques centaines, le reste ayant été piqué par des policiers. «Pour être franc, il arrivait aue je croje plus l'interpellé aue l'interpellateur, poursuit le même enquêteur, mais c'est compliqué ensuite. On est dans deux mondes tellement différents. C'est très gênant de croire le délinquant contre un collègue. C'est comme trahir sa famille.

«Régulièrement, un interpellé nous disait: "Il y avait 3 000 euros dans ma sacoche, pas 1000."»

Un policier à propos des vols à la BAC

Quand on pouvait, on endormait, on passait à autre chose et cela n'apparaissait pas en procédure.»

EXPÉDITIONS PUNITIVES. L'IGPN aurait retrouvé, lors des perquisitions, de fortes sommes en liquide au domicile de certains policiers, dont les comptes sont par ailleurs

épluchés. Elle a également saisi plusieurs savonnettes de résine de cannabis dans les vestiaires de la BAC. Dans les coulisses de l'enquête, on parle aussi de cagoules qui auraient servi lors d'expéditions punitives au cours desquelles étaient dérobés de l'argent ou de la drogue. Il est

> peu probable que la «matière» et les sous aient servi à acheter des indicateurs, confie un policier qui connaît très bien ces histoires de stups. Tout au plus,

ajoute-t-il, les cartouches de cigarettes soustraites lors des saisies permettaient-elles d'offrir une tige aux toxicos qui venaient de passer une sale nuit en garde à vue, afin qu'ils se détendent, parlent un peu plus en procédure. Ouestion: la hiérarchie pouvait-elle être au courant? C'est fort possible. Les si-

REPÈRES

LA POLICE DE LYON DANS L'ENGRENAGE

La police lyonnaise a été éclaboussée mi-septembre par une nouvelle affaire: sept policiers ont été mis en examen pour «corruption passive par personne déposi-taire de l'autorité publique». En échange de portables, d'appareils

électroménagers... ils rendaient service à une fratrie locale impliquée dans des trafics. Un an plus tôt tombait Michel Neyret, ancien numéro 2 de la PJ de Lvon, mis en examen pour corruption passive, trafic de stupéfiants, etc.

C'est le nombre maximum d'heures de garde à vue en cas de présomption de crimes (vols ou extorsions en l'occurrence) commis en bande organisée.

«Ce qui est terrible, c'est que toute cette histoire va encore compliquer le travail des collègues, dans un territoire qui est déjà très compliqué.»

Un policier marseillais

Le hasch sur ordonnance, son idée fixe

Séropositif, Jean-Jacques Simon utilise du cannabis pour se soigner. Il prône son autorisation comme en Italie, en Allemagne ou au Canada...

Par MICHEL HENRY
Photo EDOUARD CAUPEIL

e la suite dans les idées. Après avoir prôné, en juin 2011, une fillière légale de production et de distribution du cannabis pour casser le marché noir, le député (PS) et ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant dépose une contribution au congrès du Parti socialiste (à Toulouse, du 26 au 28 octobre), afin d'autoriser l'usage thérapeutique du cannabis. Signé par onze socialistes, dont Annick Lepetit et Gérard Bapt, ce document intitulé «Canna-

bis: le laxisme, c'est de ne rien changer» rappelle que, depuis quinze ans, cet usage est légal dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Italie ou le Canada, et quinze Etats américains. Il précise que le cannabis permet de traiter «une multitude de symptômes» dans des maladies graves: effets secondaires d'une chimiothérapie,

daires a une chimotherapie, pertes d'appétit, nausées, vomissements, spasmes dus à la sclérose en plaques, glaucome, etc. Selon les contributeurs, «prolonger son interdiction revient à priver la médecine d'un outil utile». Ou

à jeter ses utilisateurs dans l'illégalité. C'est le cas de Jean-Jacques Simon, dit Jacko, 53 ans. Cet homme grand et volubile a un parcours à part. Accro l'héroïne, volant pour se procurer sa came, il a passé six ans en taule, jusqu'en 1990. «J'étais l'archétype du multi récidiviste. A 9 heures, je sortais de Clairvaux, à 11 heures, j'avais une shooteuse dans le bras» (1). Détecté séropositif en 1985, il décroche vers 1990 de la dope

dure grâce à une postcure. «Mon médecin m'a sauvé la vie.» Mais il subit depuis 1989 des traitements très lourds – il en est à sa douzième trithérapie. Pour les supporter, il consomme son cannabis «sans faire chier personne». L'inverse n'est pas vrai.

Pour lui, l'herbe est une «béquille», un «antidépresseur» qui lui évite de prendre des médicaments qui assomment «Ce qu'on me prescrit, c'est bon pour rester scotché sur le canapé à attendre mes allocs. Avec l'herbe, le cerveau continue

à fonctionner.» C'est aussi un somnifère et un «stimulateur d'appétit», lui ayant permis de gagner 21 kilos en six mois – il était «tombé à 48 kilos pour 1,87 m».

«FORCE MAJEURE». Jacko cultive son herbe, ainsi il «n'altimente pas le trafico Mais les risques existent. Lors d'un contrôle au péage de Vierzon en janvier 2011, les douaniers trouvent dans

Jean-Jacques Simon, dit Jacko, arrêté à un péage autoroutier avec 415 grammes d'herbe, a été relaxé par le tribunal de Bourges en avril 2011. Une décision exceptionnelle.

> sa trousse de toilette 415 grammes d'herbe qu'il remontait du Sud-Ouest, où il la plante. «Mais ils ont tout de suite vu qu'ils n'avaient pas affaire à Pablo Escobar.»

Au point que le tribunal correctionnel de Bourges l'a relaxé, en avril 2011, au motif qu'il a «agi sous l'empire d'une force majeure ou d'une contrainte à laquelle il n'a pas pu résister» (article 122-2 du code pénal). Décision exception-

nelle (2) motivée par les certificats médicaux attestant que les douleurs dues aux pathologies et aux traitements «ne peuvent être calmées que par la consomation de cannabis», écrivent les magistrats. Qui, seul regret, ne lui ont pas rendu son herbe: l'exonération de res-

ponsabilité «n'a pas pour effet de rendre licite la détention des produits saisis». Les magistrats peuvent donc être sensibles à une argumentation que le législateur, pour l'instant, rejette. Selon le certificat de son médecin, Jacko «a constaté une bonne efficacité de l'utilisa-



REPÈRES

Un colloque sur l'utilisation thérapeutiques des cannabinoïdes

se tient le 19 octobre au Parlement européen de Strasbourg. Avec des chercheurs, un producteur de cannabis médical, un médecin qui le prescrit pour la sclérose en plaques. Rens.: rambaud.b@wanadoo.fr

UN RISQUE DE BAISSE DU QI?

Fumer du cannabis régulièrement à l'adolescence peut faire baisser les capacités intellectuelles, selon une étude publiée fin août. La recherche, effectuée sur 1000 Néo-Zélandais, a comparé leur QI à 13 ans puis à 38 ans, les uns consommateurs, les autres pas. Au bout de vingt-cinq ans, un écart de 8 points s'est creusé entre les fumeurs et les autres.

«Des personnes amaigries, atteintes du sida, pourraient profiter d'un traitement qui agirait à la fois sur leurs angoisses, douleurs et nausées et qui serait en même temps stimulateur d'appétit.»

L'Institut de médecine des Etats-Unis en 1998, sur l'usage médical du cannabis



tion du cannabis, dont les vertus thérapeutiques sont connues». Le docteur Jacques Doll n'a «pas interdit médicalement cette utilisation dans la mesure où elle est efficace, bien tolérée, et améliore sa qua-Le praticien suggère, sans succès, qu'on

lui délivre une ATU (autorisation temporaire d'utilisation) pour qu'il se soigne dans la légalité. «Vous croyez que mon médecin me laisserait prendre un truc qui me fait du mal?» questionne Jacko. Même si la preuve scientifique des bienfaits allégués est dure à apporter : «Le patient dit que ses douleurs sont soulagées. Vous êtes bien obligé de le croire. C'est lui qui les ressent», explique le docteur Doll, chef de service à l'hôpital André-Mignot du Chesnay (Yvelines). Pour lui, qui n'est pas un militant de la cause, le cannabis thérapeutique devrait être autorisé «avec une prescription très restreinte et un encadrement régle-

EFFETS SECONDAIRES. Cela permettrait à Jacko d'acheter son herbe en pharmacie, comme les malades le font par exemple aux Pays-Bas, où une entreprise en produit. Mais les autorités médicales françaises s'y opposent: l'Académie de médecine rejette ce «faux médicament» aux effets pharmacologiques «d'une intensité modeste», alors que les effets secondaires sont «nombreux et très souvent adverses». Dans ce contexte, l'initiative de Daniel Vaillant «ne donnera peut-être rien», dit Jacko, mais il veut y croire: «Aujourd'hui, plus personne ne se pose de questions sur les produits de substitution» à l'héroïne, légaux depuis 1995.

Il espère que le cannabis suivra, «ça ne coûterait rien à personne et ça peut rapporter de l'argent à l'Etat». Mais il connaît les freins. D'abord, François Hollande n'a pas l'intention de bouger, par peur de passer pour laxiste. Ensuite, «les gens ont peur que l'autorisation du cannabis thérapeutique soit le cheval de Troie pour la légalisation du cannabis récréatif». Autre risque: le détournement, comme en Californie, où il suffit de se plaindre d'insomnies ou de maux de dos pour obtenir une ordonnance de marijuana. Enfin, les labos «bloquent, pour qu'on continue à se soigner avec leurs médocs». Cela met Jacko «en colère»: «Si j'étais sous Prozac, personne ne me ferait une réflexion.» En attendant. le cannabis lui est interdit, mais il peut «avoir de la morphine», drogue bien plus dangereuse, «et ça ne pose de problèmes à personne».

(1) Il a raconté ses aventures dans un livre, Brèves de l'intérieur vues de l'extérieur» (Ed Hors Commerce 2004)

(2) Le 3 octobre 2011, un homme souffrant d'une sclérose en plaques a été reconnu coupable, mais dispensé de peine par le tribunal correctionnel de Strasbourg, qui le jugeait après la saisie de 39 plants de cannabis («Libération» du 13 octobre 2011). Daniel Vaillant, député PS, est pour la légalisation à visée thérapeutique:

«Mes amis doivent faire preuve d'un peu de courage»

Paris et ancien ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant va déposer une contribution au congrès du PS

pour la légalisation du cannabis thérapeutique.

Quel est l'objet de votre contribution?

C'est l'espoir d'un progrès lent. Cette question du cannabis devient difficile, on l'a vu avec la récente étude australienne qui dénonce sa dangerosité sur les jeunes, et ie suis d'accord là-dessus. Mais il ne faudrait pas pour autant fermer la porte à tout débat. Certes, la priorité de ce gouvernement doit être la lutte contre la crise, mais on ne peut pas avoir peur d'un débat sur le cannabis. L'ouvrir n'est pas dangereux. Légiférer dessus sans convaincre, ça pourrait l'être. Mais ne rien faire, ca l'est: on est en échec par rapport au trafic, à l'économie parallèle, à la consommation dangereuse.

Pourquoi légaliser le cannabis thérapeutique?

Il s'agit de soulager des hommes et des femmes lorsqu'ils souffrent de maladies neurodégénératives, de certains cancers ou du sida. Actuellement, on leur colle de la morphine, point. Beaucoup de médecins sont démunis. Ils pourraient proposer des dérivés du cannabis, qui évitent l'effet d'addiction de la morphine. La France est un des rares pays qui refusent d'ouvrir le débat.

Quel peut être l'effet de votre contribution?

J'essayerai de faire en sorte que la motion du futur premier secrétaire, Harlem Désir, que je soutiens, contienne un court amendement permettant au PS d'envisager un débat sur cette question. Ensuite, je vais écrire une proposition de loi en 2013, mais pas tout seul. J'essayerai de convaincre groupe socialiste de la déposer. Ensuite, dans les trois ans, je veux que le Parti socialiste et le gouver-

nement ouvrent le débat plus largement.

En avez-vous parlé avec François Hollande?

Oui, quand il était candidat. Il m'a écouté. Il dit qu'on ne pourra pas rester sur la logique prohibitionniste de la loi de 1970 (1).

mais qu'il faudra maintenir un in-

terdit. François Hollande n'est pas favorable à une évolution législative, il a peur d'apparaître comme libertaire. Mais moi, ie ne suis pas libertaire! Ma proposition, ce n'est pas pour ouvrir de nouAu Parti socialiste, peu de gens vous suivent..

le suis moins isolé qu'on ne le dit. Je crois qu'il v a une évolution des mentalités par rapport à l'échec de la prohibition. Certains étaient fermés, mais ils se rendent compte qu'on lutte mal. La France a la législation d'Europe la plus dure et c'est là où on consomme le plus. Beaucoup d'élus me disent : «Tu as raison, mais on ne peut pas le dire, on a peur d'être embêtés dans notre circons-

cription.» Je suggère à mes amis de faire preuve

d'un peu de courage. Ca m'embête que des gens, y compris de droite, restent sur la position de l'interdit au motif que si on bouge, on se fait flinguer au sein de son parti. Il faut faire évoluer les choses tranquillement.

Les déclarations de Manuel Valls sur la «guerre à la drogue» ne vont pas dans votre sens...

J'ai été ministre de l'Intérieur et je comprends qu'il colle à la répression du trafic. Moi, je suis pour une approche de santé publique. Et ie suis un peu surpris que ces nouvelles générations de politiques ne soient pas plus ouverts. Pendant la primaire. Arnaud Montebourg et Manuel Valls étaient sur une logique moraliste: «Circulez, y a rien à voir.» Or, des jeunes ont une consommation dangereuse avec un risque d'échec scolaire et de pertes de mémoire. La prohibition ne marche pas, sinon ça se verrait

Recueilli par M.H.

(1) La loi actuelle punit l'usage de drogues d'une peine maximale d'un an de prison.



Jean-Jacques Simon, dit Jacko, le 26 septembre, à Paris.

«Le cannabis n'est pas un médicament, n'en déplaise à ceux qui vont jusqu'à proposer de confier sa commercialisation aux pharmaciens.»

L'Académie de médecine en juin

«Il faut considérer que le cannabis, c'est comme l'alcool et le tabac, même régime: une politique de santé publique et de prévention, notamment vis-à-vis des plus

Cécile Duflot ministre du Logement, le 5 juin

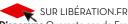
C'est, en euros, le montant de l'amende que le tribunal correctionnel de Marseille a infligée à un marchand de sommeil qui louait 18 petites chambres dans un immeuble vétuste et insalubre. Montants des loyers: de 240 à 350 euros par mois. La justice a par ailleurs condamné l'homme de 46 ans à huit mois de prison avec sursis. Il était poursuivi pour «soumission de personnes vulnérables à des conditions d'hébergement contraires à la dignité humaine». Le bâtiment était frappé de péril

PROCÈS Dix ans de prison ont été requis hier contre Thierry Tilly dans l'affaire des reclus de Monflanquin. Il est accusé d'avoir escroqué onze membres d'une même famille pendant dix ans et de leur avoir soutiré 4,5 millions d'euros. Le procès qui se tient à Bordeaux depuis la semaine dernière doit se terminer aujourd'hui.

depuis mai 2008.

FAUX SEINS Le premier procès dans l'affaire des prothèses mammaires défectueuses PIP devrait se tenir du 17 avril au 14 mai 2013 à Marseille Le nombre de victimes déclarées est de 4500, mais plus de 30 000 femmes sont potentiellement concernées en France et plusieurs dizaines de milliers à

CLOCHE L'angélus sonnera mais une heure plus tard. Après une plainte d'un couple d'habitants de Riedwihr, dans le Haut-Rhin, la justice a décidé de reporter l'angélus de l'église du village de 6 heures à 7 heures du matin. Le couple avait fait valoir que le son du carillon dépassait de 500 fois le seuil autorisé



Diaporama Quarante ans de Front national à travers les unes de *Libération*. **Zapping** «Le Pen, l'outrance», retour en images,

en partenariat avec l'INA, sur la carrière du fondateur du parti d'extrême droite.

LES GENS



POUR CHRISTINE BOUTIN, MARIAGE GAY EST SYNONYME DE POLYGAMIE

Le mariage homosexuel ouvrirait-t-il la voie à une légalisation de la pédophilie et de l'inceste? «Non», répond Christine Boutin. Mais n'est-ce pas la porte ouverte à la polygamie? «C'est vraisemblable» a-t-elle estimé hier, après réflexion. Grâce à l'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy, présidente du Parti chrétien-démocrate (financé par l'UMP), la droite française affine ainsi sa doctrine sur le mariage gay (lire aussi pages 22 et 23). Hier matin, sur Europe 1, l'ex-égérie du combat contre le pacs a fait le tri dans les thèses développées par le maire UMP du VIIIe arrondissement François Lebel dans son bulletin municipal. Mercredi, ce dernier s'était attiré de vives critiques de François Fillon et du député Franck Riester, lieutenant de Jean-François Copé. Rien de tel hier. Le Parti socialiste s'est inquiété du «manque de réaction» des dirigeants de l'UMP face à «ces propos discriminants et insultants». PHOTO AFP



À CHAUD LES DEUX HOMMES ONT ÉTÉ JUGÉS RÉCEMMENT POUR AGRESSIONS

Echirolles: les derniers fuyards se rendent

La police les recherchait activement dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour «assassinats» par le parquet de Grenoble, après la mort de Kévin et Sofiane. Une «diffusion nationale urgente» avec photos était même en cours de transmission à tous les commissariats et gendarmeries de France Finalement les deux derniers fuyards suspectés d'avoir pris part à la rixe mortelle vendredi à Echirolles, se sont rendus tour à tour hier : le premier âgé de 18 ans s'est présenté en début d'après-midi à l'hôtel de police de Grenoble. Le deuxième âgé de 20 ans, s'est rendu quelques heures plus tard dans un commissariat de la ville. Le premier avait été condamné en mai à 18 mois de prison, dont 6 mois ferme pour avoir porté des coups de couteau à un vigile de supermarché. Il était sorti de prison la semaine dernière quelques jours avant la rixe. Le second, avait été jugé en comparution immédiate le 27 août pour avoir attaqué un homme avec un couteau devant un distributeur automatique à Grenoble. Le tribunal l'avait relaxé, mais le parquet avait fait appel.



Dans le quartier du Sentier à Paris en novembre 2003. PHOTO JEAN-MICHEL SICOT

Organismes sociaux: la chasse aux arnaques

SOCIAL En 2011, le Codaf de Paris qui inclut police et fisc a réalisé 125 opérations contre le travail illégal.

e 25 septembre, la police et l'Urssaf ont fait une descente dans un atelier de confection rue de la Pierre-Levée à Paris (XIe arrondissement) et découvert, sous une trappe, une cave sans aération où six clandestins chinois trimaient sur des machines à coudre. Le gérant et la SARL seront jugés au tribunal correctionnel pour «travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre de travail, et soumission de personnes vulnérables à des conditions incompatibles avec la dignité humaine». Arnaque évaluée à 54000 euros par l'Urssaf.

Crise. Ainsi, le comité opérationnel départemental an-tifraude, le Codaf de Paris, qui réunit les services de l'Etat (police, gendarmerie, fisc, douanes, préfecture) et les organismes sociaux (Pôle Emploi, Urssaf, assurance maladie et vieillesse, allocations familiales), a réalisé l'an passé 125 opérations de lutte contre le travail illégal et 25 contre la fraude sociale. «Il s'agit d'une obligation de iustice sociale, car ces fraudes portent une atteinte grave aux finances publiques», estime le procureur de la République de Paris, François Molins. Il

Autre axe de lutte du Codaf: les faux dossiers de rachat de trimestre de cotisations de retraite qui ont conduit 61 prévenus au tribunal.

copréside cet organisme avec le préfet de police Bernard Boucault, lequel n'a «pas d'état d'âme» en ces temps de crise où les gens utilisent le système D: «Car les sociétés qui fraudent font de la concurrence déloyale aux entreprises saines.»

Les actions du comité opérationnel antifraude ont visé 45 bars restaurants, 27 chantiers, 24 salons de massage et de coiffure. Cet été, sept guides touristiques non déclarés ont été démasqués au Carrousel et au Louvre.

Estival. Autre innovation, les faux dossiers de rachat de trimestre de cotisations de retraite ont conduit 61 pré-

> Ainsi, le 2 juillet, un escroc a été attrapé pour avoir déclaré un emploi fictif estival entre 1965 et 1968 et «produit une at-

venus au tribunal.

testation mensongère afin de bénéficier d'un départ en retraite anticipé». La caisse d'assurance vieillesse lui réclame 57 536 euros..

La quête des 10 millions estimés envolés des caisses parisiennes à cause du travail illégal et de la fraude sociale ne fait pas de quartier.

PATRICIA TOURANCHEAU

L'HISTOIRE

LES ÉTUDIANTS **ERASMUS AU RÉGIME FORCÉ**

Pour les étudiants Erasmus, rendus célèbres par le film l'Auberge espagnole, la fête risque de tourner court. «Les étudiants qui ont prévu de partir au second semestre 2012-2013 pourraient ne pas recevoir leurs bourses», a averti mercredi l'ESU (Europeen Students Union), La raison: les crédits insuffisants adoptés dans le budget 2012 de l'UE. L'association réclame «une solution urgente».

Et rappelle que la France, avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la Suède et les Pays-Bas, fait partie des pays qui refusent la hausse de 6,2% des dépenses, proposée par la Commission dans le cadre du budget 2013. Le 2 octobre, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault avait pourtant souhaité que «le programme Erasmus monte en puissance et bénéficie à un nombre plus important d'étudiants, notamment de familles modestes». Les étudiants partant le premier semestre 2012-2013 n'auront pas de problèmes, car les agences nationales qui gèrent le programme Érasmus ont déjà reçu, de la Commission, les fonds nécessaires aux bourses.

«Une réforme en matière de contrôles d'identité est urgente, nécessaire et réaliste, voire même de nature à améliorer l'efficacité des contrôles de police.»

Appel de 8 organisations

à François Hollande pour respecter la lutte contre le délit de faciès

La France proche du zéro pointé

Selon l'Insee, seul l'élan de 2011 permettra d'éviter une croissance nulle cette année. Mais, pour 2013, rien n'est acquis.

Par CHRISTOPHE ALIX

maginez que la France soit un coureur du Tour de France et qu'elle se trouve au pied des terribles lacets d'un col nommé croissance pour débuter l'année 2013. Pour avoir une chance de gravir ce sommet quasiment hors d'atteinte pour la zone euro l'an prochain, elle a besoin de disposer d'un paquet de calories en magasin et d'un peu d'élan. Sans quoi, il y a des risques qu'elle cale dès les premiers virages.

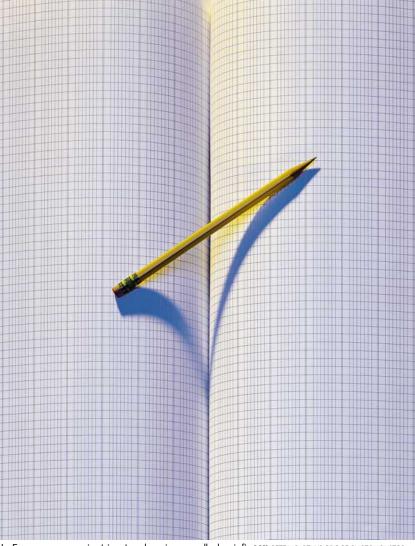
C'est un peu l'image employée hier par l'Insee dans sa note de conjoncture pour l'économie française

ANALYSE

au second semestre 2012. Selon ce document publié

hier et intitulé «A l'arrêt», la France enregistrerait aux troisième et quatrième trimestres une croissance nulle. Si cette prévision se vérifie, l'Hexagone aura donc connu cinq trimestres d'affilée d'encéphalogramme plat de l'activité depuis le dernier trimestre 2011. Du jamais-vu de mémoire de statisticien, comme l'affirmait hier Cédric Audenis, le chef du département conjoncture de l'Insee.

DÉFICIT. Au-delà de 2012, il s'agit donc d'un très mauvais présage pour l'an prochain. Le pays commencera l'année 2013 totalement à l'arrêt, sans le moindre «acquis de croissance», comme disent les économistes, alors même qu'elle doit ramener son déficit public à 3% du PIB à la fin de l'année prochaine. L'effort budgétaire le plus important depuis des décennies, avec 30 milliards d'euros d'économies. «L'exercice est théorique puisqu'il s'agit d'une prévision, explique Cédric Audenis, chef du département conjoncture à l'Insee, mais cela si-



La France aura connu cinq trimestres de croissance nulle depuis fin 2011. PETE MCARTHUR BRIDGE. PHOTONONSTOP

gnifie concrètement que, pour tenir la prévision de croissance du gouvernement de 0,8% en 2013, la France de 1,3% chaque trimestre l'an prochain.» Compliqué, au regard des hypothèses des économistes qui ne voient pas la France dépasser 0,4% l'an prochain. L'acquis de croissance était de 0,2% seulement au

début de l'année. Seul l'élan acquis l'an passé évitera donc à la France de voir son économie stagner cette année. Elle devrait progresser légèrement, alors que la zone euro devrait connaître une récession de 0,3%.

A suivre l'analyse des conjoncturistes de l'Insee, les performances françaises ne sont paradoxalement

pas si mauvaises au regard de ces quinze mois de croissance nulle. Les exportations sont certes revues à la baisse par rapport aux prévisions de la dernière note de juin en raison du ralentissement de la demande mondiale, particulièrement en Asie, et d'une appréciation de l'euro, qui a repris des couleurs cet été. Mais le repli de l'investissement et la détérioration continue du marché de l'emploi ne sont que le simple reflet d'une conjoncture très terne selon l'Insee. Pas plus. Alors même que la récession menace désormais la France en 2013. «La baisse de l'investissement [-0,4% au troisième trimestre et -0,7% au quatrième, ndlr] est en phase avec le recul de l'activité, décrypte Cédric Audenis, le niveau historiquement bas du taux de marge des entreprises et la raréfaction des débouchés ne semblent pas pousser les acteurs économiques à freiner plus fortement sur leurs investissements.» En résumé, les entreprises ne «surréagissent» pas à la dégradation de la conjoncture. Et le recul persistant de leur confiance dans l'avenir mesuré par les indicateurs sur le climat des affaires ne joue «pas beaucoup» sur leurs décisions d'investissements.

Pour le chômage, cela pourrait même être bien pire, avance l'Insee, qui anticipe 67 000 pertes d'emplois supplémentaires dans les secteurs marchands non agricoles d'ici à la fin de l'année et un chômage à 10,6%. L'emploi résisterait plutôt bien au regard de cette croissance nulle, et l'Insee évoque même un phénomène de «rétention» qu'elle ne s'explique pas vraiment.

ÉPARGNE. Pour les ménages, ce zéro croissance devrait se traduire par une très faible hausse des salaires cette année, de l'ordre de 0,2% défalqué de l'inflation. Le pouvoir d'achat devrait reculer de 1,1% par unité de consommation après -0,1% l'an dernier. L'institut l'impute aux deux tiers au ralentissement de l'activité et pour un tiers à la hausse des prélèvements obligatoires. Pour autant, la consommation devrait rester quasi stable à -0,1%. Afin de compenser le recul de leur pouvoir d'achat, les ménages vont puiser dans leur épargne. dont le taux devrait reculer de 16,4% à 15,1% au second semestre. L'amortisseur des prestations sociales versées par l'Etat aux ménages les plus modestes jouera aussi son rôle, conclut l'Insee, qui cite la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire. La France de 2012 est certes à l'arrêt, mais sa situation est moins dégradée que la plupart de ses voisins. En route pour le col

REPÈRES

LA STAGNATION PRESQUE PARTOUT

Dans sa note de conjoncture, l'Insee prévoit que la croissance restera atone au second semestre dans l'ensemble des pays avancés à l'exception notable des Etats-Unis, où «une dynamique favorable s'est engagée» avec une prévision de 0,4% de hausse du PIB au troisième trimestre et de 0,5% au quatrième trimestre. Elle l'attribue à deux grands facteurs: les politiques de rigueur en cours et le ralentissement des pays émergents. 10,6%

C'est le taux de chômage à la fin de l'année 2012 en France,

selon l'Insee, qui prévoit une nouvelle dégradation de l'emploi au second semestre. $0,2^{\circ}/_{\circ}$

La croissance en France en 2012, selon l'Insee. Une très légère hausse que l'Hexagone ne doit qu'à «l'acquis de croissance» emmagasiné en 2011.

Terminal de Dunkerque: l'espoir à durée déterminée

Le chantier méthanier, qui débute aujourd'hui, créera, dans une ville à fort taux de chômage, de nombreux emplois... pour seulement trois ans.

Par STÉPHANIE MAURICE

est le deuxième plus gros projet industriel de France. Le PDG d'EDF, Henri Proglio, pose aujourd'hui la première pierre du terminal méthanier du port de Dunkerque. Avec un milliard d'euros d'investissement à la clé, et jusqu'à 1200 personnes

mobilisées pendant les trois années du chan-

tier. Du très lourd. Le terminal occupera 56 hectares, dont 20 gagnés sur la mer. Il réceptionnera le gaz liquéfié livré par bateau, avant de le stocker dans trois cuves, mesurant chacune 60 m de haut et 90 m de large. Le gaz liquide sera regazéfié grâce aux eaux chaudes de la centrale nucléaire de Gravelines, tout proche. Puis il alimentera les réseaux français et belge. Ce qui demandera la bagatelle de 80 millions d'euros en raccordement de gazoducs.

Grâce à cette installation, la quatrième du genre sur le territoire national, la France va augmenter de 20% sa capacité d'importation de

Le terminal méthanier, opérationnel fin 2015, n'aura besoin que d'une cinquantaine de techniciens pour tourner.

gaz. EDF sécurise ainsi l'approvisionnement de ses centrales électriques, et s'ouvre les portes des marchés du nord de l'Europe, grâce à son débouché en Belgique, plaque tournante du secteur, explique Marc Girard, le directeur de Dunkerque LNG, filiale d'EDF et maître d'ouvrage du terminal méthanier.

«CAMOUFLET». Il y a tout de même un gros bémol. Ce chantier monstre, qui n'est dépassé dans le gigantisme que par celui de la centrale EPR de Flamanville, accouchera à terme d'une souris en matière d'emplois. Le terminal, opérationnel fin 2015, n'aura besoin que d'une cinquantaine de techniciens pour tourner. Ce qui fait râler François Croquefer, secrétaire général adjoint de l'union locale CGT. «C'est un sacré camouflet au niveau de l'emploi. On nous avait dit, on ferme la raffinerie des Flandres, mais ne vous inquiétez pas, derrière, ily a le terminal méthanier», rappellet-il. Total employait à Dunkerque

370 salariés, bien plus que le futur terminal. Bref, le compte n'y est

pas. Même si tous les anciens raffineurs ont été reclassés par Total depuis la fermeture, fin 2010.

Même s'il ne durera pas, le chantier du terminal reste une vraie bouffée d'oxygène pour Dunkerque. Le taux de chômage culmine à 12,6 % dans la ville et à 13,1 % dans la région, contre 9,7 % en France. «Le terminal méthanier a un effet objectif et indiscutable», affirme Cyrille Rommelaere, responsable de l'antenne Pôle Emploi sur le chantier. «618 contrats ont été signés avec des demandeurs d'emploi : la moitié d'entre eux étaient inscrits à Pôle Emploi depuis plus de douze mois, et à 68 %, ils viennent de la Côte d'Opale.»

L'agence a su anticiper les besoins: «Je me suis rendu plusieurs fois sur des terminaux méthaniers pour m'imprégner des métiers et des profils, poursuit Romme-

laere. Nous avons pu monter en qualification des travailleurs, avant qu'on ne vienne nous les demander.»

La chambre de commerce (CCI) n'est pas non plus en reste. Objectif: ne perdre aucune miette du gâteau. Certes, il était déjà partagé en





Le port de Dunkerque, le mois dernier. PHOTO DUNKERQUE LNG. HAPPY DAN



Vue du projet du terminal méthanier de Dunkerque. PHOTO HOPI PRODUCTION

trois gros morceaux, attribués à des mastodontes internationaux, spécialistes de ce genre de chantiers, et qui viennent d'achever le terminal méthanier de Rotterdam. Le consortium Techint Sener réalise le quai de déchargement et les unités de regazéfication, Entrepose Projet-Bouygues s'occupe des réservoirs de stockage, et Bessac Razel Soletanche creusera le tunnel qui reliera l'installation à la centrale nucléaire de Gravelines (Nord).

LOTS RESTREINTS. Mais il fallait placer sur les rangs des sous-traitants les PME dunkerquoises. La CCI a mis en ligne un extranet pour que chacun se tienne au courant des appels d'offres en cours. «Sur les 184 marchés attribués, 86% l'ont été à des entreprises de la région», se félicite Marc Girard, de Dunkerque LNG. Mais les régionaux de l'étape ont concouru sur des lots restreints, comme par exemple l'équipement électrique provisoire du chantier. Jean-Marc Picard, directeur de Most Location, spécialisé

dans la location de nacelles, n'attend pas de miracles. Pour l'instant, il n'a engrangé que 20 000 euros de chiffre d'affaire, mais vise dans les 200 000 à 300 000 euros annuels, quand le chantier sera en plein boom. «C'est trois ans de boulot assuré», reconnaît-il. A condition de parler anglais et de bien connaître les protocoles de sécurité: c'est indispensable pour travailler avec des donneurs d'ordre de ce calibre.

Et après ? L'espoir local repose sur le grand froid. La communauté urbaine de Dunkerque et la chambre de commerce rêvent en effet d'un pôle froid industriel autour du terminal. Car le gaz liquéfié est à −163°C. «Nous pouvons récupérer une partie de ce froid pour alimenter des chambres climatiques, qui serviraient de banc d'essai pour l'automobile ou l'aérospatiale», s'enthousiasme Hubert Verley, le chargé de mission d'Innocold, une association de préfiguration d'un centre de recherche. Une filière nouvelle, qu'il faudrait créer de A à Z. ◆

DEDÈDES

3 millions

C'est le nombre d'heures de travail prévues pour ce chantier qui durera trois ans.

C'est le deuxième plus gros projet industriel français de ces dernières années après le réacteur EPR de Flamanville dans la Manche. La livraison est prévue fin 2015.

 Mars 2010 Total décide de fermer la raffinerie des Flandres, près de Dunkerque.
 3 mai 2011 Sarkozy annonce l'installation d'un terminal méthanier à Dunkerque.

• 6 décembre 2011 Début du chantier.

Aujourd'hui Pose de la première pierre. «Il est urgent d'achever le passage en revue du programme grec en reculant dans le temps les objectifs de réduction du déficit budgétaire.»

Charles Dallara président de l'Institut de la finance internationale, hier

PERF

SAFRAN COMPTE **EMBAUCHER** 6000 SALARIÉS

Cette entreprise ne connaît pas la crise: Safran a annoncé hier son intention d'embaucher 6000 salariés en 2013, dont 3000 en France, comme en 2012. Spécialisé dans l'aéronautique, la défense et la sécurité, l'ex-Sagem compense un grand nombre de départs en retraite. Mais ces recrutements répondent aussi à la croissance du groupe qui a enregistré une forte progression au premier semes tre et affiche un niveau de carnet de commandes de 43 milliards d'euros. Gros sous-traitant d'Airbus et Boeing, Safran va concentrer ses embauches sur la R&D. son cœur de métier. L'entreprise compte 60 000 salariés dans le monde, dont 38 000 dans

CONTRE-PERF

GOOGLE TRANCHE NET **CHEZ MOTOROLA**

Le géant américain d'Internet Google a laissé entendre hier qu'il pourrait durcir la restructuration de sa filiale de téléphones portables, Motorola Mobility, et y supprimer plus d'emplois que prévu. «Motorola a continué d'affiner ses plans pour des actions de restructuration et s'attend maintenant à élargir ces actions pour inclure des régions géographiques supplémentaires en dehors des Etats-Unis», écrit le groupe, en faisant référence aux mesu res présentées le 13 août. Ce jour-là, Google avait annoncé son intention de supprimer 4000 emplois chez Motorola. L'action de Google, qui a parallèlement annoncé un accord sur les droits d'auteurs avec des éditeurs américains, progressait hier de 0,56%.



Thierry Le Paon (g.) avec Thibault, sur le site Moulinex (Calvados), en 2001. MYCHÈLE DANIAU AFP

CGT: héritage, société secrète et patronat

SYNDICAT Selon nos informations, le poulain de Thibault fait partie d'un cercle comptant des dirigeants.

sième – candidat de • Bernard Thibault pour le remplacer à la tête de la CGT a-t-il déjà du plomb dans l'aile? Sorti du chapeau de l'organisation il y a quelques semaines, afin de con-trer la candidature d'Eric Aubin, Thierry Le Paon, responsable de la CGT Calvados, est accusé par certains de ses détracteurs de procéder à des rencontres un peu trop discrètes avec le patronat.

Cet ancien délégué syndical CGT de Moulinex, que Thibault pourrait soumettre à la prochaine réunion de direction comme candidat «officiel» en vue du congrès de mars 2013, fait ainsi partie, selon nos informations, d'un groupe informel d'échange dénommé Quadrilatère regroupant patrons, DRH, syndicalistes, journalistes et experts. Une sorte de mini «Siècle» – ce club décrié de personnes influentes de la société française – créé en 1992 par le groupe de

presse Liaisons sociales. «Restos». Membres actuels. entre autres, de ce groupe confidentiel : Jean-François Pilliard, délégué général de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) pour le patronat. Marcel Grignard pour la CFDT, Stéphane Lardy pour Force ouvrière... et donc Thierry Le Paon pour la CGT, qui a succédé il v a quelques mois à Jean-Christophe

«L'idée de ce club, c'est que rien ne doit sortir, tout est off, pour faciliter les échanges, explique un membre. Ils débattent entre eux, s'engueulent parfois, et prennent de temps en temps des rendez-vous.» Les rencontres se font dans des bons restos, tous les deux mois en moyenne.

«S'en aller comme cela, incognito, rencontrer des patrons, sans aucun mandat de l'organisation, ça pose un vrai problème», peste un haut responsable de la CGT. «Ce n'est pas forcément un gros scandale, mais ça peut être emmerdant pour Le Paon, à un moment où l'opposition interne à Thibault l'accuse de ne pas être assez en pointe contre le patronat», ajoute un observateur

«Rencontrer des patrons, sans aucun mandat de l'organisation, ça pose un vrai problème.»

Un haut responsable de la CGT

de la scène sociale. Du côté de l'intéressé, on n'y trouve rien à redire : «l'ai été invité deux fois à plancher devant eux sur certaines thématiques, répond ainsi Thierry Le Paon à Libération, Mais heureusement que des patrons rencontrent des syndicalistes. et vice-versa!»

Autre dossier brandi par certains opposants à Le Paon: son travail au sein du conseil économique et social (CES). Responsable de la délégation CGT au CES, il a été rappor-

teur d'un avis sur «l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux de vovageurs». Un sujet sensible à la CGT, très implantée à la SNCF. «Quelle idée de se mettre sur un tel sujet qui, de fait, laisse penser que l'on approuve le processus de libéralisation», s'étonne un cadre confédéral. «C'est un mauvais procès qui lui a été fait, estime au contraire un autre responsable qui, comme les autres, souhaite rester anonyme. Cet avis évoque seulement le fait qu'en cas d'ouverture à la concurrence, il faut qu'il y ait un minimum de garanties.»

«Crise». La sortie de ces dossiers, à un mois du prochain comité confédéral national de début novembre

(CCN, le parlement de l'organisation) devant approuver le successeur de Bernard Thibault, en dit en tout cas long sur la persistance d'un climat délétère au sein de la

CGT. Et ce alors même qu'un apaisement était annoncé depuis plusieurs jours, notamment grâce à un présumé deal entre Eric Aubin et Thierry Le Paon, afin de mettre fin à la crise. «Tout cela a trop duré, il faut maintenant au'on en sorte», se désole un responsable de fédération. Après la mise en minorité de Nadine Prigent et le retrait d'Agnès Naton, la série noire n'est peut-être pourtant pas terminée.

LUC PEILLON



BOURSE DE PARIS / CAC40 -0,14 % / 3 401,20 PTS

Transaction: 2 300 700 294€ +1,10%

SAFDAN

SOCIETE GENERALE

MICHELIN

🕽 Les 3 plus basses CAP GEMINI FRANCE TELECOM

CARREFOUR

BOURSES DU MONDE

New York Dow Jones	13 562,74 +0,50 %
New York Nasdaq	3 137,54 +0,07 %
Londres Footsie 100	5 827,78 +0,03 %
Tokvo Nikkei	8 824,59 +0,89 %

45,7 milliards

leur téléphone portable au cours du deuxième trimestre 2012, selon l'Autorité de régulation des télécoms. Un chiffre vertigineux qui enfonce un nouveau record (10 milliards de plus qu'il y a un an). Rapporté à un utilisateur moyen, cela représente 311 textos par mois. Le volume de données consommées par les abonnés mobiles n'est pas en reste avec 21977 téraoctets (+68,6% en un an).



ESSENCE: JEAN-LOUIS SCHILANSKY, PROMESSE TÉNUE

Pour Jean-Louis Schilansky, président de l'Union française des industries pétrolières (Ufip), la promesse des professionnels du secteur de baisser les prix de l'essence a été tenue: «On a constaté que les prix des carburants ont effectivement baissé de l'ordre de 10 centimes d'euros du litre dans le mois écoulé.» Une baisse «historique des prix en France», a-t-il ajouté, «les marges brutes de distribution [ayant] baissé de 2 à 3 centimes d'euros du litre, exactement comme cela avait été dit à la fin août». Ce qui, ajouté à la baisse de 3 centimes des taxes sur le carburant et à un recul des cours du pétrole brut, a abouti à ce recul de 10 centimes par litre au total, a-t-il expliqué, L'homme n'est par contre pas très chaud pour remettre le couvert: «Nous avons dit au ministre que la situation est extrême ment difficile pour les opérateurs pétroliers. L'impact de ces mesures est de l'ordre de plus de 200 millions d'euros sur le secteur et, franchement, ce n'est pas une situation tenable». Bref. «il faudra qu'on se revoit pour discuter de ce qui va se passer lorsque cette période de trois mois sera achevée». PHOTO JACQUES DEN

ESPAGNE Madrid n'a «aucunement besoin d'un plan de sauvetage», a assuré hier à Londres le ministre espagnol de l'Economie et des Finances, Luis de Guindos. Le gouvernement espagnol se refuse à envisager un sauvetage global malgré une dette qui devrait atteindre 85,3% du PIB à la fin de l'année et déficit de 7,4%, loin des 6,3% promis à Bruxelles.

COMPÉTITIVITÉ Le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, «très inquiet de la dégradation de l'économie» a demandé à être recu, en compagnie des membres du groupe de travail UMP sur la compétitivité, par l'ancien président d'EADS, Louis Gallois, qui doit remettre le 5 novembre au gouvernement un rapport sur la com-

SAMEDI 6 OCTOBRE, AVEC LIBÉRATION



ET PLUS DE CINÉMA, MODE, DESIGN, ET MUSIQUE SUR NEXTLIBERATION.FR

Débat OGM: du scientifique au consommateur via l'agriculteur

Par **JOSÉ BOVÉ**

Eurodéputé. Vice-président de la Commission agriculture et développement rural au Parlement européen e ne suis pas scientifique et je ne me permettrais pas de m'imposer dans un débat sur la méthodologie à employer pour tester une variété de maïs OGM NK 603 créée par Monsanto sur les rats de laboratoire. La polémique enfle de jour en jour et dépasse les cercles des experts des technologies transgéniques. Les critiques fusent sur la variété de rats utilisée par M. Séralini et son équipe pour mener leur recherche. Les doses utilisées sont passées au crible. Et demain, d'autres critères seront également questionnés, comme la taille des cages, l'intensité lumineuse, la température des locaux et que sais-je encore.

Pour beaucoup, M. Séralini est clairement identifié dans la communauté scientifique comme étant «anti-OGM». De l'autre côté, M. Gérard Pascal, ancien chercheur de l'Inra, démontait dans une interview accordée à chaud au *Monde* le 20 septembre les résultats obtenus par son collègue sans avoir une connaissance suffisante de ces travaux. L'article ne précisait pas que M. Pascal était encore membre du conseil d'administration de The International Life Sciences Institute (IIsi) en 2010. L'Ilsi est un lobby mondial de l'agroalimentaire qui regroupe les principales multinationales des biotechnologies. Dès septembre 2010, j'ai dénoncé le fait que M^{me} Banati, présidente de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) était également membre de l'Ilsi. Ce conflit d'intérêt était inacceptable. Après deux ans de pression M^{me} Banati

a finalement démissionné de l'AESA pour devenir la directrice Europe de l'Ilsi. Dans la communauté environnementaliste, M. Gérard Pascal est clairement identifié comme étant un scientifique activiste pro-OGM.

Arrêtons de nous voiler la face, les scientifiques sont des gens comme les autres, influencés par leurs rencontres, leur parcours professionnel, leur sensibilité philosophique et politique et, comme bon nombre de

La controverse sur les résultats de l'étude de M. Séralini et sur les biotechnologies en général est salutaire.

salariés, par la peur de perdre leur emploi. Dans ces conditions, le postulat de l'impartialité de la science vole en éclats surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer des technologies mises sur le marché par des acteurs économiques qui attendent des retours sur investissement en espèces sonnantes et trébuchantes qui se traduisent en brevets et en licences d'exploitation.

Pour rendre les choses encore plus complexes, les gouvernements ont peu à peu contraint les universités et les laboratoires publics à travailler en partenariat étroit avec les entreprises. Les chercheurs doivent maintenant faire tourner leur labo et payer leurs équipes avec de l'argent investi par des entreprises. La Commission européenne propose d'amplifier cette

orientation avec sa proposition-cadre sur la recherche, Horizon 2020, qui renforce la privatisation de la recherche publique et la place encore un peu plus sous la coupe du secteur privé.

La controverse sur les résultats de l'étude de M. Séralini et sur les biotechnologies en général est salutaire. Elle nécessite une réponse urgente : faire de nouvelles études sur la toxicité des OGM sur deux ans, financées par des fonds publics et qui associent dans sa concep-

tion et sa réalisation des scientifiques pro-OGM et des scientifiques anti-OGM. Dans l'attente des résultats de ces travaux, la Commission européenne doit imposer un moratoire sur les OGM cultivés en Europe ou importés et suspendre

l'adoption des futurs règlements sur leur évaluation. Parallèlement, nous ne pouvons plus escamoter le débat sur des questions fondamentales pour l'avenir de nos sociétés soumises aux techniques. Comment construire ou inventer une expertise indépendante qui permette aux hommes politiques d'évaluer des risques potentiels inconnus? Comment évaluer l'utilité sociale de ces technologies pour l'ensemble de la société? Comment différencier l'emballement technologique et la recherche scientifique? L'heure est venue de mettre autour de la table la diversité des champs du savoir pour élaborer les bases d'une expertise pour les OGM qui englobe à la fois la paillasse du laboratoire, le champ du paysan et l'assiette du consommateur.

Santé et environnement : il est temps de sonner l'alerte... et l'expertise

Par FABIEN
PIASECKI,
JACQUES
TESTART,
CHRISTIAN
VÉLOT et
CHRISTOPHE
MORVAN Pour
la Fondation
Sciences
citovennes

u-delà de l'électrochoc médiatique, politique et scientifique, l'étude du professeur Séralini et de son équipe sur la toxicité d'un maïs génétiquement modifié et d'un pesticide a le mérite de (re)mettre en débat deux notions qui nous apparaissent fondamentales, l'expertise et l'alerte. Hasard ou coïncidence du calendrier, ce début d'automne, le groupe écologiste du Sénat a fait une proposition de loi relative à la création de la Haute Autorité de l'expertise scientifique et de l'alerte en matière de santé et d'environnement qui devrait passer en première lecture le 15 octobre prochain.

Nous ne pouvons que nous en réjouir puisque cela fait maintenant plusieurs années que la Fondation Sciences citoyennes (FSC) réclame une telle avancée législative, inspirant largement les travaux des sénatrices et sénateurs dépositaires du projet. Il ne faudrait pas que cette discussion soit renvoyée au second plan aux prétextes qu'il suffirait d'aménager les textes de loi existants ou qu'une structure telle que la Haute Autorité de l'expertise et de l'alerte serait trop onéreuse en période de vaches maigres. Et pour cause, ces

questions sont absolument cruciales dans un contexte ou la science, devenue techno-science, est plus que jamais marchandisée, pilotée voire bradée par des lobbies en mal de profits immédiats. Les scandales sanitaires et environnementaux apparaissent au point de se demander si le concept de génération spontanée cher à Aristote ne serait pas à remettre au goût du jour. Ce n'est pas de génération spontanée dont il est

Combien de cas de cancers évités si les lanceurs d'alerte sur l'amiante avaient été écoutés? Combien de scientifiques placardisés pour avoir dénoncé la dangerosité de tel ou tel produit?

question ici mais plutôt de générations présentes et futures.

Combien de cas de cancers évités si les lanceurs d'alerte sur l'amiante avaient été écoutés ?

Combien de scientifiques placardisés pour avoir dénoncé la dangerosité de tel ou tel produit?

Sans jouer les oiseaux de mauvais augures ou les adorateurs du complot permanent, il est urgent que celles et ceux qui font face dans leur quotidien à un

produit, un procédé, une substance susceptible d'être muisible pour la santé et/ou l'environnement puissent lancer l'alerte sans craindre la férule – le mot est faible – de leur hiérarchie, de l'opinion, de marchands et d'industriels menacés ou d'experts autoproclamés. Cette dernière notion, celle d'expertise, est elle aussi fondamentale. Comment envisager l'analyse de la dangerosité et les précautions qu'elle impliquerait

(ou non) sans qu'une expertise contradictoire en bonne et due forme ait eu lieu? Des exemples récents, notamment à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA), ont montré que

les conflits d'intérêts étaient beaucoup trop nombreux pour que l'expertise ne soit laissée entre les mains de quelquesuns. Dans ces mêmes pages, Sylvestre Huet [journaliste à Libération, ndlr], stig-matisait la méthode utilisée par l'équipe de Gilles-Eric Séralini pour faire connaître son étude sur le maïs OGM («Les rats, les OGM et l'opération du 25 septembre 2012). Il est regrettable que celui-ci ne l'ait pas comparée à celle permise par les dispositifs sanitaires actuels pour la mise sur le marché de produits comme les OGM qui autorisent les producteurs d'OGM, au nom du secret industriel, à conserver secrètes les données de leurs études, contrôlant ainsi toute contre-expertise. Dans cette procédure, la santé publique ne pèse pas lourd face aux intérêts commerciaux. Les critères qu'énonce Sylvestre Huet pour améliorer l'expertise publique sont tout à fait louables. Mais encore faut-il que tout le monde y soit assujetti. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et c'est cette situation qui pousse les lanceurs d'alerte comme Ĝilles-Eric Séralini à utiliser parfois des méthodes extrêmes

Il est temps de trancher ce nœud gordien. Avec une loi simple et claire, s'appliquant à tous, permettant à la fois de protéger les lanceurs d'alerte et une expertise au-dessus de tout soupçon. La balle est aujourd'hui dans le camp de la chambre haute. Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs, vous savez ce qu'il vous reste à faire si vous ne voulez pas que vos enfants et petits-enfants vous reprochent dans quelques années de ne pas avoir su prendre vos responsabilités en temps et en heure.

Le projet de loi visant à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe déclenche, depuis la rentrée, des oppositions fortes venant notamment de l'Eglise et de spécialistes, pédopsychiatres ou psychanalystes Cette ouverture possible du mariage civil et de l'adoption est-elle une «menace»

pour la famille ou l'équilibre des enfants? Va-t-elle bouleverser les lois de la procréation? Ce projet peut-il aussi être l'occasion de repenser les normes

Un écrivain, une psychanalyste, un rabbin et un sociologue répondent.

Pourquoi les hétéros veulent-ils marier les homos?

Par **BENOÎT DUTEURTRE**

ai toujours détesté les repas de noces, ces banquets trop longs, ces discours égrillards, cette valse des jeunes époux qui divorceront dans trois ans. Et voilà soudain que partout, dans la presse, les élus de la Nation, les évêques des Gaules et les militants groupusculaires s'échauffent pour savoir si le moment est venu d'accorder aux gays de semblables agapes, au nom d'une criante exigence d'égalité (à laquelle notre société a renoncé dans tant d'autres domaines). Qu'on ne se méprenne pas: je ne me sens nullement chargé de réglementer le style de vie de mes concitoyens. Si, donc, l'époque est telle que certaines personnes du même sexe éprouvent impérativement le besoin de se marier, je ne vois aucun inconvénient à ce que la classe politique, courant derrière leurs revendications, s'empresse de transformer leur désir en droit. Je dois

Une fois mariés, rangés, déclarés, les homosexuels cesseront de représenter un groupe trouble et dangereux. Fini la cage aux folles.

toutefois avouer que, pour ma part, ne tenant pas l'homosexualité pour une chose honteuse, j'éprouverais à coup sûr une certaine honte s'il me fallait passer devant le maire (et pourquoi pas le curé!) pour m'unir à un autre homme – même à celui que j'aime le plus au monde. Par un tel acte, j'aurais l'impression de rentrer dans le rang après une jeunesse aventureuse. Cette profession de foi marquerait la trahison de mes idéaux, s'achevant en costume du dimanche, sur le perron de la mairie, par un baiser sur la bouche dans une nuée de confettis.

L'aspiration au mariage est le mouvement inverse de la libération sexuelle: un désir éperdu de rejoindre la norme. Ouoiqu'il s'agisse d'un contrat civil, on sent aussi, dans cette revendication, tout un contenu symbolique d'inspiration religieuse; d'où la rage particulière avec laquelle certains militants s'agacent des positions réactionnaires de l'Eglise (qui ne

fait pourtant que jouer son rôle habituel). Plus bizarrement encore, cette aspiration surgit en un temps où la plupart des couples hétérosexuels se séparent au premier accroc; comme s'il n'y avait plus que certains homos et chrétiens traditionalistes pour croire à la famille comme fondement de l'ordre social. Les uns défendent leur attachement à d'antiques croyances; les autres, en mal d'enfants, poussés par la fumeuse théorie du «genre», voient dans le mariage une reconnaissance de leur sexualité minoritaire. Tout ce bruyant débat nous ferait presque oublier que la société moderne est capable d'inventer des contrats plus adaptés à la réalité de nos vies : comme le pacs, qu'on pourrait fort bien améliorer sans chercher à pasticher le mariage.

Je voudrais également insister sur ce point : beaucoup de gays - et probablement la majorité d'entre eux – se contrefichent du mariage Je ne dis pas que tous y sont indifférents; mais cette revendication

ne soude en rien une «communauté». Seule une infime fraction aspire à la fondation d'une famille, quelquefois parmi ceux qui assu-

ment le plus mal leur condition. Il est donc assez agaçant de lire à longueur de journée qu'un tel combat concernerait «les homosexuels» en totalité. Dans nos sociétés modernes où l'orientation sexuelle de chacun pose de moins en moins de difficultés, la question du mariage mobilise surtout quelques asso-ciations d'activistes, en quête de nouvelles causes pour dénoncer l'homophobie rampante et justifier leur existence.

De même, la gauche au pouvoir, ayant rappelé qu'elle ne changerait presque rien à l'ordre économique et social, se tourne résolument vers les enjeux «sociétaux» qui lui permettent de réveiller un pseudo-affrontement des anciens et des modernes. Il fallait voir cette presse béate quand l'information s'est affichée à la une de tous les sites internet, le 9 mai 2012: Barack Obama, le séduisant maître du monde, surmontant d'ultimes réticences liées à ses convictions religieuses, venait de se prononcer en faveur du mariage gay. Après avoir rendu les armes devant presque tous les impératifs du capitalisme, il redonnait un but au camp du progrès.

Mais si ce débat passionne tellement les esprits, c'est peut-être, aussi, parce que l'acceptation grandissante de l'homosexualité dans notre société (dont je me réjouis) va de pair avec un formidable désir d'assimilation des gays: une volonté de les voir quitter leurs cases un peu bizarres. Fini la cage

aux folles, fini les obsédés chassant un bon coup, fini ces pervers à tendance plus ou moins pédérastique. Une fois mariés, rangés, déclarés, ils cesseront de représenter un groupe trouble et dangereux. La mise en avant du couple et de la reproduction (par le biais de l'adoption ou des techniques de procréation assistée) sur la débauche marque le triomphe d'une conception morale de l'homosexualité. Bien plus que les gays eux-mêmes, la grande majorité de l'opinion gay-friendly applaudit ce désir de

famille qui les rend enfin pleinement fréquentables. Ainsi notre époque postmoderne accomplitelle son idéal fusionnel – ou confusionnel - en enveloppant tout (ordre, rébellion, norme, transgression, minorité, majorité, religion, péché...) dans un même paquet cadeau égalitaire marqué du sceau de la loi et du respect.

A lire aussi sur Liberation.fr une lettre d'un parent homo à sa fille et une tribune sur les enfants adoptés

Dernier ouvrage paru: «A nous deux, Paris!» (Fayard).

Un débat qui ne concerne pas la religion

Par YESHAYA DALSACE

Rabbin de la communauté Dor Vador à Paris

n assiste ces derniers temps à un débat houleux sur le bien-fondé ou non du mariage homosexuel. Que cette question fasse débat, rien de plus normal, chacun y allant de son argument. Je m'étonne, par contre, de la part prise par les religions, avec en tête les avertissements apocalyptiques du primat des Gaules.

L'opposition des grandes religions à l'homosexualité est connue, basée sur des textes condamnant les déviations sexuelles, la fornication et bien entendu l'inceste, en particulier le chapitre 18 du Lévitique, Fort bien. Cependant, le débat mérite d'être recentré. D'une part dans les religions elles-mêmes, il existe un débat interne et les perspectives sur la question de l'homosexualité ont beaucoup changé à la lumière des récentes études sur ce phénomène. Seuls les fondamentalistes continuent à tenir un discours agressif contre les homosexuels, les autres les tolèrent a minima et, dans les cercles plus progressistes, on leur fait même ouvertement bon accueil. C'est particulièrement vrai du judaïsme américain très en pointe sur la question et qui compte un certain nombre de rabbins ouvertement homosexuels. Mais c'est aussi vrai de diverses obédiences chrétiennes. C'est pourquoi les représentants médiatisés des différents cultes en France ne reflètent pas forcément la réalité de leur religion respective, autrement plus complexe et nuancée.

Mais je m'étonne surtout de l'immixtion de la voix religieuse dans un débat civil. La République française a inventé le mariage civil totalement détaché de sa dimension religieuse, il y a ajouté le divorce contre l'approbation de l'Eglise. Les citoyens qui le désirent peuvent compléter la dimension civile par un mariage religieux de leur choix, à la condition de répondre aux critères émis par cette religion. Du point de vue de l'Etat, cette cérémonie religieuse est une affaire privée. Il va de soi que les conceptions religieuses de la famille, de la sexualité, de la procréation, de l'éducation ne concernent que ceux qui s'engagent dans un mariage religieux et s'y reconnaissent. Le mariage civil républicain a lui-même évolué au cours de ses deux siècles d'histoire. C'est dans ce contexte que le débat sur le mariage homosexuel doit avoir lieu. L'Etat doit traiter de cette question en tenant compte de la réalité de la société et dans l'intérêt de la protection de ses citoyens, homosexuels compris, des conjoints et des enfants et non pour défendre une conception religieuse de la famille. Il en est de même pour la question du divorce. Libre aux religions de suivre ou

La véritable question n'est donc pas celle des tabous religieux qui ne sont pas concernés par ce débat civil, mais celle du bien-fondé d'une décision qui touche la parentalité et le droit de la famille. Ouvrir le mariage aux homosexuels, c'est leur offrir une meilleure reconnaissance d'un état de fait de couples existants et parfois pacsés, offrir une meilleure protection juridique au conjoint, ouvrir la voie à l'adoption, tenir compte d'une homoparentalité existant déjà. Est-ce une bonne chose? Des études sérieuses sur les précédents dans d'autres pays et sur l'homoparentalité peuvent y répondre, mais cela relève de la sociologie et de la psychologie et non de la religion. Tout au plus ma tradition religieuse peut influencer mon opinion de citoyen. Si cette réforme est votée, les religions seront libres de donner ou non leur bénédiction à de telles unions, mais dans une république laïque, ce débat ne les regarde pas spécifiquement. Sinon, à quoi bon les cérémonies religieuses en plus du mariage civil?



Indigne psychologie de bazar

Par ÉLISABETH ROUDINESCO Psychanalyste

ace à un projet de loi destiné à permettre aux couples de même sexe de se marier et d'élever des enfants, voilà que de nouveau des psychanalystes, pédopsychiatres et autres cliniciens «experts» se livrent à leur sport favori: la chasse aux homosexuels.

Partout dans les médias et maintenant dans le Figaro (daté du 3 octobre), ils prédisent que, si cette loi est votée, il n'y aura plus de père, ni de mère, ni de fa mille. Quant à nos enfants, éduqués dans le déni de la différence des sexes, ils seront voués à la pédophilie et aux ravages

De nouveau des psychanalystes, pédopsychiatres et autres cliniciens «experts» se livrent à leur sport favori : la chasse aux homosexuels

d'une sexualité incestueuse. L'un de ces «experts» va même jusqu'à vouloir nous convaincre que les enfants élevés par des personnes du même sexe seraient comparables à des SDF : des «sans domicile filiatif». Propos indigne!

Déià, au moment du vote du Pacs, en novembre 1999, on avait eu droit à la même déferlante. S'appuyant sur une psychologie de bazar, les mêmes affirmaient que toute transformation du statut de la famille serait contraire au sacrosaint complexe d'Œdipe, comme si la tragédie de Sophocle, remise à l'honneur par Freud à la fin du XIXe siècle, pouvait servir à énoncer des jugements à l'emporte-pièce en lieu et place d'une réflexion. Les psys qui s'expriment ainsi semblent oublier que, si un concept ne convient plus à une situation, alors il faut le modifier. Et de même que l'on ne dissout pas le peuple quand le peuple vote contre un gouvernement, de même on ne dissout pas une réalité quand celle-ci nécessite d'être pensée selon un nouvel ordre juridique.

On peut comprendre que des religieux ou des hommes politiques s'opposent à une telle loi: les uns regardent le mariage comme une institution sacrée - une loi divine -, les autres invoquent la tradition ou la nécessité en temps de crise économique de ne pas diviser la communauté des citoyens. Mais des psychanalystes, des thérapeutes, des psychiatres? Comment osent-ils tenir de tels discours? Comment osent-ils aller à l'encontre de toutes les études sociologiques qui montrent que, depuis des décennies, les enfants élevés par des couples homosexuels

ne sont pas très différents des autres enfants, et surtout que ce dont ils soufrent ce n'est pas de l'homosexualité de leurs parents mais du regard que portent sur eux, à l'école ou ailleurs, ceux qui cherchent à les stigmatiser. Mais il v a pire: comment ces spécialistes de la petite enfance et de l'adolescence peuvent-ils prétendre traiter les problèmes des familles en souffrance – qu'elles soient ou nom homoparentales – en tenant de tels propos? Un thérapeute n'a pas à proférer des injures, il n'a pas à énoncer des diagnostics foudroyants qui n'ont d'ailleurs aucun fondement. Un thérapeute est là pour écouter, apprendre, aider, voire interpréter un discours. Il n'a pas à se prendre pour l'incarnation d'on ne sait

quelle «loi du père» qui aurait été bafouée par les transformations normales de la famille.

Ce qui gêne ces nouveaux inquisiteurs, c'est que des homosexuels aient voulu se

normaliser et intégrer un ordre familial dont ils avaient été exclus pendant des siècles. Ce qui les gêne, c'est d'avoir affaire aujourd'hui à des homosexuels qui ne sont plus à leurs yeux les héritiers de Proust ou d'Oscar Wilde. Ce qui les gêne, c'est que les homosexuels aient réussi à être des parents comme les autres, soit en se conformant au modèle de la famille recomposée, soit en ayant recours à l'adoption, à la procréation médicale assistée ou encore à la gestation pour autrui. Ce qui les dérange, c'est la norme qu'ils prennent pour la déviance.

En récusant cette réalité et en déniant aux homosexuels des droits aussi fondamentaux, ces «experts» en psychopathologie occupent, de fait, la place des pervers un peu benêts de notre société. Ce sont eux qui imaginent des vices cachés là où il n'y en a pas et ce sont eux qui auraient sérieusement besoin d'une bonne cure freudienne pour se débarrasser de leurs terreurs. Ces procureurs sont minoritaires dans leur profession et on se demande pourquoi les associations de psychanalystes et autres pédopsychiatres et psy chologues refusent de condamner publiquement de tels propos. Elles comptent pourtant dans leurs rangs des praticiens hostiles à toute homophobie, mais aussi des homosexuels vivant en couple et élevant des enfants. Il serait temps pour la communauté psychiatro-psychanalytique de se réveiller et de cesser, par son silence, d'apporter une caution implicite à un discours qui déshonore leur disci-

A publié sur le sujet: «la Famille en désordre» Le livre de poche, Biblio-essai 2010.

Le mariage pour tous est-il straight»?

Par BRUNO PERREAU

Professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et chercheur associé aux universités de Cambridge et Harvard

es contours du projet de loi sur l'ouverture du mariage civil aux couples homosexuels restent à ce jour encore flous. Il est pourtant un point sur lequel le gouvernement Ayrault est unanime et sa rhétorique parfaitement orchestrée: la réforme est celle du «mariage pour tous». Le gouvernement affirme ainsi que le mariage n'est pas républicain puisqu'il est réservé à une catégorie spécifique, les couples hétérosexuels. Toutefois, que la conjugalité hétérosexuelle cesse d'être une condition juridique d'accès au mariage est une chose; que son hégémonie disparaisse des politiques publiques en est une autre. Que l'on songe à la procédure d'agrément, point de départ de toute adoption plénière depuis 1985, où psychologues et travailleurs sociaux font de la complémentarité entre autorité paternelle et soins maternels une valeur cardinale. L'ouverture du mariage et, partant, de l'adoption conjointe aux couples homosexuels, pourra bien sûr s'accommoder de ce schéma: il suffira aux candidats à l'adoption, comme c'est déjà le cas des célibataires aujourd'hui. de prouver qu'ils ou elles peuvent donner à l'enfant des gages de la bonne distinction des sexes. Mais l'hétérosexualité comme vision hiérarchique du monde construite sur «la différence des sexes» - ce que Monique Wittig appelait «la pensée straight (1)» – restera

inchangée. La réforme du mariage pose donc d'abord la question des normes. Le mariage est l'aménagement, par la loi, de l'union de deux adultes et de deux familles. Or, depuis la loi du 11 juillet 1966, l'adoption est ouverte aux couples mariés mais aussi aux célibataires de plus de 28 ans. Elle peut être plénière ou simple (la filiation adoptive peut remplacer ou s'ajouter à la filiation biologique). Un enfant adopté peut donc avoir légalement de un à quatre parents. Cette flexibilité ne doit pas s'épuiser dans le duo matrimonial Aussi symbolique qu'elle soit, la réforme du mariage ne saurait constituer le modèle de toutes les autres. Par ailleurs, aucune égalité des droits ne sera possible sans la mise en place de mécanismes correctifs. Les couples homosexuels qui se sont mariés en Espagne ont fait face à des difficultés inédites : identifiés comme homosexuels par leur mariage, il leur a été difficile d'adopter à l'étranger. La Suède a installé des agences d'adoption pour les lesbiennes et les gays. Les juges britanniques condamnent, eux, les agences pour adoption qui refusent les candidats homosexuels. Une procédure d'action positive pourrait être également envisagée en France, afin de permettre aux candidats qui sont discriminés à l'étranger d'avoir prioritairement accès à l'adoption nationale.

L'égalité des droits passe également par la révision des lois de bioéthique. Les lois de 1994 et 2004 associent la filiation au ventre (interdiction de la gestation pour autrui) et au coït hétérosexuel (procréation médicalement assistée réservée

Que la conjugalité hétérosexuelle cesse d'être une condition juridique d'accès au mariage est une chose ; que son hégémonie disparaisse des politiques publiques en est une autre.

aux couples hétérosexuels mariés ou en concubinage depuis plus de deux ans). Tant que l'idéologie biologique ne sera pas remise en question, les enfants continueront à être indéfiniment placés en familles d'accueil. De même, tant que l'adoption internationale continuera à être a priori soupçonnée de trafics, au nom d'une idéologie naturaliste qui veut qu'un enfant «pousse» mieux dans son milieu de naissance, alors l'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels ne restera qu'une réforme de principe. A titre d'exemple, en 2007, date de la dernière enquête exhaustive du ministère de la Justice sur l'adoption, aucun homme célibataire n'était parvenu à adopter un enfant né en France, en dehors des cas d'adoption intrafamiliale! Enfin, l'ouverture du mariage civil aux couples homosexuels appelle la transformation du statut juridique des personnes. La notion de sexe elle-même pourrait disparaître de l'état civil (simplifiant à la fois la mise en œuvre de la réforme du mariage et le parcours des transsexuels). La présomption de paternité dans le mariage devra aussi être remplacée par une présomption de parenté, sauf à créer une nouvelle inégalité entre les couples mariés. Enfin, la question du traitement défavorable des célibataires et des familles monoparentales, en matière fiscale notamment, devra être affrontée.

C'est en effet dans la notion même de personne, et pas seulement dans l'étendue de ses droits, que vient aussi se loger la pensée straight. Les cultures LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans) ont fait éclore des valeurs essentielles à la société toute entière, qu'il s'agisse du principe de responsabilité promu par les premiers mouvements de lutte contre le sida ou de la démédicalisation de l'expertise étatique en matière d'identités de sexe et de genre. Elles ont

également aménagé des modes de vie singuliers, fondés sur la solidarité amicale ou sur la création d'espaces de sociabilité et

de plaisir. Ces contributions sont essentielles non pas parce qu'elles ont été pensées «pour tous» mais précisément parce qu'elles ont été inventées par et pour une communauté spécifique, réelle ou imaginaire, et ont été de facto diffusées par la voie du militantisme, de la recherche, de la production artistique et par diverses formes d'interactions quotidiennes. L'ouverture du mariage civil aux couples homosexuels est une transformation sociale dont les effets dépasseront largement son seul cadre juridique. A condition de ne pas déterminer, à l'avance, les modalités d'appartenance à la

(1) En anglais, straight signifie à la fois droit, normé et hétérosexuel.

Dernier ouvrage paru: «Penser l'adoption. La gouvernance pastorale du genre», PUF, 2012.





Stabiliser, coordonner et gouverner quoi, au juste?

Par **PIERRE MARCELLE**

Et si le vote quasi unanime des députés PS, centristes et UMP, qui érigera mardi la règle d'or que voulurent Merkel et Sarkozy et que Hollande prétend entériner en loi organique, ne devait rien résoudre de la crise de l'Union européenne mais, tout au contraire, inéluctablement l'aggraver? Pour apprécier cet inéluctablement que j'avance avec ce pronostic, considérons ce qu'il en fut, depuis vingt ans - soit une génération de cette Europe que le capitalisme financier dérégulé, et échappant pour le coup définitivement à tout contrôle démocratique, nous a volée.

Il était une fois, en 1992, le traité de Maastricht, soumis à référendum que l'auteur de ces lignes vota d'enthousiasme. C'est qu'il avait cru, l'alors naïf et rêveur auteur de ces lignes, aux pro-

messes que le traité énoncait d'une Europe sociale, et partageuse,

et démocratique, et fédérale demain; autant dire, peu après la chute du Mur et du stalinisme, à l'invention d'une civilisation nouvelle, dans l'ouverture des frontières et l'extinction à terme des Etats-nations. Treize années passèrent, qui suffirent pour en finir avec ces illusions admirables: le traité d'Amsterdam «établissant une Constitution pour l'Europe», avec son fameux principe de «concurrence libre et non faussée», gravait «dans le marbre» la loi d'airain du libéralisme éternel. Sur fond de guerre impérialiste déguisée en choc de civilisations, il déléguait le pouvoir des peuples à des fonctionnaires non élus, mais surtout, de facto, aux «banksters» de la finance spéculatrice, les uns et les autres bientôt réunis dans l'entité baptisée «troïka» (Commission européenne, Fonds monétaire international et Banque centrale européenne). Vigoureusement rejeté par le référendum auquel il donna lieu en 2005 (pour cette fois, l'auteur de ces lignes ne fut alors pas si benêt), «Amsterdam» fut cloné deux ans plus tard en traité dit «de Lisbonne» et, Sarkozy président, imposé par force et voie parlementaire avec le soutien d'une opposition socialiste qui ne s'opposa pas.

Incarnée dans la figure emblématique du trader, une crise éclata en 2008, financière, «systémique» et gravissime, que cent plans de rigueur institutionnalisèrent pour toujours plus saigner les peuples et gaver des marchés, afin que se perpétue un système dont s'établit alors qu'il était définitivement failli. C'est. à l'échelle du continent. l'objet du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dont

«la représentation nationale» faisait mardi dernier semblant de débattre au Palais-Bourbon.

Stabiliser, coordonner et gouverner quoi? La rigueur austère, pour des lustres d'abord, puis sans garantie d'en sortir jamais. Le seul intitulé de cette escroquerie, rédigée à dessein dans un charabia dont la finalité est de le rendre illisible autant qu'incompréhensible par les citovens qu'il prétend mettre à genoux sous le joug de «la dette» (1), mesure tout à la fois une impuissance et une fuite en avant. Des menteries honteuses (sur une fiction de «pacte de croissance», des perspectives de reprise économique, un «aménagement» à venir, etc.) présidèrent à sa non-présentation aux suffrages des électeurs. En place de consultation de ses mandants.

quatre mois après son **NO SMOKING** élection, le nouvel exécutif socialiste leur in-

flige le remake de ce que la droite - mais c'était la droite - leur imposa en foulant au pied le «non» au référendum de 2005.

Après avoir passé à leurs très «européens» alliés d'Europe Ecologie-les Verts, pour cette fois rétifs à la ratification du TSCG (mais après en avoir au moins débattu, eux...) une muselière et la laisse qui va avec (2), Hollande et Ayrault semblent n'avoir d'autre préoccupation que de casser les alliances qui les firent, l'un président, l'autre Premier ministre. On a vu ca ici et là, tant dans la reddition à la sémantique du Medef (ah, le «coût» du travail...) que dans la spectaculaire sarkozysation du ministre Valls, si complaisant avec la DCRI de Mehra (et de Tarnac): et si taiseux, mardi soir encore sur France 2, à l'endroit des promesses de pogroms anti-Roms de Marseille. On vit ça surtout dans cette façon pas très franche ni très digne de confondre avec l'opposition de droite les manifestants de dimanche dernier (dont l'auteur de ces lignes fut) contre le traité d'austérité. Ce qui, à l'heure où s'apprête, dans un vote d'union nationale, la ratification parlementaire du TSCG, est un comble. -(1) Lire à ce propos la tribune de

(n'Eure de Proposital maire de l'Économiste pas couché Frédéric Lordon, intitulée En sortir et publiée le 26 septembre sur son blog la Pompe à phynance du «Monde diplomatique».

(2) Avec l'active et notable collaboration de l'éditorialiste du «Monde» daté du 25 septembre, demandant à Hollande rien 23 septentiale, est maticata i rotatidate moins que de «mettre fin aux fonctions de leurs deux ministres», et, simultanément dans ces pages, de notre cher Bernard Guetta, redevenu pour le coup furieusement «ouiiste» («Libération» du 25 septembre).

Etudier sans visa?

Par DES RESPONSABLES D'UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHES **EN ÉTUDES AFRICAINES (1)**

algré ce qu'avaient pu laisser espérer l'alternance politique et l'annulation de la circulaire Guéant, cette rentrée universitaire n'aura finalement pas été différente des cinq dernières: des étudiants africains acceptés dans des formations de haut niveau (Master 2) sont bloqués par des consulats français pour des raisons qui ne sont jamais communiquées. Nous aurions pu, comme lors des rentrées précédentes, faire appel à nos quelques relations diplomatiques pour débloquer ces si-tuations individuelles. Chaque année, des proximités nouées lors de la «carrière» sont à l'origine d'arrivées, souvent tardives, d'étudiants finalement autorisés à rentrer sur le territoire français. Faut-il nous résoudre à ce que l'image de la France universitaire soit associée à celle de la porte close pour la majorité, et de la porte entrouverte à coups de passe-droits et de «pistons» pour des cas isolés? En cette rentrée postalternance, nous avons bon espoir de trouver une solution politique à ces décisions administratives, malheureuses et irrespectueuses. Malheureuses car elles privent des étudiants, choisis sur des projets précis, de venir enrichir leurs connaissances et celles de leurs camarades ; malheureuses, car elles détournent les étudiants africains des universités françaises et produisent une désaffection grandissante à l'égard de notre pays chez une jeunesse dont l'avenir se dessine vers d'autres horizons. Le Canada et les Etats-Unis le savent, qui accueillent, eux, des jeunes chercheurs africains prometteurs - ou des chercheurs confirmés tournant le dos aux humiliations dont ils font l'objet dans des préfectures de France, Irrespectueuses, car ces étudiants sont, comme tous les demandeurs de visa, confrontés à des conditions d'accueil souvent kafkaïennes: rendez-vous différés ou exigences inédites. Irrespectueuses aussi du travail des enseignants-chercheurs en France qui sélectionnent et dirigent ces étudiants, et qui découvrent parfois que ces derniers ne peuvent venir soutenir le travail qu'ils ont préparé sur le terrain. Une réflexion commune avec les autorités diplomatiques et celles de l'enseignement supérieur est devenue indispensable. Trois aspects devraient être revus: revenir à une gestion plus ouverte des visas universitaires sous peine de continuer à voir les étudiants étrangers fuir ailleurs; abandonner les pratiques humiliantes dans l'accueil des demandeurs (serveurs vocaux incompréhensibles, payants et sous-traités, remarques soupçonneuses voire racistes); motiver la décision des services consulaires. Au-delà du changement politique, c'est un changement dans les pratiques administra tives qui doit intervenir dès maintenant! (1) Jean-Loup Amselle, Richard Banégas, Jean-François Bayart, Jean-Pierre Chrétien, Jean-Paul Colleyn, Jean Copans, Catherine Coquery Vidrovitch, Christian Coulon, Dominique Darbon, Vidrovitch, Christian Coulon, Dominique Darb Bédatrice Hibou, Jérôme Lafargue, Jean-Pierre Olivier de Sardan, René Otayek, Marie-Emmanuelle Pommerolle, Johanna Siméant, Céline Thiroit : Ceaf (CNRS-EHESS); Centre Norbert Elias (CNRS-EHESS); Ceri (CNRS-Sciences Po); Cemaf (CNRS-Paris 1); Lam (CNRS-Sciences Po Bordeaux et Pau); Universités Paris Descartes, Paris Diderot, Paris 1.

L'ŒIL DE WILLEM



FORMATION

mouamrane@amaurymedias.fr Contact: Tél: 01 40 10 52 11





Formul'A vous propose des formations de :

CAP en 1 ou 2 ans BP en 1 ou 2 ans

Nos conseillers en formations se feront un plaisir de vous renseigner au 01.53.20.45.52 ou 01.53.20.45.59

Pour de plus amples renseignements retournez ce coupon à Formul'A - Réf.SE - 105 boulevard Magenta - 75010 Paris	١
Je désire recevoir une documentation sur Le CAP Le BP	
Nom: Prénom:	
Adresse:	
CP/Ville : Tél : Port :	
E-mail:	

RETROUVEZ NOS DOSSIERS RÉDACTIONNELS http://emploi.liberation.fr



L'actu en continu, le journal numérique enrichi, les diaporamas et vidéos.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT LES APPLIS LIBÉRATION **POUR IPHONE ET IPAD**



Plus d'info sur iTunes ou sur Liberation.fr

REPERTOIRE

repertoire-libe@amaurymedias.fr Contact: Tél: 01 40 10 51 66



COURS D'ARABE

LANGUES

Ts niv. Petits groupes Journée, soir, samedi INSC: AFAC: 01.42.72.20.88

SANTÉ

Stage Qi Gong - Médecine Traditionnelle Chinoise

Stage en Aveyron à La Capelle Bonance du 4 au 9 novembre 2012 Tarifs: 20 euros la journée : 80 euros la semaine Tél?:?06.13.26.55.78 pittena@wanadoo.fr

ENTRE NOUS

entrenous-libe@amaurymedias.fr Contact: Tél: 01 40 10 51 66

JOUR DE FÊTE

Yael, 3 mois de mariage, Oh que j'aime ça. Suis le plus heureux des maris. J

TRANSPORTS AMOUREUX

Vendredi 16.45 descendue à La Motte-Piquet. Vous assis. tempsdunregard1645@ yahoo.fr

Vous souhaitez passer un message dans les rubriques

TRANSPORTS AMOUREUX, MESSAGES PERSONNELS, JOUR DE FÊTE.



contactez-nous au 01 40 10 51 50. Particuliers au 01 40 10 51 66 entrenous-libe@amaurymedias.fr

MODECO Les grandes marques aux meilleurs prix

Les grandes signatures du canapé, du convertible et de la literie. Les meilleurs prix.

canapés

Gorini, Neology, Nicoletti,

convertibles

Diva, Style House...

literie

Treca, Epeda, Simmons, Merinos, Bultex, Dunlopillo, Tempur...

7 jours sur 7

01 42 08 71 00

www.mobeco.com

N°Vert 0 800 17 16 15

50 av. d'Italie 148 av. Malakoff 247 rue de Belleville 75016 Paris 75019 Paris 75013 Paris

Livraison gratuite en France continentale - Détaxe à l'export Paiement en 3, 4 ou 10 fois sans frais *

A VOTRE SERVICE

CHIENS-ANIMAUX



CHIEN PERDU!

Aidez-nous. Braque de Weimar Gris-beige argenté, 2 ans

"FAUST"

perdu le 27 sept. 2012

Quai de Seine, Herblay peut-être dans le Val d'Oise 95 ou les Yvelines 78

06 87 10 30 30 ou 01 45 38 55 00

FORTE RECOMPENSE

DÉMÉNAGEURS

"DÉMÉNAGEMENT **URGENT"** MICHEL TRANSPORT Devis gratuit. Prix très intéressant.

Tél. 01.47.99.00.20 micheltransport@ wanadoo.fr

DPJA Déménagement Déménagement 7j/7 Très bon prix Tél. : 01.43.48.39.68 OU dpja.transdem @orange.fr

CARNET DE DÉCORATION

ANTIQUITÉS/BROCANTES



anciens

XIX^e et Moderne avant 1960

Tous sujets, école de Barbizon, orientaliste, vue de venise, marine, chasse, peintures de genre, peintres français & étrangers (russe, grec, américains...), ancien atelier de peintre décédé, bronzes...

Estimation

EXPERT MEMBRE DE LA CECOA V.MARILLIER@WANADOO.FR 06 07 03 23 16

La reproduction de nos petites annonces est interdite



COMBINAISONS. Une inclination en forme d'accoutumance, depuis l'indéniable succès de l'opération Lille 2004. capitale européenne de la culture, qui a donné à la fois des ailes et des idées à

sign, performances, musique, théâtre, danse, cirque, clubbing, BD et cuisine...

confondus, entendent convertir à nou-

veau le Nord de la France en carrefour

saisonnier de la culture hexagonale.

rent), Martine Aubry, maire de Lille: «Aller vers le rêve et l'évasion n'empêche pas de retomber assez vite sur un questionnement relatif à nous-mêmes et notre société.» Et de là à poser la question fatidique du coût généré par une entreprise d'apparence si pléthorique. «12 millions d'euros au total, dont, précise aussitôt l'élue, "seulement' 5.8 millions de commandes, en plus de ce que nous aurions fait de toute façon, dans le cadre des saisons des divers lieux et

LILLE 3000 dans toute la ville. Rens.: www.fantastic2012.com

ci-contre.

compter, et pas simplement être à la

mode», selon les termes de Didier

Fusillier, qui a notamment fait ses emplettes aux Etats-Unis,

ainsi que le confirme le brelan

NICK CAVE GÉANTS COSTUMÉS

«Une deuxième peau, voire une armure»

abord, évacuer une fois pour toutes le moindre ricanement équivoque: le Nick Cave qui devrait faire se pâmer Lille demain avec son géant jaune poussin présentant «une sorte de visage de clown triste» baptisé Surrational, n'est pas celui auquel nous sommes habitués depuis plus de vingt ans. Homonyme du rockeur polygraphe australien mystique, celui-là est noir, gay et originaire de Chicago. Longtemps danseur chez Alvin Ailey, ce quinquagénaire à la musculature saillante s'est ensuite taillé une réputation appréciable (il était en couverture de la revue Art News en juin) en tant que styliste, sculpteur et performeur.

Invité vedette de la parade, demain, il dévoile aussi au Tri postal (après deux ans de négociations, dit-on), dans le cadre de l'exposition collective «Phantasia», des costumes indéfinissables, posés sur des mannequins hauts de deux à trois mètres. Trente-cinq œuvres ont été fabriquées, dont une douzaine

produites par Lille – chaque pièce étant estimée entre 3000 et 4000 dollars (entre 2300 et 3000 euros), qui escompte un retour sur investissement en envisageant ensuite de les vendre. Assemblage fabuleux, la garde-robe de Nick Cave utilise à peu près tout ce qui traîne: sacs, chapeaux, lacets, pantalons, boutons, paillettes, masques, jouets, fleurs plastifiées, pommes de pain, bibelots, verroterie, etc., le tout glané aux puces, dans des décharges, des solderies (photo ci-contre).

Formé à l'école d'art de Kansas City, Nick Cave précise trouver son inspiration «aussi bien dans la tradition de Mardi Gras que dans la musique de George Clinton, les rites vaudous ou, à mes débuts, les diverses émeutes et tensions raciales qui ont émaillé l'histoire contemporaine de l'Amérique». A propos de ses costumes à l'extravagance chamarrée, il ajoute. ¿Je les envisage également comme une deuxième peau, voire une armure.»

Envoyé spécial à Chicago G.R.

PATRICK JACOBS PAYSAGES EN BOÎTES

«L'infiniment petit incite à la rêverie»



Dandelion Cluster #2, 2011, de Patrick Jacobs. PHOTO COURTESY THE ARTIST

a capacité de Lille 3000 à orchestrer des opérations spectaculaires confinant parfois au gigantisme, la grande parade en constituant l'exemple ultime, n'est plus à démontrer. Pourtant, le maelström Fantastic recèle aussi des niches d'une délicatesse inversement proportionnelle au ramdam environnant.

Ainsi en sera-t-il de l'invitation faite au Museum of Arts and Design (MAD) de New York qui, sous l'intitulé abscons «Otherworldly: optical delusions and small realities», présente, au musée des Beaux-Arts (Muba) de Tourcoing, une expo collective autour des constructions miniatures. Le New-Yorkais Patrick Jacobs fait partie des artisans conviés. Avec du polystyrène, des ciseaux, de la colle, du bois, du papier et autres ingrédients qu'à l'ère d'Internet on ne croyait plus en circulation que dans les mater-

nelles, il imagine d'intemporels paysages bucoliques où rivières, ponts, prés et vallons paraissent plus vrais que nature. Blotties dans des boîtes rectangulaires, ses vues s'offrent au regard via un ceilleton qui confirme la minutie du travail conçu dans une quiétude maniaque. «J'ai débuté avec des sculptures de très grand format, précise Patrick Jacobs, avant de me captiver pour les choses infimient petites qui, par l'attention qu'elles requièrent, incitent à la rêverie.»

Inspiré par la peinture romantique, telle qu'elle s'est répandue de la Renaissance au XVIIIe siècle, le garçon propose une immersion pastorale si singulière qu'il y a de quoi en rester coi. Sur son bureau traînent plusieurs exemplaires de la revue *Lawns*. Est-on si «innocent» quand on compile un magazine exclusivement consacré aux pelouses?

G.R. (à New York)

DEBO EILERS CRÉATURES À EMPORTER

«Je les appelle des momies»



Les poupées de Debo Eilers. GAL. ON STELLAR RAYS

Beau n'est pas exactement la première épithète qui vient à l'esprit pour tenter de qualifier les œuvres de Debo Eilers. A tout prendre, moche se révélerait même plus approprié sans qu'on imagine pour autant l'artiste s'en formaliser plus que ça.

Aux confins d'un dédale d'entrepôts du Lower East Side, à New York, ce jeune plasticien américain au profil farouche de *weirdo* (ce qui ne l'empêche pas de signer des performances aussi bien au PSI que dans les galeries branchées de Venice) fabrique d'étranges créatures dans une résine aux couleurs agressives habillée de récup (ceintures, serpillières).

Jaunes, orange ou bleues, ces formes humaines entravées, sans visage et aux bras trop longs, témoignent à l'évidence d'une forme de souffrance d'autant plus palpable qu'aucun orifice ne permet de l'extérioriser. Telles de grosses poupées ligotées, elles renvoient aussi bien à l'univers le plus anxiogène de la fiction qu'à la réalité autrement concrète du système carcéral. «Je les appelle des momies», précise sur un ton volontiers laconique Debo Eilers, admettant qu'on puisse effectivement les interpréter en écho «à la torture et à la répression». D'un intérêt plastique discutable, ces œuvres, replacées dans le contexte de Fantastic, n'en possèdent pas moins une réelle valeur symbolique, puisqu'il sera possible de les emprunter vingtquatre heures, depuis le Tri postal de Lille où elles seront exposées. «Sauf qu'a priori, elles sont trop grandes pour rentrer dans une voiture», précise, amusé, Didier Fusillier, qui dit «songer depuis longtemps» à ce système de prêt (tel qu'il existe aussi au CentQuatre, à Paris, dans le cadre de la biennale de Belleville). «Du coup, ajoute le directeur de Lille 3000, il faut les placer sur un diable et les emmener chez soi en métro ou à pied. » Ce qui accentue la dimension performative du projet. Détail utile, il paraît que l'artiste ne fera aucun scandale si l'une de ses sculptures revient plus amochée qu'elle ne l'est déjà.

Envoyé spécial à New York G.R.



5-31 octobre 2012

8 rendez-vous pour saluer Jean Vilar

et 2 spectacles

L'Atelier volant

Valère Novarina

Mai, juin, juillet

Denis Guénoun/Christian Schiaretti

Création TNP



www.tnp-villeurbanne.com 04 78 03 30 00 THÉÂTRE Guy Alloucherie présente à Sartrouville un spectacle issu de rencontres avec les habitants.

«Veillées»: villes et vies en scène

LES VEILLÉES de GUY ALLOUCHERIE et la COMPAGNIE HENDRICK VAN DER ZEE

Théâtre de Sartrouville et des Yvelines (78). Le 11 octobre à 19 h 30 et le 12 octobre à 21 h. Entrée libre. Rens.:

www.theatre-sartrouville.com Les rencontres se suivent sur le blog www.hvdz.org/blog

onjour, on fait un spectacle au théâtre de Sartrouville, la semaine prochaine, auquel oconvie les habitants.» Une main tend l'invitation, qui promet «une expérience ar-

tistique inédite à vivre dans votre ville». Les Veilleurs sont depuis dix jours sur place, dans la deuxième ville des Yvelines, après Versailles, avec près de 60 000 habitants. Leur quartier général se situe au rez-de-chaussée d'une HLM du quartier des Indes, dans les locaux de Biode Rue, association de lecture pour les enfants.

Comme dans toutes ses résidences artistiques, la compagnie Hendrick Van Der Zee pratique ce qu'elle appelle «l'art relationnel» en investissant un lieu, et travaille au milieu des habitants dans l'idée de présenter une



Lors d'une séance de portraits avec les Sartrouvillois. PHOTO JÉRÉMIE BERNAERT

œuvre où les gens font le spectacle (lire ci-dessous). **Nuisances.** Ce matin-là dé-

marre, pour les six Veilleurs, une nouvelle journée de rencontres et de collecte d'images en vue des représentations des 11 et 12 octobre. La plasticienne Marie Boots a

déjà été au marché croquer les interactions entre les passants, sous la caméra de Didier Cousin. «Tu vas aller faire du porte-à-porte», dit Guy Alloucherie, le metteur en scène, à Jérémie. Caméra sous l'épaule, Jérémie Bernaert, accompagné de la comédienne Marie Louët, attaque l'escalier d'un immeuble de six étages, «Boniour, on fait un spectacle sur Sartrouville, auquel on convie les habitants. Accepteriez-vous d'être filmé sur le pas de votre porte ? Ou de nous montrer l'objet auguel vous tenez le plus pour le photographier?» L'homme, qui entrouvrait, décline gentiment. A l'étage au-dessus, un autre évoque le manque de réseau associatif, sa femme finit par faire entrer chez elle les Veilleurs, leur propose un café et présente à l'objectif un tamayoun, objet religieux. Dans un autre bâtiment, une femme résidant ici depuis plus de trente ans pointe les nuisances, la violence croissante, l'augmentation des femmes voilées. Et songe, à contrecœur, à déménager. Au QG, les deux Marie avaient rendez-vous plus tôt avec deux femmes d'origine algérienne, voilées, qu'elles ont abordé la semaine dernière au marché et qui proiettent de monter une association pour aider les personnes en fin de vie. «Maintenant qu'il y a la crise, les gens sont plus humains et il y a plus de solidarité», dit l'une d'elle, qui active son réseau SMS, une centaine de contacts dans son carnet d'adresse, dès qu'on lui signale une personne malade ou une famille en difficulté. «On prévient cinq personnes, chacune en prévient cinq

autres... C'est le téléphone arabe», rigole celle dont la famille vit à Sartrouville depuis quatre générations. Rencontre avec les habitants, prises d'images, following (suivi d'un Sartrouvillois en déambulation dans les rues avec dessins et caméra), marché, écoles, maisons de retraite, tunnel du RER... l'action de la compagnie a également une dimension artistique. Des danseurs font irruption sans prévenir dans des commerces ou performent dans la rue, toujours sous l'œil de viseurs et d'un public de circonstance. «Puisqu'on parle culture, il ne faut pas que les Veillées ne soient aue documentaires mais qu'elles soient aussi artistiques, théâtrales», avance Guy Alloucherie.

Citation. En début d'aprèsmidi, les Veilleurs ont ainsi une action «plus culturelle» au lycée Evariste-Galois, avec une trentaine de lycéens et leurs professeurs de lettres et de théâtre. Didier Cousin leur explique la démarche: «Nous construisons un portrait de Sartrouville à partir de la rencontre avec les gens, là où ils sont. Le jour de la représentation, ils se retrouvent dans le film mais aussi dans le public.» Chaque élève est invité à choisir une citation «qui résonne en lui», avant de la déclamer devant la caméra de Didier. «L'art. c'est ce qui rend la vie plus belle que l'art.» La récitation bientôt se retrouve dans la boîte, tout comme la scène de face-à-face à laquelle chaque élève se prête sur une dispute tirée de Beckett, En attendant Godot.

LIBÉRATION VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

Au final, principalement à travers deux films, le spectacle rendra compte de ces moissons et expressions relationnelles, de la saisie au vol de Sartrouville comme instantané sociologique et culturel, iceberg artistique étonnant qui donnera peutétre envie de débattre et d'échanger.

FRÉDÉRIOUE ROUSSEL

Centre point Larit Moderne et contemporain sur internet Cond. Courte Moderne (Cotab Parison Marketin Cotab (Porter Bodor) (2) (Aprile Monthous Marketin Cotab (2) (Aprile Monthous Monthous Marketin Cotab (2) (Aprile Monthous Mon

Le nouveau centrepompidou.fr est réalisé grâce au soutien de Pernod Ricard, grand mécène, au mécénat technologique de CGI et d'OVH.com









Centre Pompidou

EN NEUF ANS, 33 RÉSIDENCES DANS DES QUARTIERS POPULAIRES

Le système des Veillées est né en 2003, à l'occasion de Lille 2004 et au sein de Culture Commune, scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais à Loos-en-Gohelle. «Nous avons commencé à faire du porte-à-porte, à parler de culture avec les gens et à interroger les ouvriers mineurs», raconte le metteur en scène Guy Alloucherie qui, jusqu'en 1997, a codirigé le Ballatum Théâtre. La formule se poursuit depuis. La Compagnie Hendrick Van der Zee intervient plutôt dans les quartiers populaires, dans des lieux où existent un tissu associatif dense et une vraie vie de quartier. «Quand on s'intéresse de près à ce qui se passe dans un quartier multiculturel, ajoute Guy Alloucherie, on y voit l'avant-garde de ce qui va se produire dans la société.»

La Veillée de Sartrouville est la 33° en neuf ans, après Rouen il y a quinze jours, et avant Arras, où la compagnie sera en résidence du 17 octobre au 8 novembre, avant ses représentations des 8 et 9 novembre. F.RI



LES GENS



JAMES BOND. LE BEL AGE(NT)

Cinquante ans après la sortie sur grand écran du premier Bond, d'après lan Fleming, une série d'événements marque l'anniversaire de la saga cinématographique du

célèbre agent secret britannique «autorisé à tuer». Le 5 octobre 1962 était projeté à Londres James Bond 007 contre Dr No, où Sean Connery inaugurait la formule mythique: «The name is Bond... James Bond.» Ainsi, 22 épisodes et six postiches plus tard, le viril Bond a gardé son goût pour les Aston Martin, les jolies femmes, les armes high-tech et la vodka Martini. Le 23e épisode sortira le 23 octobre, starring Daniel Craig, la chanson générique (interprétée par Adele) officiellement dévoilée hier soir tourne déjà sur le Net. PHOTO AP

Projet de parc culturel à Athènes

La construction d'un parc culturel sur le front de mer d'Athè nes, d'après les plans de Renzo Piano, doit démarrer en octobre et s'achever d'ici 2016, a annoncé la Fondation Stavros Niarchos qui finance le projet. Ce parc, qui abritera l'Opéra d'Athènes et la bibliothèque nationale grecque, va se déployer sur environ 20 hectares situés au Phalère, dans le sud de la capitale. Le projet coûterait au total 566 millions

Vente de l'hôtel Miramion de l'AP-HP

La vente de l'hôtel particulier Miramion, qui abrite le musée de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, devrait être finalisée à la fin du mois. La somme, déboursée par un investisseur français, serait comprise entre 34 et 38 millions d'euros. Le produit de la vente «sera réinvesti dans des investissements hospitaliers», avait indiqué Denis Marchal, chef de département à la direction du patrimoine de l'AP-HP.

LE DISQUE

MUSTANG, TENDANCE À LA REPRISE



L'étiquette rockabilly qui colle à Mustang n'a plus vraiment de raison d'être: avec son CD Tabou, en 2011, le trio auvergnat est entré de plainpied dans la chanson française. Le chanteur Jean Felzine y livre des textes très personnels, mis en relief par les rythmiques nerveuses et l'ampleur de la guitare twang.

Le groupe dévoile aujourd'hui, à travers six reprises une partie de son panthéon musical: Brassens, Bashung, Patrick Coutin... L'exécution est élégante et (trop?) respectueuse des originaux. Chez les yé-yé, de Gainsbourg, est la plus réussie du lot. Disponible en format digital, le recueil paraîtra bientôt en vinyle. F.-X.G. Mustang, ce soir à 20 heures à la Maroquinerie, 75020. Avec Claire Denamur et Nevchehirlian

EP diaital «Mustana reprend», en télécharaement,



La science infuse sur pellicule

La huitième édition de Pariscience, festival international du film scientifique, a débuté hier. Au programme, cinq à six films par jour. pour la plupart inédits et, comme toujours, libre d'accès. Entre autres sources de curiosité, The Substance, de Martin Ritt, une étude sur le LSD des origines à nos jours, ou encore Codebreaker (photo), docu-fiction de Claire Beaver consacrée à Alan Turing, le mathéma-

ticien prodige anglais, pionnier de l'informatique et homosexuel victime de persécutions qui l'ont conduit au suicide. A noter, la présence d'Albert Jacquard, vendredi à 18 h 30, à l'occasion d'un hommage que lui rend le festival. B.I. PHOTO MARC SETH

Parisciences, au Museum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005. Jusqu'au 9 octobre. Rens.: www.pariscience.fr

BONNES ŒUVRES Les profits de la vente de la collection d'art du cinéaste iront au Secours catholique.

Henri-Georges Clouzot aux enchères

e patrimonial Henri-Georges Clouzot n'était ⊿ pas seulement cinéaste de renom, mais également grand amateur d'art: sa prestigieuse collection sera mise aux enchères le 1er décembre par la maison Christie's à Paris, a-t-elle annoncé hier.

Le profit escompté de cette dispersion, de 2 à 5 millions d'euros, ira au Secours catholique, selon les volontés de sa veuve et dernière épouse, Inès Clouzot.

Femina Dulce Malum (Corps de dame taché de rouille et lilas) de Jean Dubuffet, 1950, fleuron de la vente, est à lui seul estimé à 1.5 million d'euros. Deux œuvres d'An-

toni Tàpies. Relief gris n°V. de 1956 (600 000 euros espérés) et Sans titre de 1958 (400 000 euros), sont également très attendues, ainsi que Peinture, 9 février 1960, de Pierre Soulages, Août, de l'artiste portugaise Maria Helena Vieira da Silva, une étude de décor pour ballet de Robert Delaunay, une sculpture de l'Américaine Louise Nevelson, une maternité dogon du Mali..

La montre se fera du 23 au 30 novembre. Le Secours catholique a révélé hier qu'Inès Clouzot a également légué à l'association religieuse les droits des films du cinéaste. Parmi la quinzaine de films d'Henri-GeorgesClouzot, les Diaboliques et le Salaire de la peur (palme d'or au Festival de Cannes en 1953), grands succès du cinéma français.

Le Salaire de la peur, d'après le roman de Georges Arnaud, a drainé 7 millions de spectateurs. «C'est, pour le Secours catholique, un honneur et une réelle fierté de recevoir une si généreuse contribution à sa mission», s'est félicité le secrétaire général du Secours catholique, dans un communiqué, L'association n'a pas précisé le montant total estimé de la donation posthume, qui inclurait aussi les biens immobiliers du couple Clouzot

D'après AFP

LE FESTIVAL

UNIVERS SINGULIERS AU SERENDIP

«Aux marges toutes!» pourrait être le slogan du festival Serendip, qu'elles soient géographiques (en périphérie de Paris, à la Fonderie de l'image à Bagnolet, à la Gare expérimentale de la Porte d'Orléans, au Générateur de Gentilly...) ou artistiques (culture do it yourself, ciné expé et clubbing mutant). Cette 3º édition (du 5 au 14 octobre) ouvre grand ses portes aux artistes bricoleurs qui, avec peu de moyens et en dehors des institutions, créent des univers singuliers. Comme le brigand masqué Blenno die Würstbrucke, adepte du «povera sound» ou musique pauvre, qui imagine ses propres systèmes sonores avec ce qu'il trouve et que la société jette. Il sera en perfor-, mance ce soir à la Fonderie, au côté de Claude Ribouillot, ethnomusicologue, ou des luthiers expérimentaux Pierre Berthet et Gert-Jan Prins. La serendipité étant «l'art de trouver ce aue l'on ne cherche pas en cherchant ce que l'on ne trouve pas», (dixit Philippe Quéau), il y aura aussi les Australiens de Monster Zoku Onsomb, ovnis costumés entre disco et psychobilly, ou le premier singe réalisateur au monde. M.Le. http://www.serendip-arts.org/

MÉMENTO

Tout de Suite Gala de variété dégénérant en théâtre érotique Lavoir Moderne, 35, rue Léon, 75018. Ce soir, 20 h 30

Journal intime & Marc Ducret Souffles et cordes rock et free Dynamo, 9, rue G.-Josserand, Pantin (93), Ce soir, 20h 30.

Marc Sens. Mike Ladd Son rock et voix rap Instants chavirés Montreuil (93). Ce soir, 20 h 30.





JOURNALISME A Poitiers, les 6^{es} rencontres de la profession ont insisté sur la nécessité de renforcer la protection des informateurs.

Assises: un débat qui coule de sources

Par **ISABELLE HANNE**Envoyée spéciale
à Poitiers (Vienne)

ien qu'elle soit considérée comme «l'une des pierres angulaires de la liberté de la presse» par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), la protection des sources est fréquemment bafouée en France. Le 28 juin, la CEDH a d'ailleurs condamné l'Hexagone après des perquisitions dans les rédactions du Point et de l'Equipe dans le cadre de l'affaire de dopage des coureurs Cofidis.

Dans son arrêt, la CEDH souligne que le droit des journalistes de taire leurs sources «n'est pas un simple privilège», mais «un véritable attribut du droit à l'information». Les insuffisances de la loi sur la protection des sources, adoptée en 2010, et les contours de sa réforme, promise par le nouveau gouvernement, étaient au cœur des débats des 6es Assises internationales du journalisme et de l'information, à Poitiers.

Protéger le secret des sources des journalistes était une promesse de Nicolas Sarkozy en 2008. Une loi est votée le 4 janvier 2010, qui modifie la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Selon le texte, «ne peut être porté atteinte directement ou indirectement au secret des sources que si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but légitime pour-

suivi». La voilà, la faille: qu'est-ce vraiment que cet «impératif prépondérant d'intérêt public»? Qui peut l'invoquer? Autre défaillance majeure : le texte ne prévoit aucune sanction pour qui viole la protection du secret des sources. Aujourd'hui, ce sont souvent les procureurs - qui doivent rendre compte au ministère de la Justice - qui ordonnent les perquisitions, les saisies de documents, d'ordinateurs ou de rushs, les écoutes téléphoniques et autres fadettes... La protection du secret des sources est foulée au nom de cet «impératif»: on invoque alors le «recel de violation du secret de l'instruction»

INTIMIDATION. Les violations observées lors des affaires Bettencourt ou Karachi «sont visibles parce qu'elles sont très médiatiques, témoigne Dorothée Moisan, de l'Association de la presse judiciaire (API). Mais des violations, il y en a tous les jours». Militante sur le sujet (lire ci-contre), l'API s'est d'ailleurs portée partie civile dans l'affaire des fadettes. Puis, il y a les tactiques d'intimidation : «Les cambriolages, les enregistrements dérobés, sont faits pour être remarqués,

affirme Fabrice Arfi, journaliste à Mediapart, qui a travaillé notamment sur les affaires Karachi et Bettencourt. C'est destiné à déstabiliser nos sources, leur dire: "Regardez, nous pouvons entrer dans les rédactions ou chez les journalistes, nous pouvons savoir qui vous êtes." Pour un certain nombre de personnes, le simple fait de nous parler peut mettre en péril leur vie professionnelle, et même plus.»

SANCTIONS. Ces dernières années, journalistes et associations se sont mobilisés pour sensibiliser les pouvoirs publics aux défaillances du texte de 2010 Ils semblent avoir été entendus par le nouveau gouvernement, qui s'est engagé à rédiger un nouveau texte «courant 2013», a affirmé mardi le juriste Nail Bouricha, conseiller de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, «La loi de 2010 voulait trouver un équilibre entre protection des sources et nécessités de l'enquête policière, précise-t-il. Force est de constater que l'équilibre n'est pas là. Il ne s'agit pas de céder à une corporation. mais de renforcer la liberté de la presse en

En pratique, Reporters sans frontières (RSF) et l'APJ veulent que la future loi s'inspire du texte belge d'avril 2005 : le secret des sources ne peut être levé qu'à la requête d'un juge, et uniquement si ces sources sont de nature à prévenir des infractions constituant une «menace grave pour l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes» - un attentat en préparation, par exemple. Le nouveau texte devra aussi prévoir des sanctions en cas de violations.

Enfin, cette protection doit pouvoir être étendue aux blogueurs et lanceurs d'alerte - terme qui désigne une personne ou un groupe qui porte à la connaissance du public, de manière désintéressée, des informations sur une menace potentielle pour la société, l'économie l'environnement... «On souhaite que la loi étende cette protection des sources à toute la chaîne de production de l'info», a plaidé Dominique Gerbaud, le président de RSF. Sur ce dernier point, le conseiller de la garde des Sceaux a dit qu'il n'avait «pas encore de religion», mais qu'il était «prêt à y réfléchir». Sur le reste, il semblait y avoir consensus.

DI AINDICTUDE BRILJANS

UNE JUSTICE (TROP) À L'ÉCOUTE

- ▶ En janvier 2005, des perquisitions sont menées dans les bureaux de l'Equipe, du Point, et au domicile de cinq journalistes. Le tribunal de Nanterre a ouvert une information judiciaire pour violation du secret de l'instruction et recel, afin d'identifier les sources des journalistes dans une affaire de dopage qui touche l'équipe cycliste Cofidis.
- A la demande du parquet de Marseille, et dans le cadre d'une enquête pour violation du secret de l'instruction, la Direction centrale de la police judiciaire obtient, en février 2010, les fadettes de Jacques Follorou et Yves Bordenave, deux journalistes du Monde. A l'origine de ces investigations, deux articles sur des enquêtes en cours - des règlements de comptes du grand banditisme corse
- Pour identifier les sources de Gérard Davet, un journaliste du Monde, dans l'affaire Bettencourt, le procureur de Nanterre, Philippe Courroye, aurait demandé en septembre 2010 aux services de renseignement d'éplucher les relevés téléphoniques du journaliste. **Mediapart** affirme avoir été l'objet d'une enquête de la DCRI pour les mêmes raisons.

Dorothée Moisan, membre du bureau de l'Association de la presse judiciaire, explique pourquoi la loi Dati de 2010 doit être remplacée:

«Comment faire de l'info si les gens ont peur de parler?»

orothée Moisan, jour-naliste à l'AFP, est membre du bureau de l'Association de la presse judiciaire (APJ), qui se mobilise depuis plusieurs années pour abroger la loi de 2010 sur la protection des sources et imposer un nouveau texte, plus protecteur

Pourquoi la protection des sources est-elle un cheval de bataille de l'APJ?

Qu'on soit journaliste médical, financier ou sportif, la question de la protection des sources nous concerne tous. Dès lors qu'on fait de l'info, c'est vital. Mais à l'APJ, on est au cœur de la machine judiciaire. On travaille avec des magistrats, des avocats, des policiers, qui sont tenus au secret de l'instruction. Il était donc normal de monter au front sur un dossier tel que celui-là.

Pourquoi y a-t-il eu la loi du 4 janvier 2010, dite loi Dati? C'était un engagement de Nicolas Sarkozy. Le gouvernement a même insisté pour que cette nouvelle loi modifie le texte de 1881 sur la liberté de la presse. Jusqu'à cette loi, aucun texte ne protégeait le secret des sources. Selon le texte du 4 janvier 1993, le journaliste avait juste le droit de se taire en garde à vue et de ne pas révéler ses sources. Ça n'empêchait en rien que d'autres essaient par d'autres moyens de les identifier. Ça partait donc d'une bonne intention. Quels sont les défauts de cette

Dans la pratique, on s'est rendu compte que le texte était beaucoup trop ambigu, beaucoup trop flou. Qu'il en devenait inutile et dangereux, et qu'on pouvait lui faire dire tout et n'importe quoi, notamment avec cette notion «d'impératif prépondérant d'intérêt public», qui laisse une trop grande marge d'interprétation pour lever la protection du secret des sources. Surtout, le texte n'impose pas de sanction pénale en cas de violation: c'est un texte vide de sens. Le viole qui veut.

Quelles sont les conséquences de ces violations?

On a peur qu'on tarisse nos sources. Avec la menace d'être facilement identifié par le renseignement, on n'ose plus forcément parler aux journalistes. Et comment faire de l'info si les gens ont peur de nous parler? Dans certains médias au ton insolent, des journalistes ont plusieurs téléphones et plusieurs cartes SIM! Ils ne sont pas juste paranos.

Quelles sont les propositions de l'APJ?

On n'a pas proposé un texte précis, on ne va pas le faire à la place du législateur. Avant tout, il faut abroger le texte existant. Ensuite, il faut définir qui est protégé, on voudrait élargir la protection des sources à tous les journalistes (pigistes, journalistes web). Surtout, on veut qu'il y ait une sanction pénale dans les cas de violations, sinon le texte sera inefficace. Ca ne doit pas être simplement un petit coup de règle sur les



doigts. Comme dans la loi belge d'avril 2005, la demande de lever le secret des sources devra forcément émaner d'un juge indépendant [et pas de quelqu'un du parquet, qui doit rendre des comptes à la chancellerie, ndlr]. Il faudra préciser les contours des exceptions: dans quels cas précis d'urgence doit-on lever le secret des sources? Là aussi, on propose de s'inspirer de l'exemple belge, qui pose

une exception en cas de menace d'atteinte à l'intégrité physique de quelqu'un. Comment vos propositions ont-elles été reçues par la nouvelle majorité?

Pendant la campagne, Francois Hollande avait été le seul candidat à se positionner en faveur de nos propositions les autres ne nous ont même pas répondu. La nouvelle garde des Sceaux [Christiane Taubira] nous a reçus assez rapidement, en juin. Elle a paru très volontaire sur le sujet, très impliquée, et a promis qu'un nouveau texte serait présenté. Maintenant, on attend que la chancellerie produise un texte extrêmement clair et protecteur sur cette liberté fondamentale qu'est la protection du secret des sources.

Recueilli par I.H. (à Poitiers)





N°1 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Jeanne Balibar livre une jolie performance d'actrice dans le rôle de Clara, qui refuse l'affront de la maladie. PHOTO CAROLE BETHUEL

TÉLÉ Arte diffuse la fiction de Virginie Wagon sur le suicide assisté d'une comédienne atteinte d'un cancer, incarnée par Jeanne Balibar.

«Clara», la mort en douce

CLARA S'EN VA MOURIR Fiction de VIRGINIE WAGON Avec Jeanne Balibar, Arte, ce soir, 20 h 50

omédienne sûre d'elle et autoritaire. Clara déambule dans la vie comme sur une scène de théâtre et s'adresse à ses proches comme elle récite ses textes. Sur scène, drapée d'une robe de dentelle blanche, elle incarne Antigone et, à l'instar de son personnage, elle est condamnée. Atteinte d'un cancer en phase terminale, Clara a trouvé en Suisse - l'un des rares pays européens à l'autoriser – l'aide au suicide assisté qu'elle revendique, sa dernière volonté

Crépuscule. Alors que la commission Sicard relance en France le débat sur la fin de vie, la réalisatrice Virginie Wagon, qui a déjà tourné plusieurs téléfilms pour Arte (la Belle Vie, l'Enfant d'une autre), signe «une fiction politique» et engagée en faveur de l'euthanasie, «pour que chacun puisse choisir sa mort et ne pas être infantilisé par la société».

Mais ce n'est pas une fiction sur la maladie, le cancer de Clara n'est presque pas filmé. Ici, point de pathos, mais un personnage fort, qui refuse cet affront de la maladie à son corps magistral, «ce corps

qui pue et qui s'en va, pour une femme comme moi, c'est humiliant». Et la réalisatrice d'expliquer : «Clara est un personnage assez solide pour envisager sa propre fin. Elle a une forme d'autorité, de dédain qui m'ont permis d'amener du trouble et de l'humour.» Clara s'en va mourir s'intéresse d'abord à saisir l'instant présent. Les sons du quotidien sont captés au plus près du crépuscule de la vie, formant selon la réalisatrice, «quelque chose de très pur et sur le vif». Par moments, l'éclairage transperce le personnage, cette chair si

Clara compte s'isoler dans un chalet, en Suisse, et avaler du pentobarbital de sodium, une potion létale qui l'emportera en huit minutes.

pâle et si vivante, comme si elle donnait tout à voir, avant de disparaître. Incarnée par Jeanne Balibar, Clara est aussi une tragédienne pétrie de gravité, comme cette scène où sa mâchoire se fige puis se déboîte littéralement, consacrant une iolie performance d'actrice.

Sa fin de vie, Clara l'a planifiée dans les moindres détails. Dans un chalet en Suisse, elle compte avaler du pentobarbital de sodium, une potion létale qui l'emportera en huit minutes. Confrontés à cette mise en scène d'une mort imposée, ses proches sont renvoyés à leur propre courage. «J'ai voulu montrer la complexité des rapports familiaux, indique Virginie Wagon. Jusqu'où seront-ils capables de l'accompagner, c'est une question personnelle», à laquelle chacun apporte une réonse différente.

Pétards. La sœur de Clara, qui vit à l'ombre de sa beauté et de son talent, entrevoit dans un accès de fureur une occasion de tenir enfin le premier rôle. Son

fils, un adolescent accroché aux pétards et à sa bande de potes, concède avec justesse: «Je suis pris au piège, ie dois avoir une réaction, tout le monde doit avoir une réaction

[...] alors que moi, je me bloque.» Tandis que le frère de Clara dénonce sa faiblesse de ne pas aller jusqu'au bout, plaidant que la mort et la maladie font partie de la vie, qu'il ne faut pas supprimer l'expérience des derniers instants. Et la réalisatrice raconte que la plupart des personnes inscrites dans des programmes de suicide assisté finissent par renoncer. Clara s'en va mourir, évidemment, est une fiction sur le vivant.

TANIA KAHN

SÉRIE Un policier aux faux airs de House débarque ce soir sur France 2.

«Caïn», nouveau label méchant

CAÏN série de BERTRAND ARTHUYS Episodes 1 et 2/8. France 2, ce soir 20 h 45.

rance 2 a trouvé son Dr. House. Un bougon mal peigné, attifé d'une veste de cuir élimée et d'une verve grinçante. Frédéric Caïn (interprété avec délectation par Bruno Debrandt), capitaine de la police criminelle de Marseille, est le héros désabusé de la nouvelle série policière estampillée service public. Un héros diminué, vissé sur un fauteuil roulant suite à un accident de moto. Corseté à sa chaise comme House à sa canne, le capitaine enquête à sa manière sur des affaires criminelles. Sauvage, instinctif, cet ex-camé n'hésite pas à enfreindre les règles de la profession, séjournant dans l'appartement du macchabée ou flirtant avec une jolie meurtrière. Désagréable, cynique, Caïn la teigne trouve un méchant plaisir à malmener ses proches, collègues ou suspects, n'hésitant pas à leur renvoyer son infirmité en pleine figure. Sa victime préférée : sa collègue, le lieutenant Lucie Delambre (Julie Delarme), jeunette au regard azuré qui a formé sa carapace un brin masculine dans une brigade aéroportée de l'armée. Et Elisabeth, la légiste qui déjoue les avances d'un Caïn trop tactile et entreprenant: il a besoin de toucher, sentir le corps des autres pour mieux les saisir.

Le réalisateur, Bertrand Arthuys, surexpose la chair affaiblie de son héros : Caïn dans sa baignoire, Caïn sur une table de massage, Caïn porté par ses collègues. Et ses investigations ont une résonance avec sa vie, comme cet épisode où il enquête sur le décès d'un invalide tombé des escaliers - un peu facile. Bref, un vrai spot de sensibilisation aux difficultés du handicap en ville. Mais à force de filmer le réel, on finit parfois par s'en écarter. On a tellement reproché à la télé française la frilosité de sa fiction que quand elle dégaine sa minorité à roulettes, elle ne fait pas dans la demi-mesure.

Pourtant, une fois passé cet écueil, avalé le copié-collé de House et digéré la faiblesse des intrigues (la loi de ce genre de séries à la Columbo: l'histoire, on s'en moque), il n'est pas rare que Caïn déclenche un sourire. Les dialogues sont acerbes, tranchants, à l'image des personnages qui pratiquent avec aisance l'art de la repartie et les jeux de mots bien balancés. Les boutades fusent, notre pauvre Caïn est décrit sans fausse sensiblerie comme «le bipède de merde» ou «le clown en deux roues». Bien fait.

T.K.



Francesco Tristano **LONG WALK**

Nouvel album consacré à Buxtehude, Bach et à ses propres compositions.



EN TOURNÉE: Carcassonne le 6/10 **Tarbes** le 25/10 Saint-Brieuc le 8/12 **Paris-Cité de la Musique le** 15/12 **Arras** le 16/12









LES BOHRINGER JOUENT DU PISTON

C'est chouette d'avoir le sens de la famille... Depuis quelques jours, les réseaux sociaux ne sont que moqueries après qu'un projet de fiction écrit par Lou Bohringer a été retenu par Richard, son père, et Romane sa sœur Dans le cadre de «La collection» de Canal+, un concours était organisé appelant à écrire des scénarios pour deux ou trois personnalités de la même famille. Après une présélection par un jury professionnel, c'était aux familles d'artistes de choisir. Et les Bohringer père et fille ont choisi... . la cadette. «Ce scénαrio, je l'aurais choisi même s'il n'avait pas été écrit par mα fille», a réagi Richard Bohringer, D'accord, alors,

VU SUR LE WWW



FACEBOOK: LE MILLIARD! LE MILLIARD!

Et ce qui devait arriver arriva: huit ans et quatre mois après sa naissance, jour pour jour, Facebook a soufflé son neuvième zéro. Le réseau social a annoncé, hier, compter plus d'un milliard d'utilisateurs... Un milliard, c'est un septième de la population terrestre. Mais nul doute que dès demain, ce milliard d'êtres humains redeviendra un milliard de clients avec, comme le communiqué Facebook l'explique, «une utilisation unique pour chacun d'entre eux, qui reflète sa vie. ses intérêts, ses habitudes, ses aspirations». Tous ces intérêts et ces habitudes étant soigneuse ment conservés et croisés dans une vaste base de données revendue à bon prix aux régies pub qui les exploitent pour publier des annonces ultra-ciblées. En 2011, Facebook a dégagé un chiffre d'affaires de 3.7 milliards de dollars (2,85 milliards d'euros) pour un bénéfice net d'un milliard de dollars. Pourquoi se priver quand on peut monétiser la vie privée d'un internaute sur deux dans le monde? C.Gé. PHOTO DR

DÉBAT D'IP

Par **ERWAN CARIO**

Baston de brevets et torrents d'objets

lors comme ça, Samsung veut attaquer Apple pour une fonc tion de son nouvel iPhone 5. Apple, de son côté, veut empêcher Samsung de commercialiser ses produits après sa victoire écrasante devant les tribunaux de Californie où il a récupéré pas moins d'un milliard de dollars pour plagiat de design. Ce sont ces mêmes tribunaux qui viennent d'autoriser - après l'avoir interdite – la commercialisation de la tablette Galaxy Tab du constructeur coréen. On attend la confrontation des géants entre Google, qui a cramé en mai 12,5 milliards de dollars (9,6 milliards d'euros) pour acheter les 17 000 brevets de Motorola - et accessoirement l'entreprise elle-même – , et Apple, dont le fondateur. Steve Jobs, avait juré vouloir anéantir le système Android à grands coups de métaphores thermonucléaires. Conclusion: pour l'instant, on s'en balance un peu.

Le nom du vainqueur dans ces grandes batailles judiciaires n'a, avouons-le, que peu d'importance. Qui s'inquiète du transfert de quelques milliards d'une multinationale à une autre pour une bête histoire d'objets qui se ressemblent? Plus inquié tant par contre, la propriété intellectuelle, qui est censée permettre aux créateurs de vivre de leur jus de cervelle (on schématise, mais c'est l'idée) dérive une fois de plus vers un système de rente de situation et de frein à l'innovation concurrente. Et si ces chamailleries à dix chiffres ne concernent pour l'instant que des entreprises souvent florissantes, elles pourraient, dans un futur pas si lointain, toucher le grand public et le partage non marchand.

A l'avant-garde du mouvement DIY (Do it yourself, «faites-le vous-même»), on trouve l'impression 3D (Libération de lundi). Cette technologie se perfectionne sans cesse et commence à devenir abordable, comme avec le projet FORM1, une imprimante HD professionnelle à 2700 dollars (2084 euros), en cours de financement sur le site Kickstarter. On se prend alors à imaginer le partage du modèle numérique du dernier obiet à la mode sur les réseaux peerto-peer - The Pirate Bay a d'ailleurs lancé en janvier une catégorie dédiée, «physibles» -, et les pleurs des ayants droit expliquant que tout cela va aboutir à la mort de la création, la surveillance des réseaux, les procès... Un air de déjà-vu qui fatigue déjà puissance 3D.

euros, c'est le montant des dommages et intérêts (décidés par la cour d'appel de Versailles) que doit verser Patrick Poivre d'Arvor à TF1, au titre du non-respect de la «clause d'interdiction de critique et de dénigrement» de son ancien employeur. En 2008, lors de son départ de la présentation du JT, PPDA s'en était pris à la direction de TF1, estimant notamment qu'«après toutes ces années», il méritait «un peu plus d'élégance», ou laissant entendre que son départ pourrait être le prélude à une remise en cause de «l'indépendance» de la chaîne. Sur Twitter, PPDA a indiqué se pourvoir en cassation.

Le quotidien israélien «Haaretz» en grève contre un plan social

Les journalistes du quotidien israélien Haaretz ont voté mercredi une grève pour protester contre le licenciement prévu d'environ un tiers d'entre eux, et le journal n'est pas paru hier. «Nous savons qu'un tiers des journalistes vont être licenciés, soit 70 à 100 journalistes sur un total de 300», a indiqué à l'AFP Adar Primor, chef du service étranger du journal. Le quotidien *Haaretz*, fondé en 1919, est soumis à un plan de réduction de ses coûts.

A LA TELE CE SOIR

20h50. Les experts : Miami.

Série américaine Poker vengeur, Best-seller L'épouse de ses rêves. Avec David Caruso, Emily Procter. 23h10. **Vendredi, tout** est permis avec

Divertissement présenté par Arthur. 1h10. **Confessions** intimes.

ARTE

20h50. Clara s'en va mourir Téléfilm de Virginie Wagon.
Avec Jeanne Balibar,
Caroline Torlois.
22h30. Formentera. Téléfilm d'Ann-kristin Reyels. Avec Sabine Timoteo Thure Lindhardt. ohoo. **Court-Circuit.**

FRANCE 2

20h45. **Caïn** Série française : lalousies Justices. Avec Bruno Debrandt. Julie Delarme. 22h35. **Paris en plus** grand. 22h40. Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint.

oh20. Taratata. Musique.

M6

20h50. **NCIS** Série américaine : Lorsque l'enfant paraît, Tourner une page, Sous emprise , Alibi. Avec Michael Weatherly. OhO5. **Sex and the city.** La confusion des temps Les fantasmes de Samantha, La nudité vue d'en face, Une star est née Série.

FRANCE 3

20h45. Thalassa. Histoires de bouts du monde dagazine présenté par Georges Pernoud. 23h40. **Soir 3.** 0h05. **Le pensionnat** de l'espoir. Le choc d'une nouvelle vie - Une rentrée sous tension. Documentaire 1h35. Le match des experts. Magazine.

FRANCE 4

20h45. **Anne** Roumanoff: Anne a 20 ans Spectacle. 22h25. Ces animaux qui nous font rire. Divertissement présenté par Cyril Hanouna ohoo. Les humoristes font leur show. 1h35. **Le Printemps de** Bourges 2010. Musique.

CANAL +

20h55. **The artist.** Comédie dramatique française de Michel Hazanavicius, 100mn, 2011. Avec Jean Dujardin, Bérénice Béjo. 22h35. La classe Documentaire. 23h45. **Polisse** Film. 1h50. L'exercice de Film.

FRANCE 5

20h40. On n'est pas que des cobayes! Magazine. 21h3O. **Pierre Arditi,** un acteur au présent. Documentaire. 22h25. Émission d'expression directe. 22h30. C dans l'air. Magazine. 23h35. **Dr CAC** 23h40. Entrée libre Magazine. ohoo. Planète très insolite.

LES CHOIX

Spécial humour.

1h35. Tracks.



Muet Canal+, 20h55



Sourd Canal+, 22h 35 Le Choix muet précédent, c'était The Artist, héhé. Et là, c'est la Classe américaine. docu retracant le succès du film aux oscars.



Aveugle TF1. 23 h 10

Mine de rien, c'est un peu à un genre de late show que s'essaie Vendredi. tout est permis avec Arthur. Ouais bon, un petit peu.

PARIS 1ERE

20h40. **Les** Grosses Têtes Avec Philippe Lellouche & Spécial plaisir féminin. . Divertissement présenté par Philippe Bouvard. 22h55. Zemmour & Naulleau. Magazine présenté par Éric Naulleau et Éric Zemmour. Oh10. **Sex in the** Stockholm.

NRJ₁₂

juge et flic. Téléfilm français : Temps mort Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier. 22h15. Les Cordier, juge et flic. *Angela.* Téléfilm ohoo. Central nuit. La loi des affranchis, Les jeux du cirque.

TMC

20h45. Suspect nº1. Cindy, ange ou démon ? / Lydia une vie en enfer. Magazine présenté par Jacques Legros. 22h25. Suspect nº1. Magazine présenté par Jacques Legros. oho5. **Preuve à l'appui** *Retour vers le passé,* La maison des secrets, Portée disparue. Série. 2h40. **Vengeance** brulante.

DIRECT 8

20h50. Les maîtres 20h35. Les Cordier, de l'humour. Divertissement présenté par Cécile De Ménibus. 22h25. **La cage** aux folles. Pièce de théâtre Avec Didier Bourdon. Christian Clavier oh20. Les bonimenteurs and guests. Spectacle.

W₉

20h50. Enquête **d'action.** Champs-Élysées, Tour Fiffel Daris l'envers du décor. Magazine présenté par Marie-Ange Casalta. 22h50. Encore + d'action. Fêtes, touristes, accidents : la Seine sous haute surveillance. Magazine. 23h50. **Enquête** d'action

20h45. Vampire diaries. Série américaine : Esther, La chair de ma chair. 1912. Ávec Nina Dobre 23h20. True blood. Problème, J'ai le droit de chanter du blues. Série. 1h20. Mini-Miss, qui sera la plus belle ?

Docu-réalité.

GULLI

20h45. **Nico la licorne.** Téléfilm américain. Avec Anne Archer. Augusto 22h30. Moi. Arthur. 12 ans, chasseur **de dragons** Téléfilm américain. Avec Hunter Allan. Lea Thompson. ohoo. Dessins animés Jeunesse.

DIRECT STAR

20h40.**2012: la prophétie.** Téléfilm de Nick Everhart. Avec Caroline Amiguet. 22h20. Judgment day. Film d'action américain de John Terlesky, 95mn, 1999. Avec Ice T, Suzy Amis. 23h20. **Star story.** *Madonna, l'histoire* d'une ambition. Documentaire



TU MITONNES Chaque vendredi, passage en cuisine et réveil des papilles. Aujourd'hui, des spaghettis aux moules sur fond de brouille.

Un fil à la pâte

Par **JACKY DURAND** Photo **OLIVIA FRÉMINEAU**

es deux-là, rien qu'à les regarder dormir dos à dos, on sait qu'ils se sont engueulés hier soir. Lui est accroché au bord du lit comme s'il craignait d'être aspiré par une force centripète qui le rappro-cherait de sa moitié. Elle, on dirait une momie tellement elle s'est fagotée d'une façon hermétique pour la nuit, le drap remonté jusqu'au menton, la tête dans l'oreiller. Tiens, la tête dans l'oreiller, c'est un signe qui ne trompe pas pour lui. C'est quand elle est ultrafâchée qu'elle s'enfouit ainsi dans les draps, telle une marmotte qui hiberne. Pour les petites disputes, elle laisse dépasser sa mèche blonde rebelle qu'il aime tant et sur laquelle elle souffle en levant les yeux au ciel quand elle est énervée. Mais cette nuit, c'est rideau total, verrouillage à triple tour.

«GABEGIE». Le pire, c'est qu'avec eux, l'intensité de l'engueulade n'est pas proportionnelle à sa cause. Ils seraient capables de déclencher le feu nucléaire rien que pour une miette sur le tapis. Prenez hier soir, c'est arrivé pour une histoire de pénurie de liquide vaisselle. Faute de, monsieur a récuré les casseroles et les assiettes avec un savon liquide qui sentait affreusement mauvais, ce qui a déclenché les foudres de madame. Elle a décrété qu'elle ne cuisinerait plus si ses petits plats atterrissaient dans des assiettes parfumées comme «une cuvette de chiotte». Il a rétorqué qu'on n'en serait pas arrivé là si elle n'avait pas oublié d'acheter le liquide vaisselle. Elle lui a répondu que ça ne risquait pas de lui arriver, vu que ses courses à lui se limitaient au caviste. On a noté un autre épisode paroxystique dans la salle de bains, quand elle lui a volé dans les plumes à propos du tube de dentifrice qu'il ne rebouche jamais. Il a répliqué en pointant «la gabegie» de cosmétiques en tout genre qui menacaient de provoquer une avalanche entre le lavabo et la

Le pire du pire, c'est que ça fait un siècle que ça dure, leurs prises de bec, et qu'ils sont toujours aussi inséparables qu'un couple de perruches. Faut dire aussi qu'ils avaient trouvé le moyen de se titiller dès la première rencontre. Lui faisait des extra dans un bar à vins du côté de Saint-Philippe-du-Roule. Elle avait débarqué avec une copine commune. Il avait tout de suite aimé sa mè-



che insolente et ses yeux verts. Ils les avaient soignées avec un joli chiroubles et de belles tartines de terrine maison. Eh bien, elle avait daubé sur la terrine «un peu grasse à son goût». Il lui avait fait remarquer qu'on n'était pas ici dans un linéaire d'hypermarché où le cochon débarque liposucé sous cellophane.

RITE. La copine avait tout de suite saisi le mélange détonnant que pouvaient constituer ces deux-là. Quelques semaines plus tard, elle provoqua un de ces dîners qui ressemble à un comice pour célibataires où elle mit d'autorité le duo en cuisine. Il était question de confectionner des spaghettis aux moules (lire ci-dessous), ce qui provoqua une ardente polémique, lui étant partisan de l'emploi de tomates fraîches en toute saison alors qu'elle défendait le recours aux tomates en boîte en dehors de l'été. Deux Cuba libre et quelques verres de lambrusco plus tard, elle le traitait de «snob» et lui de «petite joueuse». Ce qui ne les empêcha pas d'emménager ensemble au printemps suivant pour le plus grand malheur des voisins qui dégustèrent une scène de ménage dès le premier soir après l'échec de la négociation sur la place de sa collection de sous-bocks et de 33 tours à lui dans la bibliothèque où elle venait de ranger l'intégrale de Marguerite Duras.

Vingt ans plus tard, il n'a pas dépassé la cinquième page de l'Amant et elle s'enfuit toujours en courant quand il fait couiner Deep Purple sur sa vieille platine. D'ailleurs, ce matin, si ce n'était le risque de troisième guerre mondiale, il ferait bien hurler Alice Cooper en pétrissant sa brioche. Oui, une brioche. Car n'ayant pas encore trouvé un mode d'emploi efficace pour la réconciliation, il préfère se réfugier dans un rite bienfaisant en attendant que les nuages noirs de l'orage s'éloignent à la faveur de la grasse matinée. Le voilà donc en train de pétrir, un œil vers l'entrée de la cuisine où il attend de voir apparaître sa mèche rebelle. Elle ira remplir son bol de café fumant, boira une gorgée, puis une autre, et lancera d'une voix endormie: «Quoi, encore une brioche!» Il lui répondra machinalement: «Au lieu de faire la gueule, fallait me dire que tu voulais autre chose qu'une brioche. » Il y aura un silence. Puis il proposera: «Si tu veux, je peux mettre les pépites de chocolat des mômes.» Elle dira: «Non, je veux des oranges confites.» Il répondra: «Y en a plus. T'avais qu'à en racheter.» Elle sifflera: «Et pourquoi pas toi?» Et patati, patata, ce sera reparti. Infernaux qu'ils sont, on vous dit.

Une mie qui vous veut du bien.

La brioche qui rabiboche

our les spaghettis aux moules, on est allé chercher la recette de Monica Luciani (1), qui dirige la cuisine de la Casa Bini à Paris. Il faut 1,5 kg de moules, 2 gousses d'ail, 1 petit piment, quelques feuilles de persil, 3 tomates mûres, 15 cl de vin blanc sec, 20 cl d'huile d'olive, du sel. Plongez quelques secondes les tomates dans l'eau bouillante, après les avoir incisées dans leur partie haute, sortez-les, épluchez-les, enlevez les pépins et coupezles en petits carrés. Dans une grande poêle ou une sauteuse, versez la moitié de l'huile, faites dorer la gousse d'ail, versez les moules nettovées et bien rincées, mélangez et, après une minute, versez le vin blanc. Faites évaporer le vin, mélangez, couvrez et faites cuire 2 minutes. Les moules doivent être toutes ouvertes. Si elles ne le sont pas, remettez sur le feu à couvert durant une minute supplémentaire. Dans une autre poêle, mettez le reste de l'huile, l'autre gousse d'ail, ajoutez les tomates coupées et faites-les cuire 2 minutes. Versez les moules, rectifiez l'assaisonnement et gardez au chaud. Cuisez les spaghettis al dente et terminez leur cuisson dans la sauce.

Pour la brioche, voici la recette tirée d'un opuscule très documenté sur le sujet (2). Il faut 500 g de farine (T45 ou T55); un sachet de levure déshydratée de 11 g et 10 g de sel, ou 20 g de levure fraîche du boulanger et 10 g de sel, ou un sachet de préparation pour pâtes briochées Gourmandises (3); 60 g de sucre en poudre; 6 œufs; 250 g de beurre froid

coupé en petits morceaux et un jaune d'œuf battu avec une cuillère à soupe de lait ou d'eau pour la dorure. Dans un grand saladier, mélangez la farine, la levure, le sel et le sucre. Fouettez légèrement les œufs dans un bol. Incorporez les trois quarts des œufs dans le saladier et pétrissez durant 5 minutes. Ajoutez le reste des œufs, puis pétrissez 25 minutes. La pâte doit être aussi lisse que la peau de la main. Si ce n'est pas le cas, ajoutez 1 ou 2 cuillères à soupe d'eau et pétrissez 10 minutes. Incorporez le beurre à la pâte. Pétrissez pendant 10 minutes. Il doit être complément intégré à la pâte.

Déposez la pâte dans un saladier et recouvrez d'un film alimentaire. Laissez lever la pâte durant une heure à température ambiante (20-22 degrés) sans courant d'air. Après le repos, la pâte a pris 1,5 fois son volume. Aplatissez-la avec la paume de la main pour en chasser le gaz. Déposez-la sur une table légèrement farinée et donnez-lui une forme de boudin. Mettez-le dans un moule à cake beurré, couvrez d'un linge et laissez reposer 1 heure à 1 h 30 à température ambiante sans courant d'air. Préchauffez votre four à 180 degrés. Appliquez la dorure avec un pinceau sur la pâte. Enfournez environ 40 minutes. Laissez tiédir la brioche avant de la démouler.

(1) «61 recettes de pâtes», de Monica Luciani, éd. Les Quatre Chemins, 14,20 €. (2) «Brioches & Co», de Guilaine de Sèze, éd. Albin Michel. 8 €.. (3) En vente sur www.gourmandisesguydemarle.com

PARI ONS CRUS

Par OLIVIER BERTRAND

Cuvée Minna Vineyard, des arômes et des Roms

Marseille, il y avait un restaurant où j'aimais bien manger de temps en temps. Il s'appelait Le Moment et a fermé la semaine dernière. L'âme venait un peu de la cuisine et beaucoup des deux garçons qui assuraient le service, avaient une dimension qui allait bien au-delà du simple passeplat. Thomas, surtout, m'intéressait. Il s'y connaissait très bien en vin, et lorsque nous discutions, par bribes, je sentais une sensibilité, une délicatesse, qui dépassait nos seules considérations sur le ius de raisin fermenté. Une ouverture au monde particulière.

Vendredi dernier, comme le restaurant fermait le soir, j'y suis retourné. Un magret de canard rôti, une polenta au jus de veau corsé, des schitakés au goût de pleurotes, une purée de betteraves légèrement acidulée. Et làdessus, un rouge de Minna et Jean-Paul Luc, à Saint-Cannat, dans les Bouches-du-Rhône.

MINNA

Minna et Jean-Paul se sont installés à la fin des années 80, sur les terres en friche d'un grand-père. Ils ont tout arraché et replanté, ont commencé par vinifier pour eux, pour les copains, puis se sont lancés dans la vente en 1999. La cuyée Minna Vineyard, c'est syrah et cabernet sauvignon dans des proportions qui varient d'un millésime à l'autre, plus un peu de mourvèdre. Les rendements sont bas (à peine plus de 20 hl/ha), grâce à une taille attentive qui serre

la bride aux grappes. Vinifié dans des cuves en inox, le vin est élevé vingt-quatre mois en barriques, sur ses lies fines, régulièrement bâtonnées. Tout cela donne un vin avec beaucoup de profondeur, de structure, de puissance même, sans écœurement, grâce à une belle fraîcheur. Une bouche suave, un peu de fruits rouges pour la route, des épices, et quelque chose de délicieusement acidulé qui chahutait vendredi avec la purée de betteraves.

On parlait de cet excellent accord quand je ne sais comment la discussion a glissé sur le sort de familles chassées la veille

d'un terrain de misère par des voisins à peine moins misérables. C'est Thomas qui en a parlé. D'origine italienne, il pensait que ceux qui s'étaient ainsi livrés à la chasse aux Roms avant de brûler leurs affaires, éliminer d'éventuels «microbes», étaient probablement arrivés dans cette ville de Marseille

guère plus riches et tout aussi étrangers. Et si ce n'était eux, c'était leurs parents ou grands-parents. Il a hésité puis, avant de passer à la table d'à côté, m'a glissé le nom d'un texte de Fabrizio De André, chanteur et anarchiste à la voix de Leonard Cohen: A forza di essere vento. J'ai le goût de ce vin et de ces mots en écrivant. A force de n'être que du vent... •

Villa Minna Vineyard, Roque-Pessade, CD 17, F-13760 Saint-Cannat (13). Rens: 04 42 57 23 19 et www.villaminnavineyard.fr

Il est frais, mon label

Ils seront 2000 en novembre. 2000 établissements estampillés «Maître restaurateur». Créé en 2007, ce label, décerné par l'Etat au travers des préfets, consacre des restaurants qui travaillent des produits bruts, essentiellement frais, et les cuisinent sur place. Il est attribué après un audit réalisé par un organisme indépendant. Un site internet permet de retrouver ces restaurants dans toute la France: www.maitresrestaurateurs.com

C'est tout bonbon

C'est vendredi. Et comme chaque premier vendredi d'octobre depuis cinq ans, c'est la journée des petits plaisirs. A cette occasion, le Syndicat national de la confiserie distribuera gracieusement des douceurs dans 200 bars, cafés et restaurants (liste des établissements sur www.petits-plaisirs.com)

CARNET

NAISSANCE

A l'aube du 2ème jour de ce mois, dans la ville de Rousseau, est née Rose Anna Cassiopée Orsel Des Sagets. Elle a déjà conquis le cœur de ses Parents.

Famille LOAS-ORSEL

Sylvie Dehaye a l'immense joie d'annoncer la venue de sa petite-fille Eléonore chez Adeline, Guillaume et Timothé. Tout le monde et sa tante et ses cousins .. l'aiment déjà!

DÉCÈS

Bordeaux.

Mme Sophy Moussaron, son épouse. Céline et Elise, ses filles, Laurent, son gendre, Lilou, sa petite-fille, Françoise (†), Nicole et Marie-Ange, et leurs époux. ses neveux et ses nièces, et tous ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Dierre **MOUSSARON**

professeur émérite des Universités de Bordeaux III,

survenu à l'âge de 74 ans

Ses obsèques civiles seront célébrées le samedi 6 octobre 2012, à 10H30, au cimetière des Pins-Francs, à Bordeaux Caudéran, où l'on se réunira

La famille remercie par avance toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages d'amitié, s'associeront à sa peine



La reproduction de nos petites annonces

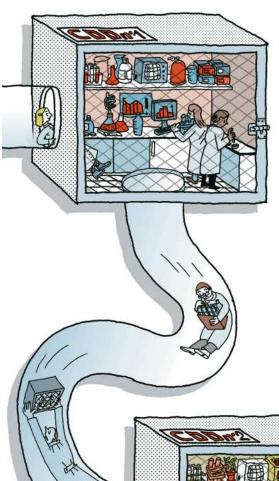
est interdite Le Carnet Christiane Nouygues 0140105245

carnet-libe@amaurvmedias.fr

SCIENCES

Cherchez, trouvez...

RECHERCHE Des centaines de jeunes ingénieurs enchaînent les CDD et sont menacés de chômage. Alors qu'ils jouent un rôle décisif dans les laboratoires.



Par SYLVESTRE HUET Envoyé spécial à Montpellier Illustration SANDRINE MARTIN

> lles sont trois: Martine, Sophie et Pénélope (1). Dans un sous-sol de l'Institut de génétique moléculaire Montpellier (IGMM, CNRS uni-

versités Montpellier-I et II), elles racontent des histoires dignes des pratiques de patrons de PME contournant la loi et le code du travail. Martine, 28 ans, est ingénieure d'étude dans cet institut de biologie fondamentale et de biomédecine depuis 2008. Elle travaille sur une plate-forme de «peignage moléculaire de l'ADN». En cinq ans, elle a signé treize CDD. Le dernier se termine en février prochain. Après? Virée. La reconduction serait impossible puisque la loi Sauvadet, votée en mars dernier pour résorber la précarité dans la fonction publique, oblige à transformer en CDI une telle suite de CDD. Or, de CDI, il n'v a point.

Sophie, ingénieure d'étude à l'IGMM depuis décembre 2007, aligne quatre CDD pour ce poste où elle s'occupe de thérapie génique pour des maladies du système nerveux. Le dernier se termine en mars prochain. «Et ça sent le roussi pour moi, lâche-t-elle, écœurée. Pourtant, l'équipe a l'argent pour me payer, avec des contrats, mais la direction du CNRS refuse, par crainte d'être obligée de me cédéiser.»

Pénélope, ingénieure d'étude depuis 2007, travaille sur les cellules souches hématopoïétiques. Quatrième CDD en cours. «Plus on a acquis de compétences, plus on a prouvé qu'on était la bonne personne pour assurer la bonne marche des équipements... Et plus on se rapproche de la porte.» Pis: l'interprétation perverse de la loi Sauvadet leur interdirait de candidater à tout CDD dans la recherche publique en France, puisqu'il faudrait leur proposer un CDI. Votée pour traiter la précarité, la loi devient machine à exclure des gens compétents et formés pour les remplacer par des personnes moins compétentes et à former.

«Nous pensions que les CDD de l'Agence nationale de la recherche [ANR] seraient autant de grenades dégoupillées, lancées dans nos labos. Non. C'était de la dynamite à mèche lente.» Philippe Jarne, physique d'escaladeur et biologiste affûté, dirige le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE), à Montpellier. Le plus gros labo de France dans son domaine. Plus de 80 chercheurs ou universitaires, environ 40 ingénieurs et techniciens et une quarantaine de postdoctorants. S'y

«C'est inefficace tous ces CDD qui conduisent à exclure les personnels une fois qu'ils sont les plus qualifiés pour leurs postes.»

Urszula Hibner directrice de recherche (Inserm)

ajoutent «70 CDD d'ingénieurs et techniciens», avoue le directeur. Le CEFE vient-il de voir son activité exploser pour un temps court? Nenni. Ces dizaines de CDD occupent des emplois pérennes. Le responsable logistique des bâtiments ou la comptabilité. Sarcastique, Jarne précise qu'il a dû «embaucher un CDD à la comptabilité pour faire face au surcroît de travail que représente la gestion d'environ 180 CDD par an, sauf que ce surcroît est devenu pérenne». Ubu hante les laboratoires et y fait des ravages.

Dans une salle de l'Institut de génomique fonctionnelle, Béatrice, 33 ans, raconte: «Depuis mon arrivée en 2008 au département d'oncologie, coup, pour éviter de devoir me propo ser un CDI, je suis menacée d'être à la rue en septembre 2013.»

Adeline, 33 ans, thèse en Grande-Bretagne, en CDD depuis février 2006, montre une lettre de l'administration du CNRS. Malgré la demande du directeur de l'IGF, Jean-Philippe Pin, pour que son contrat soit renouvelé, elle refuse en invoquant la loi Sauvadet.

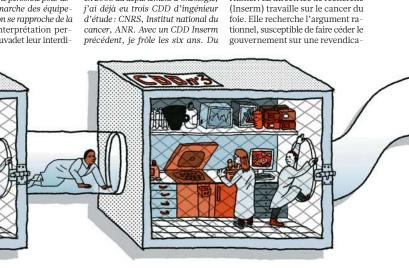
Une arriération sociale

La biologie d'aujourd'hui, c'est aussi la bio-informatique, les biotechnologies moléculaires, les techniques d'imagerie ou de comptage de cellules outre les animaleries. Il faut rationaliser, ont exigé ministère et directions. Mutualiser les movens des laboratoires en plateformes de technologies complexes et sophisti-

quées. Ce fut fait, et Laurent Journot dirige cet ensemble. «C'est un nouveau mode d'organisation de la recherche, très efficace, où les cher-

cheurs confient à des personnels spécialisés le travail à la paillasse. Sur Montpellier, cela représente 22 millions d'euros de matériel», souligne-t-il. Amer, il se présente comme «employeur de précaires». Cette modernité technique se mêle à une arriération sociale, avec des ingénieurs et techniciens supérieurs précarisés à l'extrême. Cas typique: Stéphane, aux manettes des ordinateurs pilotant les microscopes de la plateforme d'imagerie, menacé d'être viré début 2013 après plusieurs années de CDD.

«C'est inefficace tous ces CDD qui conduisent à exclure les personnels une fois qu'ils sont les plus qualifiés pour leurs postes», martèle Urszula Hibner. La directrice de recherche



Vous êtes virés!

tion simple: ces activités sont de longue durée, il faut des emplois associés pérennes. Puis elle avoue qu'un sentiment grandit chez les cadres de la recherche publique : la honte, devant les conséquences sociales et humaines de cette politique des contrats à court terme, imposée par le pouvoir politique depuis dix ans. «Lorsque ie croise les CDD du labo, je rase les murs», souffle-telle, pas fière. Une directrice d'institut aura spontanément la même expression à la bouche. Marc Piechaczyk, le directeur de l'IGMM. avoue son chiffre : 60 CDD d'ingénieurs et techniciens. Et s'interroge, gêné: «N'avons-nous pas été complices de la mise en place de ce système de précarisation massive?»

Un autre séisme se profile, du côté des postdoctorants. Après leur thèse, ils consacrent quelques années à des recherches financées par des contrats dits «postdocs», tentant ainsi de prouver qu'ils valent le coup d'être recrutés comme chercheurs ou universitaires. En biologie, cette période s'est allongée et dure désormais cinq à dix ans. Avec des effets pervers comme la transformation subreptice de jeunes chercheurs, porteurs de projets scientifiques, en ingénieurs de recherche au service d'une équipe, en raison du manque de recrutement de personnels techniques.

La loi Sauvadet se transforme là aussi en piège. Au bout de trois ans, l'administration refuse un nouveau CDD, même si un contrat, industriel ou de l'ANR, est là pour le financer. «Ni cédéisable ni prolongeables : à la rue. On casse les projets et les personnes en plein vol», résume Olivier, révolté par cette double peine : «On se sent trahis par le système, les directions, les organismes de recherche.» Une pratique aux limites de la légalité que Denis se prépare à contester au tribunal administratif. Un geste qui pourrait faire florès.

Une action vigoureuse

Quelques centaines à Montpellier, ils sont en France quelques milliers d'ingénieurs, de techniciens et jeunes chercheurs en postdoctorat sans lesquels les laboratoires verraient leur production scientifique s'écrouler. Vont-ils parvenir à se faire entendre? Un soir de septembre, les précaires d'un gros labo de biologie végétale (INRA, CNRS, Su-pagro) de Montpellier se retrouvent dans un café, après une intervention musclée au conseil scientifique de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). Claire, Marjorie, Yann, Ronald... Ils ont la trentaine bien sonnée et partagent une sourde colère: traîner leur statut de précaires alors que les enfants ou les emprunts immobiliers sont là. Jean-Louis Durand, administrateur élu CGT de l'Inra, voit dans cette situation le résultat du «poison des contrats à court terme de l'ANR». Pour

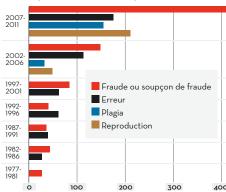
l'instant, la ministre de la Recherche, Geneviève Fioraso, n'a pas grand-chose à proposer en réponse à cette urgence. Les mille postes accordés aux universités pour l'encadrement des étudiants en licence ne concernent pas les ingénieurs et techniciens. L'éjection provoquée par la loi Sauvadet pourrait être évitée par des transformations massives de CDD en CDI ou des créations de postes. Donc une action vigoureuse, du type de celle de 2004, lorsque la rue s'était peuplée de portraits de Marie Curie et que des centaines de directeurs de laboratoire avaient menacé de démissionner.

Des collectifs de précaires se sont créés, à Montpellier, Nice, Bordeaux, parfois avec le soutien actif des syndicats comme le SNTRS CGT. Celui de Montpellier vient d'écrire à Geneviève Fioraso, et a organisé deux manifestations, en juillet et hier, appuyée par un texte de directeurs de laboratoire dont Joël Bockaert et Marcel Méchali, membres de l'Académie des sciences. Ils envisagent de se faire entendre lors des assises de la recherche organisées par le ministère. La dynamite à mèche lente évoquée par Philippe Jarne va-t-elle exploser?

(1) Les prénoms ont été changés à la demande des précaires, qui craignent une rétorsion de l'administration lors des procédures de recrutement.

LA FRAUDE S'ENVOLE

Nombre d'articles douteux en sciences de la vie, recensés par les auteurs de l'étude publiée dans les *PNAS*



ÉTHIQUE Une étude montre une hausse de la fraude dans les sciences de la vie.

Epidémie de faux dans les revues de biologie

ublish or perish! Publiez ou périssez, ce mot d'ordre fut imposé par gouvernements aux scientifiques de la recherche publique il y a une vingtaine d'années. L'une des conséquences de la fin des budgets sans cesse croissant des années 50 aux années 80, remplacés par une gestion plus malthusienne des deniers publics consacrés à la recherche. Ce mot d'ordre était censé purger les labos des chercheurs médiocres. Il a manifestement un autre effet: faire fleurir la science frauduleuse.

Il y aurait de plus en plus de fraudes et de plagiats, provenant du cœur du système scientifique - Etats-Unis, Allemagne, Japon -, dans toutes les revues, y compris les plus réputées (Science, Nature, PNAS...). Tel est le résultat majeur exposé par les auteurs (1) d'un article paru ce lundi dans les Proceedings de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Sur la période 1975-2011, ils ont recensé, dans une base de données sur les recherches publiées en sciences de la vie et biomédecine, plus de 2000 articles rétractés après publication. Une part certes encore marginale (moins de 0.01% sur la période 2005 à 2011), mais l'évolution du nombre et de la cause des rétractations fait frémir

Le nombre ? Pour la décennie 1980, on ne compte que quelques dizaines de rétractations. Contre plus de mille pour la seule période 2007-2011! Une épidémie fulgurante.

Les causes? Retirer un article après s'être rendu compte soi-même d'une erreur est l'honneur des scientifiques. Mais ce comportement éthique n'explique que 21% des retraits. En revanche, 43% des articles rétractés le sont pour fraude, 14% pour double publication et 10% pour plagiat. Des comportements qui augmentent «dans les années 90», précisent les auteurs pour la fraude, tandis que le plagiat et la double publication explosent après 2005.

Ces comportements inéthiques seraient-ils dus à l'arrivée des pays émergents dans l'arène scientifique? Non. Les trois premiers pays de ce tableau d'horreurs sont les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. La Chine arrive certes tout de suite derrière, mais suivie du Rovaume-Uni. A eux quatre, ils concentrent les trois quarts des rétractions pour fraude.

Les auteurs avertissent que nombre d'articles frauduleux ne sont pas rétractés et que ces comportements «portent tort à la crédibilité de la science». Ils pointent la responsabilité du mode de financement et de la pression à la publication dans ces dé rives inéthiques. Publish and perish?

(1) Ferric C. Fang et al, PNAS en ligne le 1^{er} octobre.

PORTRAIT DANIEL ELENA





Depuis quinze ans, ce Monégasque enjoué est le copilote de Loeb. Ils guignent un neuvième titre de champion du monde des rallyes.

Poisson pilote

Par LIONEL FROISSART
Photo BRUNO CHAROY

e jouant des embouteillages parisiens, Daniel Elena a «pointé dans la minute» au rendez-vous. Sans doute une déformation professionnelle pour celui qui, depuis quinze ans, occupe le siège à la droite de Sébastien Loeb. Voilà «trois quinquemuts», précise l'intéressé, qu'il est l'horloge superprécise et le GPS ultra-sophistiqué du pilote alsacien, reconnu comme la référence mondiale absolue dans le domaine de la conduite sur routes et chemins. A tel point que cet indissociable binôme Loeb-Elena pourrait (devrait), dès ce week-end sur les routes du rallye de France, accrocher une neuvième couronne mondiale à un palmarès depuis longtemps unique.

Pour ce Monégasque qui va bientôt fêter ses 40 ans, il s'agirait là d'une gourmandise ultime dont il n'osait même pas espérer déguster quelques miettes lorsque, gamin, il se révait luimême pilote ou «n'importe quoi d'autre» dans le monde du sport auto. «le voulais y faire ma vie. J'ai suivi une formation de mécanicien en pensant que ça pourrait me servir pour approcher ce monde-là. J'ai bien essayé le pilotage, mais ça n'a convaincu personne.» Daniel Elena est donc devenu copilote pa défaut. Il s'est découvert une rigueur qu'il ne soupçonnait pas et la capacité de rester concentré pendant des heures sur

une carte routière pour étudier le parcours d'un rallye, tout en respectant un timing se jouant à la seconde. Il s'est aussi surpris à résoudre instinctivement d'interminables exercices de calcul mental.

Autre détail remarquable, Daniel Elena, fils d'un garçon de salle de casino et d'une femme de ménage au foyer de Sainte-Dévote en Principauté, a contourné l'obstacle de ses origines modestes pour faire son trou dans un monde où l'argent est roi. Voilà l'un des rares points communs avec Sébastien Loeb aussi taiseux et taciturne – surtout à ses débuts – qu'Elena est volubile et prompt à la farce. Lui s'étonne encore qu'en 1997, alors que Loeb se cherchait un copilote et Elena un pilote, tout ait si bien fonctionné. «On a des tempéraments assez opposés, mais c'est comme lorsque vous mélangez l'eau chaude à l'eau froide pour rendre la température de votre douche idéale», résume le Monégasque dans son langage imagé pour souligner son côté latin un peu sanguin et l'attitude parfois glaciale de son camarade de jeu.

Dès lors, les deux hommes n'avaient aucune raison de se quitter. «Depuis quinze ans, on vit deux cent cinquante jours par an ensemble, beaucoup plus qu'avec nos familles respectives. Et le plus souvent dans l'habitacle de notre voiture. » Les quelques mètres carrés qu'ils partagent dans cet espace ne laissent aucune place à l'intimité, confirme un Elena goguenard. «C'est sûr que l'on connaît chaque détail de la vie de l'autre.

Mais, même la tête sur le billot, on n'en dira rien,» C'est donc en parfait couple qui se dit tout que Loeb et Elena ont discuté de leur prochaine retraite. En 2013, les deux hommes ne courront que trois ou quatre rallyes, en guest-stars, avant de raccrocher définitivement. «C'est la décision de Sébastien», précise Elena. Il l'attendait depuis trois ans lorsque le pilote alsacien avait déjà évoqué une prochaine retraite. Loeb fatiguait d'additionner les heures d'avion, les journées d'essais et de reconnaissances et de multiplier les risques de la compétition que l'âge rend de plus en plus évidents. Le Monégasque s'est toujours promis de ne jamais occuper le baquet de droite avec un autre pilote que Sébastien Loeb. Il sait déjà que cette nouvelle vie n'aura aucune incidence sur leur complicité. Elena soupçonne même qu'elle leur laissera encore plus de temps pour se voir à la coule. «On habite à cinq kilomètres l'un de l'autre. Comme on est aussi potes dans la vie que nos femmes et nos filles le sont, on n'a pas besoin de s'envoyer des bristols pour se croiser.» Loin de la frénésie du championnat du monde, Daniel Elena va s'en retourner à un anonymat quasi complet, laissant de bon cœur les inconvénients de la notoriété à son fidèle pilote. «Moi, si i'ai pas la chemise Citroën, je peux traverser en long et en large le Mondial de l'automobile sans être reconnu une seule fois. Seb, lui, il ne fait

pas un mètre. Pour ça, je ne l'envie pas.» Le Monégasque n'en n'a que rarement pris ombrage. «Parfois, je pique des coups de Calgon», corrige-t-il. Ajoutant: «C'est surtout lorsque notre boulot commun n'est pas reconnu. Parce que notre réussite vient aussi de là.» Il ne s'offusque pas plus de la différence de traitement qui existe entre eux, lorsque la paie tombe à la fitager la réussite d'un pilote d'exception, devenu un am-

EN 6 DATES

26 octobre 1972 Naissance à Monaco. 1997 Premier rallye comme copilote de Sébastien Loeb. 25 août 2002 Première victoire en championnat du monde. 11 novembre 2011 Huitième titre de champion du monde. 27 septembre 2012 Loeb et Elena annoncent leur prochaine retraite. 4-7 octobre 2012. Rallye de France, en Alsace.

bassadeur de la marque aux chevrons et auquel le grand public s'identifie.

Elena ne se plaint pas. Lui qui campait dans le salon familial des Loeb en Alsace au début de leur carrière commune, se dit aujourd'hui très fier d'être propriétaire de sa maison et d'avoir pu s'offrir une jolie résidence secondaire en Bourgogne. Preuve qu'il ne compte pas ses sous, le Monégasque a poussé le vice jusqu'à s'installer en Suisse près de chez son pote et collègue de travail. «J'ai choisi mon cadre de vie. Je paye des impôts en Suisse alors que je ne serais pas imposé si je vivais à Monaco.» Si Sébastien s'est offert un hélicoptère et quelques belles autos, Daniel s'est choisi des jouets plus modestes: «Une superbe Simca 1000 de 1976. Gamin, c'est une voiture qui me faisait rêver.» D'ailleurs il ne s'interdit pas de participer à quelques rallyes à son volant. Elena possède aussi quelques quads pour les promenades en montagne ou dans la campagne bourguignonne. Son «pointu» l'attend dans le port de Monaco, un simple bateau de pêche, qu'il bichonne comme il le ferait d'un vacht.

La retraite, puisqu'elle approche, sera également l'occasion de goûter aux grands espaces en participant à la Mini-Transat, en navigateur averti, et au Dakar. Surtout, Daniel Elena déjà engagé une équipe à la Marseillaise de pétanque pour juillet prochain. «C'est le Monte-Carlo de la pétanque», dit-il les yeux brillants de malice. Entre ces périodes de divertissements, Elena s'occupera de sa société monégasque de management de jeunes talents. Et il pénétrera le parc fermé des rallyes nationaux pour faire profiter de son expérience, les champions en herbe.

Avant, il y a encore un titre mondial à aller chercher et un dernier plaisir à prendre en compagnie de celui qu'Elena surnomme «ET». Un plaisir qu'il affirme aussi puissant que celui ressenti par son pilote derrière le volant. «J'ai le plus souvent le nez dans mes notes mais je ressens les glissades, les freinages. Se retrouver à l'équerre à 180 km/heure sur la neige en Suède, bondir vers le ciel sur les bosses de Finlande, c'est unique. Et puis sentir que Seb rattrape la voiture dans des positions pas possibles et entendre son souffle dans le micro du casque... Souvent je me dis "Wouaah, qu'est-ce qu'il m'a encore fait là ?" Il m'étonne toujours et je mesure la chance que j'ai d'être là.» Et d'ajouter: «Le plaisir, c'est d'être 100% en osmose tous les trois : voiture, pilote, copilote.»



LIBÉRATION 11, rue Béranger 75154

Edité par la SARL Libération SARL au capital

de 8 726 182 €. 11, rue Béranger, 75003 Paris RCS Paris: 382.028.199 Durée: 50 ans à compter du 3 juin 1991.

Cogérants Nicolas Demoran Philippe Nicolas Associée unique SA Investissemer Presse

Président du direct

9

7 1 4

1

2 5 7

5

4

4

7 6

Nicolas Demorand Philippe Nicolas

SUDOKU 1943 FACILE

6 9

8

François Sergent

publication et de la rédaction Nicolas Demorar

Mina Rouaban (photo)
Marc Semo (monde)
Sibylle Vincendon et
Fabrice Drouzy (spécial
Directeur administratif
et financier
Chloé Nicolas Directrice adjointe Directeur commercial

(technique) Gérard Lefort

4 6

9

3

5 4

Martin Le Chevallie Rédacteurs en chef

9 4

5

5 8

3

4

1 6 7

8

PUBLICITÉ Directrice générale de LIBERATION MEDIAS

Marie Giraud Libération Medias. 11, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 01 44 78 30 35

Amaury médias

93405 Saint-Ouen Cedex Tél.0140 10 53 04 hpiat@manchettepub.fr Petites annonces.Carnet.

IMPRESSION

POP (La Courneuve), Midi-print (Gallargues) Nancy Print (Nancy) Ouest-Print (Bourneze Imprimé en France

Tirage du 04/10/12:

162 557 exemplaires. Membre de OJD-Diffusion Contrôle. CPPP:115C80064.

ISSN0335-1793 Nous informons nos lecteurs que la responsabilité du jour-nal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de

MOT CARRÉ 1943

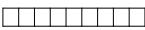
Michel Becquembois (édition) Pascal Virot (politique) Jacky Durand (société) Olivier Costemalle et Richard Poirot (éditions électroniques) Jean-Christophe Féraud

(éco-terre) Mina Rouabah (photo)

ABONNEMENTS Marie-Pierre Lar & 0176 49 27 27

7 1'1	<u> </u>	~		1/7	Ÿ			
	L				В		Α	
							Е	S
		I		Α			L	
S						I		
			Α			L	R	В
Е		В		Т	-	s		Α
L		s	В				ı	
В	U		Τ			Α		
Α	Τ				U		В	

SU	SUDOKU 1942 MOT CARRÉ 1942																	
1	4	3	6	8	2	5	7	9		s	U	Т	0	L	Α	a	N	Ε
6	9	8	3	5	7	1	2	4		Α	0	a	N	U	E	T	L	s
7	2	5	4	9	1	8	3	6		L	Ε	N	s	a	1	Α	0	U
3	7	1	5	4	9	6	8	2		0	Q	Ε	U	N	s	L	Α	T
9	5	6	1	2	8	7	4	3		N	Α	L	Т	Е	Q	s	U	0
2	8	4	7	3	6	9	5	1		1	s	U	А	0	L	N	Ε	Q
8	3	7	9	1	4	2	6	5		Q	N	Α	Ε	s	0	U	Т	L
5	1	2	8	6	3	4	9	7		U	L	0	a	T	N	Ε	s	А
4	6	9	2	7	5	3	1	8		Е	Ι	s	L	Α	U	0	Q	N



▶ Ensemble de mesures d'hygiène

ABONNET-VOII à l'offre intégrale 19,9



JOUR le quotidien, livré chez vous avant 7h30 par



IPHONE & IPAD (compatibles Androïd) Libé en format numérique + de nombreux contenus enrichis (vidéo, galerie photo, info en temps réel). 24h/24 porteur spécial** et 7j/7 tous les services et du lundi au samedi. numériques en accès libre. et 7j/7 tous les services et contenus

CHAQUE MOIS Next, le mensuel Cinéma, musique, mode, arts, design & archi...

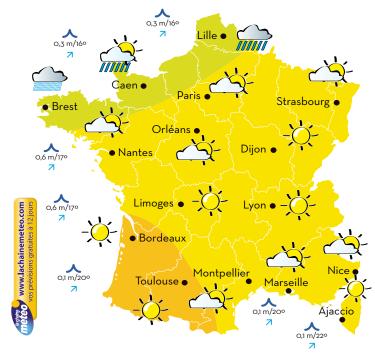
OUI. JE M'ABONNE À L'OFFRE INTÉGRALE LIBÉRAI les suppléments +1 accès permanent aux services numériques payants de Li	TOTA Mon abonnement intégral comprend la livraison de Libération chaque jour par portage** + tous bération:tr + le journal complet sur liphone et lipad (formule « web première » incluse).
NOM	PRÉNOM
ADRESSE	
CODE POSTAL.	VILLE
TÉLÉPHONE	E-MAIL®
	de 39,70€, prix au numéro). Je ne m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment.
Carte bancaire N°. Expire le (mois/s	nnide) Cryptogramme
Règlement par chèque. Je paye en une seule fois par chèque de 240€ p	iour un an d'abonnement (au lieu de 477€, prix au numéro)
Signature obligatoire : APTICO: MOST PARMET ANSON INVES ANOMER TRES SIMPLEMENT SIR : HTTP-/ARRALIBEANTINULTR "Barrill garanti la première année d'abonnement. Cette offre est valable jusqu'au du quoblième est assurée par proteur avant 7/100 dans plus de 900 villes. Les au abonnement el, le cas échéant, à carbina porteuris parteniaries. Sivus ne soubialité par abonnement el, le cas échéant, à carbina porteuris parteniaries. Sivus ne soubialité par	31/12/2012 exclusivement pour un nouvel abonnement particulier en France métropolitaine. ** La livraison tres communes sont livrées car voie nostale. Les informations recueilles sont destinées au service de votre
particular and the second	

- Libération - MEILLEUR QUOTIDIEN EE (BNEWS

VENDREDI5

LE MATIN Les hautes pressions rejettent les perturbations sur l'extrême nord, avec quelques brouillards et entrées maritimes au sud.

L'APRÈS-MIDI La dominante reste nuageuse de la Bretagne au Bassin parisien et plus ensoleillé sur les autres régions hormis près du golfe du Lion.



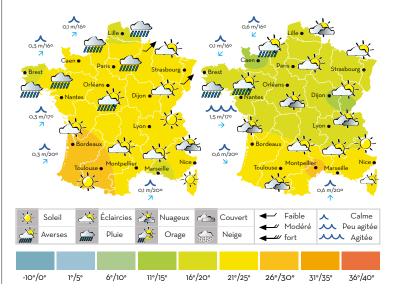
FRANCE	MIN/MAX	FRANCE	MIN/MAX	SÉLECTION	MIN/MAX
Lille	8/18	Dijon	10/23	Alger	23/31 🐴
Caen	10/20	Lyon	10/25	Bruxelles	8/17 🕋
Brest	14/19	Bordeaux	12/28	Jérusalem	17/31 -🂢
Nantes	14/22	Ajaccio	15/25	Londres	12/17 🚵
Paris	13/22	Toulouse	10/28	Berlin	7/17 🔐
Nice	15/22	Montpellier	13/25	Madrid	10/27 🐴
Strasbourg	7/22	Marseille	16/23	New York	14/25 🐴

SAMEDI 6

Maussade au nord de la Loire avec quelques pluies éparses. Conditions très agréables en allant vers le sud.

DIMANCHE 7

Possiblement perturbé au nord avec de nouvelles précipitations. Plus agréable sur la moitié sud.



COLLECTION EXCLUSIVE

the Rolling Stones.



AGĂŢHA



